

# PAYSAGES

LA REVUE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION  
DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC



Association des  
architectes paysagistes  
du Québec



N°20  
60 ANS D'ÉVOLUTION



# VALENZA

ÉCLAIRAGE URBAIN.  
NOUVEL ANGLE.



[cyclonelighting.com](http://cyclonelighting.com)  
2175, Boulevard des Entreprises  
Terrebonne, QC J6Y 1W9



**Jonathan Moreau**  
Conseiller en éclairage  
514-884-7086  
[jmoreau@cyclonelighting.com](mailto:jmoreau@cyclonelighting.com)

DÉCOUVRIR VALENZA



**AcuityBrands.**

# 80 ans, l'évolution



**1975**  
Pierre-Yves Savaria, président



**1995**  
CU-sol structural innovateur



**2015**  
Gamme Natureau  
gestion des eaux pluviales

**1945**  
Lionel Savaria, Fondateur



**1985**  
Mélange no 1 et no 2



**2000**  
Steve Savaria, président  
3<sup>ème</sup> génération



**2025**  
Séquestration du carbone  
paillis GaLaDEKO STIXX®



*...et on continue!*

Émilie Chagnon, agronome  
emiliechagnon@savaria.ca 514-977-5147

**SAVARIA**  
MATÉRIAUX PAYSAGERS LTÉE



# PAYSAGES

## Éditeur

Association des architectes  
paysagistes du Québec  
420, rue McGill, bureau 406  
Montréal (Québec) H2Y 2G1

## Direction éditoriale

Catherine Fernet  
Josée Langlois  
Sébastien Lebel

## Coordination

Aurore Degaigne

## Révision des textes

Sylvie Lemay

## Direction artistique et design graphique

Le Séisme

## Page couverture

Mathilde Filippi

## Impression

Imprimerie Héon & Nadeau

## Publicité

Luc Villandré | dg@aapq.org

## Écrivez-nous!

Recevoir vos commentaires, questions  
et suggestions est toujours un privilège.  
info@aapq.org  
facebook.com/pageaapq  
linkedin.com/company/  
association-des-architectes-paysagistes-du-quebec  
instagram.com/aapq\_architectespaysagistes

Tous droits réservés ISSN 1911-8554

Reproduction interdite sans l'autorisation de l'AAPQ. *PAYSAGES*, la revue annuelle de l'Association des architectes paysagistes du Québec, est publiée une fois par année. La publication d'annonces de type publiportage et de publicités dans ses pages ne signifie pas que l'AAPQ recommande ces produits et/ou services. Les opinions et idées contenues dans les articles n'engagent la responsabilité que de leurs auteur-rices.

## Envoi de Poste-publications

Convention n° 41060025

La couverture est imprimée sur du papier Rolland Opaque blanc MC 200M – 30% recyclé postconsommation, certifié FSC®. Les pages intérieures sont imprimées sur du papier Enviro 100 satin texte blanc 140M – 100% recyclé postconsommation, certifié FSC®.



## 60 ANS D'ÉVOLUTION

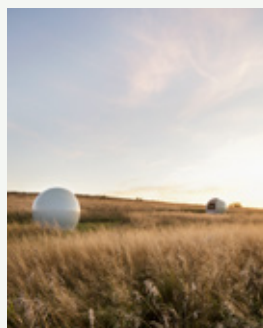
Pages 09 – 65

07. Mot de la présidente
10. Éditorial – Soixante ans de rayonnement  
Isabelle Giasson
14. Collaboration
16. La première revue en paysage au Québec :  
*Archi-pays* (1976-1982)  
Jean-Francois Rolland



19. Histoire abrégée de la formation  
d'architecte paysagiste à l'Université  
de Montréal  
Nicole Valois

22. L'architecture de paysage en tant  
que pratique de relations  
Shabnam Rahbar



26. L'évolution de la prise en compte  
du paysage dans le contexte  
des évaluations environnementales  
au Québec en 60 ans  
Élaine Genest
30. Recherche esthétique et responsabilité  
écologique peuvent-elles s'accorder ?  
Marianne Pascual

32. Rétrospective végétale :  
60 ans de métamorphose  
Isabelle Dupras

35. Démarches paysagères régionales :  
20 ans de mobilisation dans  
les Laurentides  
Chantal Ladouceur



39. Routes et paysages au ministère  
des Transports et de la Mobilité durable  
Guy Bédard et Patricia Boucher

42. Soixante ans d'architecture de paysage  
à la Commission de la capitale nationale :  
hier, aujourd'hui et demain  
Claude L. Potvin et Valérie Rouette

46. Quatre architectes paysagistes,  
quatre époques : dialogue sur l'évolution  
de la profession  
Louise Blanchet, Youssef El Saai,  
Serge Poitras et Lise Woods

50. Leçons de récréotourisme  
Gianna Cabanas



54. VOX POP – Points de vue et expériences  
paysagères à travers les générations  
Josée Langlois

62. Sur les pavés de Copenhague :  
quand les paysages parlent d'avenir  
Félix Ménard-Brière



## RÉFÉRENCES

Page 66

66. Liste des références des articles

## RÉPERTOIRE DES ANNONCEURS

Pages 67 – 84

67. Index des annonceurs

## NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Pages 85 – 102

86. L'AAPQ fête ses 60 ans  
87. Mot du directeur général  
88. Conseils et comités de l'AAPQ  
89. Nouveau·lles membres  
91. Activités 2024  
94. Lauréat·es  
100. Répertoire des bureaux



PAVÉ AVENUE 100 DRAINANT

Hydro  
Drain



Découvrez notre collection de pavés perméables **HydroDrain** pour une gestion efficace des eaux de surface.

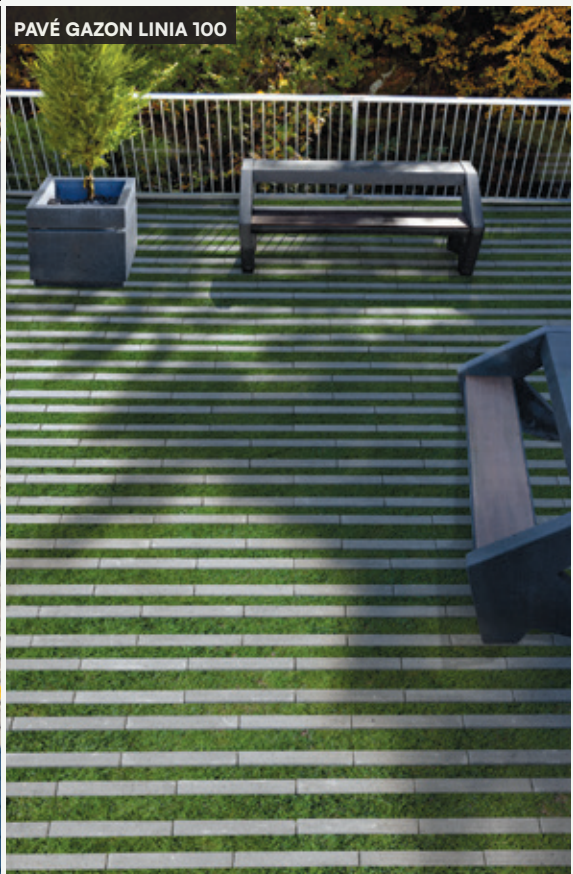
 **BOLDUC**

   BOLDUC.CA





PAVÉ CITADIN M80 PERMÉABLE



PAVÉ GAZON LINIA 100



## SOIXANTE ANS D'ÉVOLUTION

Cette édition de la revue *PAYSAGES* rappelle l'évolution de l'architecture de paysage au Québec, marquée par des influences diverses, de grandes avancées technologiques ainsi qu'une conscience et des valeurs environnementales qui se distinguent depuis les tout débuts.

Elle permet également de faire le point sur notre parcours comme architectes paysagistes et d'entrevoir l'avenir avec les nouvelles perspectives de la profession.

Depuis les années 60, le Québec a traversé différentes périodes qui ont façonné nos manières d'être et notre façon de voir l'aménagement. De vastes projets ont contribué au développement de la profession comme Expo 67, accentuant ainsi la demande de nos services professionnels spécialisés. Cette époque coïncide aussi avec la création de l'Association le 2 juillet 1965 par 28 membres fondateurs (voir p. 86) et la mise sur pied d'une formation en architecture de paysage à l'Université de Montréal (1968), la seule formation francophone en Amérique (voir p. 15).

Partant d'une pratique professionnelle où la forme, l'art et l'esthétique prédominaient, l'architecture de paysage s'inscrit de plus en plus dans la tendance privilégiant les *performances écologiques des paysages* (voir p. 26) ou la capacité d'un espace à répondre durablement aux enjeux environnementaux.

Soixante ans plus tard, bien que le titre d'architecte paysagiste (membre de l'AAPQ) soit maintenant reconnu comme garant de compétences professionnelles en aménagement, il reste encore plusieurs défis à relever. En outre, l'Association souhaite poursuivre ses échanges avec l'Université de Montréal afin de : rendre les programmes d'enseignement encore plus actuels et faire en sorte qu'ils répondent aux besoins de la profession pour les années à venir; contribuer à l'augmentation du nombre d'architectes paysagistes disponibles au cours des prochaines années afin de fournir en ressources suffisantes les secteurs public et privé pouvant aider le Québec à s'adapter aux enjeux de notre époque; collaborer à la protection et à la mise en valeur de nos paysages, une ressource fondamentale et identitaire; s'investir davantage dans le débat public; et poursuivre le lancement de notre programme de formation continue.

En somme, nous pouvons être fier-ères du chemin parcouru et des projets concrets à réaliser, qui s'ajouteront à notre feuille de route déjà bien garnie.

Je vous souhaite une bonne lecture !



Gazon Pré Fleuri

## OPTIMISEZ VOS PROJETS AVEC L'EXPERTISE DE NOTRE CONSEILLER GAZON

Matthieu, notre conseiller technique, offre des présentations en entreprise pour vous accompagner dans **vos choix de gazon**.

**Son objectif :**

Répondre à vos questions et vous aider à sélectionner la **bonne variété de gazon aux bons endroits**.

Une rencontre simple et efficace pour des résultats durables! Intéressé?

**CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT POUR PLANIFIER UNE PRÉSENTATION.**



**MATTHIEU BRODEUR**

Conseiller technique gazon

Tél. : 1 800 363-5333 ext. 924 ←

matthieu.brodeur@groupericher.com ←



**R GROUPE  
RICHER**  
GAZON & PAVÉ

# 60 ANS D'ÉVOLUTION

P.09

- 
- 10. Éditorial – Soixante ans de rayonnement

---

  - 14. Collaboration

---

  - 16. La première revue en paysage au Québec : *Archi-pays* (1976-1982)

---

  - 19. Histoire abrégée de la formation d'architecte paysagiste à l'Université de Montréal

---

  - 22. L'architecture de paysage en tant que pratique de relations

---

  - 26. L'évolution de la prise en compte du paysage dans le contexte des évaluations environnementales au Québec en 60 ans

---

  - 30. Recherche esthétique et responsabilité écologique peuvent-elles s'accorder ?

---

  - 32. Rétrospective végétale : 60 ans de métamorphose

---

  - 35. Démarches paysagères régionales : 20 ans de mobilisation dans les Laurentides

---

  - 39. Routes et paysages au ministère des Transports et de la Mobilité durable

---

  - 42. Soixante ans d'architecture de paysage à la Commission de la capitale nationale : hier, aujourd'hui et demain

---

  - 46. Quatre architectes paysagistes, quatre époques : dialogue sur l'évolution de la profession

---

  - 50. Leçons de récréotourisme

---

  - 54. VOX POP – Points de vue et expériences paysagères à travers les générations

---

  - 62. Sur les pavés de Copenhague : quand les paysages parlent d'avenir

---

  - 66. Références

# SOIXANTE ANS DE RAYONNEMENT



Rédigé par **Isabelle Giasson**  
en collaboration avec  
**Danièle Routaboule**

## Naissance de l'architecture de paysage au Canada

Montréal est la première ville canadienne à faire appel en 1874 à un architecte paysagiste, l'Américain Frederick Law Olmsted, pour concevoir le parc du Mont-Royal. Son élève Frederick Todd, également Américain, déménage au Québec au début du XX<sup>e</sup> siècle et y poursuit une carrière en tant qu'architecte paysagiste; il est le premier à œuvrer sous cette appellation en sol montréalais. Concepteur de plusieurs ouvrages importants, il réalise le concept de la Colline du Parlement à Ottawa (1903), du lac aux Castors (1936), du parc de l'île Sainte-Hélène (1937), ainsi que de plusieurs parcs importants des villes d'Outremont et de Mont-Royal<sup>1</sup>.

En Ontario, durant la Grande Dépression (1929-1939), quelques professionnels de Toronto se rassemblent chaque mois pour discuter d'architecture de paysage, un sujet de réconfort et un rafraîchissement en cette période de grande noirceur. Puis vient l'idée de se regrouper: «... I thought it would rather be a wonderful thing for Canada if we regarded planning towns and planning space and the interface between them as one subject» (Humphrey Carver). Ainsi fut fondée en 1934 l'Association canadienne des architectes paysagistes et urbanistes, qui est devenue en 1961 l'Association des architectes paysagistes du Canada<sup>2</sup>.

## La Révolution tranquille au Québec

Un peu plus tard dans les années 60, Jean Lesage, qui désire moderniser le Québec, fait la promotion des valeurs d'égalité et de solidarité. Il s'inspire des luttes sociales qui ont lieu aux États-Unis et en France. C'est dans cet esprit que le gouvernement québécois encourage la mise en place de mesures sociales diverses et prend le contrôle de

l'économie. Durant cette période, appelée la *Révolution tranquille*, l'identité des Québécois se définit et donne lieu à un mouvement d'affirmation nationale<sup>3</sup>.

À l'époque, il y avait trop peu de collègues architectes paysagistes avec qui échanger. De nombreuses municipalités devaient être informées sur les bienfaits sociaux, culturels et environnementaux de notre discipline, ainsi que sur la santé, la sécurité, le confort et le bien-être de la population. La nécessité de représenter, puis de développer la profession d'architecte paysagiste au Québec se faisait sentir plus que jamais.

## Fondation de l'AAPQ

Une trentaine d'architectes paysagistes québécois membres de l'AAPC souhaitent créer un chapitre québécois pour se doter d'une association plus proche de ses préoccupations locales. C'est ainsi que Warner Goshorn rassemble des architectes paysagistes en vue de créer un regroupement. Ils se réunissent régulièrement en 1964 et 1965 à l'ancienne gare Viger, lieu de travail du Service des parcs de la Ville de Montréal. On y retrouve :

- 01. Warner Goshorn** de la Ville de Montréal, formé aux États-Unis, directeur du Service des parcs à la Ville de Montréal, une entité relevant du Service des travaux publics. Les cinq architectes paysagistes suivants, formés à l'étranger, font partie de son équipe, parmi d'autres professionnels;
- 02. André Chartrand** de la Ville de Montréal, connu pour avoir créé un programme de ruelles vertes à Montréal, où il se promène avec sa roulotte pour y recevoir et écouter les citoyens, une forme d'ancêtre des consultations publiques;

**1874**

Premier projet municipal d'un architecte paysagiste au Canada, le parc du Mont-Royal

**1934**

Création de l'AAPC



**1965**

Création de l'AAPQ avec **Warner Goshorn** comme premier président



**1966**

Premier président québécois de l'AAPC: **Douglas Harper**

03. **Ulric Couture** de la Ville de Montréal, qui s'impliquera plus tard comme président de l'AAPQ avec, notamment, la demande de reconnaissance professionnelle lors de la création de l'Office des professions du Québec (OPQ);
04. **Raymond Gascon** de la Ville de Montréal, connu pour s'être activement impliqué comme secrétaire au début de l'AAPQ;
05. **Edwin Skapstz** de la Ville de Montréal, formé en Europe de l'Est, qui remplacera éventuellement Warner Gorhorn comme directeur du Service des parcs et qui deviendra président de l'AAPC;
06. **André Lafontaine** de la Ville de Montréal, un architecte paysagiste talentueux et dévoué;
07. **Louis Perron**, du secteur privé, formé à l'Université de Cornell (É.-U.), qui est nommé à juste titre « le père de l'architecture de paysage » parce qu'il est le premier à ouvrir un bureau au Québec. Il réalise les premiers aménagements de jardins, de golfs, d'abords d'autoroutes ainsi que de projets commerciaux et industriels. Il est aussi le frère du pépiniériste W.H. Perron, fondateur en 1929 de l'entreprise du même nom;
08. **Danièle Routaboule**, du secteur privé, formée à Versailles (France) et la seule femme parmi les 10 architectes paysagistes figurant sur la présente liste. Elle fait l'aller-retour entre Trois-Rivières et Montréal plusieurs fois par mois pour participer aux réunions. Elle travaille au bureau de Georges Robert et s'implique graduellement à l'Université de Montréal, où elle est professeure pendant la plus grande partie de sa carrière;
09. **Georges Daudelin**, du secteur privé, artiste très doué formé à Versailles (France) comme auditeur libre. Il quitte le bureau de Georges Robert à Trois-Rivières vers 1964 pour aller travailler à temps plein pour Expo 67 comme concepteur et surveillant de chantier sur l'ensemble de la réalisation. Il poursuit sa carrière d'architecte paysagiste au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche;
10. **Don Graham**, formé à l'Université Cornell (É.-U.), qui travaille à son compte à Ottawa. Il dirige un bureau privé qui collaborera à de grands projets en Ontario et au Québec, dont Expo 67.

Créée le 2 juillet 1965 par 28 membres fondateurs, l'Association des architectes paysagistes de la province de Québec (AAPPQ) est devenue l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) le 1<sup>er</sup> juin 1978.

### L'Université de Montréal

L'AAPQ se donne comme premier objectif la création d'une école. Guy Desbarats, un architecte visionnaire et rassembleur, fonde la Faculté de l'aménagement en 1968 avec la fusion de l'École d'architecture (1959) et de l'Institut d'urbanisme (1961) de l'Université de Montréal. Au même moment, il crée le programme d'architecture de paysage et

le programme de design industriel, deux entités à même l'École d'architecture. Il nomme Douglas Harper, un architecte paysagiste des Maritimes, comme premier directeur du programme d'architecture de paysage en 1968<sup>4</sup>. Ce n'est qu'en 1978 que l'École d'architecture de paysage voit le jour et devient distincte de l'École d'architecture. Puis, en 2015, on assiste à la fusion de l'Institut d'urbanisme et de l'École d'architecture de paysage pour former la nouvelle École d'urbanisme et d'architecture de paysage à l'UdeM (voir l'article de Nicole Valois pour plus de détails sur l'École, p. 19).

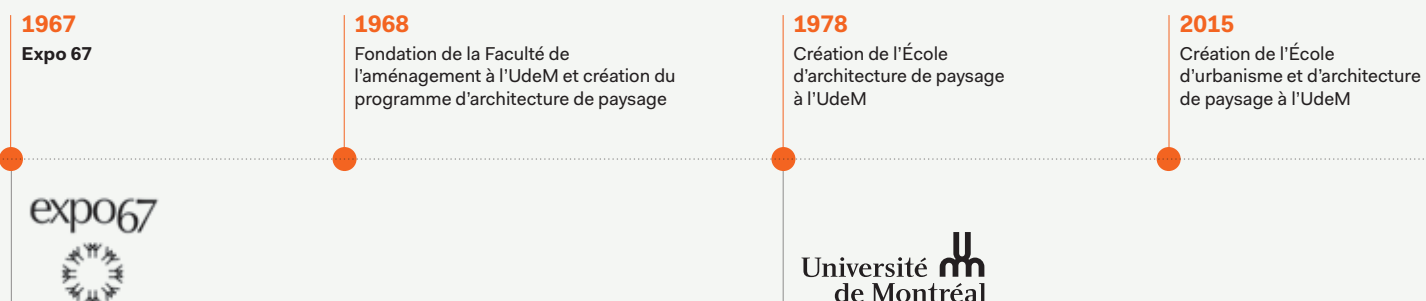
### Expo 67

Le deuxième objectif de l'AAPQ lors de sa création consiste à faire connaître le métier à l'Exposition universelle de 1967, qui marque le centenaire de la Confédération du Canada. L'Association souhaite qu'on y reconnaisse la plus-value de l'architecte paysagiste pour son savoir-faire et ses nombreuses expertises liées à l'aménagement extérieur. Rappelons qu'Expo 67 est une exposition universelle tenue à Montréal sur le thème « Terre des Hommes », portant le message de l'ouvrage éponyme d'Antoine de Saint-Exupéry.

Ces grandes expositions se tiennent depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et servent à mettre en valeur les réalisations technologiques et industrielles des pays hôtes<sup>5</sup>. Expo 67 est l'un des événements marquants de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle pour le Canada, le Québec et Montréal. D'une durée de six mois (du 28 avril au 27 octobre 1967), l'exposition accueille plus de 50 millions de visiteurs et 62 pays y participent. Montréal choisit d'installer le site d'Expo 67 au centre du fleuve Saint-Laurent, où la superficie de l'île Sainte-Hélène est doublée. Une toute nouvelle île, l'île Notre-Dame, est construite, pour un total de 600 hectares, soit près de 1 500 acres. Quel défi!

### L'essor de la profession

À la suite des grands mouvements de l'après-guerre et des démolitions en Europe, il fallait reconstruire des villes et des quartiers. En France, Le Corbusier a ainsi nourri une nouvelle vision afin de trouver des systèmes qui permettraient de régler des problèmes à l'intérieur des quartiers. L'ingéniosité de chacun était mise à profit. Le Québec se voit influencer par cette période fonctionnaliste, où il fallait que tout progresse bien dans un système ordonné. Les plans directeurs de nombreuses grandes villes de l'époque sont conçus principalement par des bureaux multidisciplinaires d'architectes, urbanistes et architectes paysagistes. Mentionnons les bureaux de Jean-Claude Lahaye à Montréal et de Georges Robert à Trois-Rivières (où travaille Danièle Routaboule), qui se partageaient le territoire québécois dans les années 60 et qui ont temporairement fusionné de 1966 à 1968. En plus des grands plans directeurs, leurs mandats comprennent la réalisation de nouveaux grands parcs urbains, régionaux et nationaux, dont ceux du Bic, du Mont-Orford, de la Mauricie et Forillon.



Les premières promotions d'architectes paysagistes dans les années 70 forment ainsi des pionniers et pionnières dans le domaine, ouvrant de nombreuses portes en architecture de paysage. Grâce à eux et elles, on assiste à l'entrée de la profession dans différentes institutions publiques (gouvernements, municipalités, puis MRC) et parapubliques (SCHL, centres institutionnels), ainsi que dans la pratique privée.

### Rayonnement et reconnaissance

Depuis 60 ans, la nomination d'architectes paysagistes à des postes importants a permis de faire connaître notre profession à sa juste valeur. Également, de plus en plus de villes exigent, au sein de leurs règlements municipaux, la réalisation de certains documents et

projets par des architectes paysagistes. Dans les appels d'offres publics, de plus en plus de projets d'aménagement extérieur stipulent que le chargé de projet doit être un/une architecte paysagiste.

Continuons ensemble de faire rayonner notre profession pour que le titre d'architecte paysagiste soit reconnu comme garant des compétences des membres de l'AAPQ. Nous sommes des acteurs et actrices de premier rang, nécessaires à la protection du public, à l'amélioration de la santé mentale et physique, à l'embellissement de nos espaces extérieurs et à la recherche de solutions face aux changements climatiques!

### MEMBRES FONDATEUR·RICES DE L'AAPQ EN 1965

**Benoit Bégin**  
**John Charles Burroughs**  
**André Chartrand**  
**Ulric Couture**  
**Georges Daudelin**  
**Raymond Gascon**  
**Warner Goshorn**  
**Donald W. Graham**  
**Maurice Hamel**  
**Douglas W. Harper**

**Jogindar Khurana**  
**André Lafontaine**  
**Jean-Claude LaHaye**  
**Voldemars Lapins**  
**Eerik Lepp**  
**Susan Miller**  
**Georges Olsoufieff**  
**Louis Perron**  
**Léo F. Pilon**  
**Danièle Routaboule**

**Eckhard Schirdewahn**  
**John Schreiber**  
**Donald Sigsby**  
**Edwin Skapsts**  
**Harold Spence-Sales**  
**Janina Stensson**  
**Zoltan Vitanyi**  
**Gérald L. Zieleman**

### LISTE DES PRÉSIDENT·ES DE L'AAPQ (1965-2025)

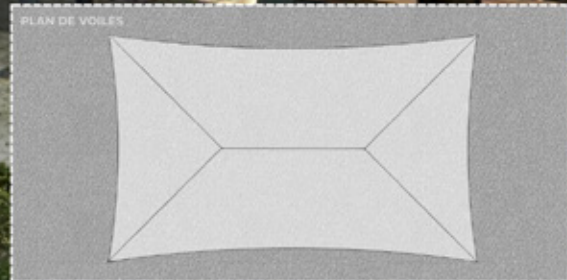




VOILE OMBRAGE QUÉBEC  
*Un vent de fraîcheur!*

**ÉLÉGANT  
ROBUSTE  
ÉCORESPONSABLE**

1-833-444-6295  
info@voileombragequebec.ca  
www.voileombragequebec.ca



# COLLABORATION



© Dominique Carrier

## Patricia Boucher

Patricia est architecte paysagiste depuis 2013 et a suivi des formations en arts et en horticulture. À l'emploi du MTMD depuis 2018, elle travaille à l'intégration des infrastructures routières, à la cohabitation des différents modes de déplacement et à la mise en place d'ouvrages de gestion durable des eaux pluviales.

Routes et paysages au ministère des Transports et de la Mobilité durable — Page 39



© Elizabeth Gartside

## Gianna Cabanas

Gianna est architecte paysagiste et directrice de conception chez Projet Paysage, où elle travaille depuis plus de 20 ans. Forte de son bagage en récréotourisme et de son expérience diversifiée, elle place l'expérience usager au cœur de sa démarche créative. Véritable pilier, elle a contribué à la définition de l'ADN de l'entreprise.

Leçons de récréotourisme — Page 50



© Ophisme photographie

## Isabelle Dupras

Architecte paysagiste depuis plus de 30 ans, Isabelle a cofondé la pépinière Indigo et s'est consacrée à faire apprécier les plantes indigènes; cela lui a valu le prix Teuscher en 2013 pour sa contribution au développement de l'horticulture au Québec. Depuis 2021, elle fait partie de l'équipe de Rousseau Lefebvre.

Rétrospective végétale :  
60 ans de métamorphose — Page 32



© Chantal Perreault

## Guy Bédard

Guy est architecte paysagiste depuis 1985 et en poste au MTMD depuis 1990. Il coordonne un module couvrant l'architecture de paysage, l'environnement et le climat sonore dans la région métropolitaine de Montréal. Il travaille à l'intégration et à la mise en valeur des emprises routières.

Routes et paysages au ministère des Transports et de la Mobilité durable — Page 39



© Aurore Degaigne photographe

## Youssef El Saai

Youssef, architecte paysagiste et diplômé de l'ÉTS en génie des infrastructures urbaines, cumule plus de neuf ans d'expérience en conception et gestion de projets complexes chez AECOM. Son approche holistique promeut l'innovation et la durabilité en aménagement urbain et en transport, tout en harmonisant les besoins des clients et collaborateurs autour d'une vision commune.

Quatre architectes paysagistes, quatre époques :  
dialogue sur l'évolution de la profession — Page 46



© Aurore Degaigne photographe

## Louise Blanchet

Louise cumule près de 25 ans d'expérience dans le domaine de l'architecture de paysage. Son travail se caractérise par la réalisation de plans stratégiques de parcs emblématiques de Montréal tels que le parc La Fontaine. Depuis 2019, elle pilote les ateliers en architecture de paysage à l'Université de Montréal et s'est jointe à l'équipe d'AECOM en 2024.

Quatre architectes paysagistes, quatre époques :  
dialogue sur l'évolution de la profession — Page 46



## Éline Genest

Architecte paysagiste et spécialiste en urbanisme, Éline se spécialise en design, planification territoriale et évaluation environnementale de projets (infrastructures routières, hydroélectriques, numériques, éoliennes). Active au Québec et à l'international, elle propose notamment des outils et des solutions pour l'intégration optimale des projets de développement dans l'environnement. Elle est directrice de projet chez ARTELIA.

L'évolution de la prise en compte du paysage dans le contexte des évaluations environnementales au Québec en 60 ans — Page 26



© Rémi Larose

### Chantal Ladouceur

Employée municipale depuis 2002, Chantal a exploré de nombreuses facettes du développement local et territorial : patrimoine bâti, conservation des paysages, tourisme de plein air, transport actif et développement économique. Elle privilégie le travail avec des équipes multidisciplinaires afin de maximiser les retombées des projets au bénéfice des communautés.

Démarches paysagères régionales : 20 ans de mobilisation dans les Laurentides — Page 35



### Shabnam Rahbar

Détentrice d'un doctorat en anthropologie de l'École des hautes études en sciences sociales (EHES) de Paris et professeure à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal depuis 2019, Shabnam s'intéresse aux réflexions portant sur la réalité des milieux humains et au rôle qu'elles peuvent jouer dans le renouvellement des cultures et des pratiques en architecture de paysage.

L'architecture de paysage en tant que pratique de relations — Page 22



© Fred O. Dery

### Félix Ménard-Brière

Passionné d'architecture de paysage et d'innovation, Félix œuvre dans le design et le développement durable pour créer des aménagements où nature, humain et technologie s'entrelacent. Ses projets, audacieux et novateurs, anticipent les besoins de demain et transforment la vie des gens en inspirant de nouvelles façons de vivre.

Sur les pavés de Copenhague : quand les paysages parlent d'avenir — Page 62



© Denis Morrissette

### Jean-François Rolland

Jean-François œuvre en architecture de paysage depuis plus de 40 ans. Il a dirigé des équipes pluridisciplinaires en design urbain, revitalisation, développements résidentiels et commerciaux, ainsi qu'en sites touristiques et patrimoniaux. Lauréat de plusieurs prix, il a notamment reçu le prix Frederick-Todd de l'AAPQ et a été nommé « Fellow » de l'AAPC.

La première revue en paysage au Québec : *Archi-pays* (1976-1982) — Page 16



© Fanny Pascual

### Marianne Pascual

Architecte paysagiste et scénographe, Marianne combine design de l'espace, scénographie et installation artistique. Son parcours académique lui permet de poser un double regard sur l'espace urbain. Fascinée par l'histoire de chaque lieu, elle crée des expériences urbaines uniques, souvent empreintes d'une forte dimension narrative.

Recherche esthétique et responsabilité écologique peuvent-elles s'accorder ? — Page 30



### Valérie Rouette

Membre agréée de l'AAPQ depuis 2011, Valérie œuvre au sein de la Commission de la capitale nationale. Experte en projets de grande envergure, elle a contribué de manière significative à l'aménagement urbain et aux projets de commémoration dans la capitale. Depuis 2024, elle y dirige la section d'architecture de paysage.

Soixante ans d'architecture de paysage à la Commission de la capitale nationale : hier, aujourd'hui et demain — Page 42



© Aurèle Degaigne photographe

### Serge Poitras

Directeur chez AECOM, Serge a contribué à de nombreux projets de planification, de programmation et d'intégration urbaine et paysagère d'espaces publics. Expert en gestion d'équipes interdisciplinaires, il donne une vision claire aux projets et mène à terme des dossiers de toute envergure. Il maîtrise chaque étape du processus, de la conception à la réalisation.

Quatre architectes paysagistes, quatre époques : dialogue sur l'évolution de la profession — Page 46



© Rémy Laporte

### Nicole Valois

Nicole est architecte paysagiste et professeure titulaire à l'Université de Montréal, où elle enseigne les ateliers de design et le patrimoine. Ses recherches portent sur le patrimoine moderne et sur le dessin comme mode de connaissance. Elle a été membre du Conseil du patrimoine de Montréal pendant six ans, dont trois comme vice-présidente.

Histoire abrégée de la formation d'architecte paysagiste à l'Université de Montréal — Page 19



© Elenencia Acevedo

### Claude Potvin

Claude, diplômé de l'Université de Montréal en architecture de paysage (1979), a passé la plus grande partie de sa carrière à la Commission de la capitale nationale (CCN) à Ottawa. Il y a occupé le poste de chef du groupe d'architecture de paysage et design industriel avant de prendre sa retraite de la fonction publique.

Soixante ans d'architecture de paysage à la Commission de la capitale nationale : hier, aujourd'hui et demain — Page 42



© Aurèle Degaigne photographe

### Lise Woods

Formée en architecture de paysage et en foresterie, Lise a réalisé de nombreux projets d'aménagement de parcs et d'espaces urbains, routiers et environnementaux. Spécialiste en gestion des eaux pluviales (PGO) et en stabilisation des berges, elle excelle dans la planification, la conception et le suivi de construction.

Quatre architectes paysagistes, quatre époques : dialogue sur l'évolution de la profession — Page 46

# LA PREMIÈRE REVUE EN PAYSAGE AU QUÉBEC ARCHI-PAYS (1976-1982)

Jean-François Rolland  
Architecte paysagiste  
AAPQ - FCSLA



La présente publication, qui marque le 60<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'Association des architectes paysagistes du Québec, en est une qui célèbre et fait rayonner la profession. Son contenu permet de mettre en valeur le travail, les projets et les valeurs des architectes paysagistes du Québec. Mais l'architecte paysagiste qui joue un important rôle dans la planification et l'amélioration de nos milieux de vie ainsi que dans la protection de l'environnement se fait-il entendre ?

**E**n effet, force est de constater que les architectes paysagistes diffusent peu leur savoir et leurs connaissances. La présence d'écrits ou de prises de position d'architectes paysagistes dans les médias est rare. On ne peut que déplorer cet état de chose, mais il faut souligner que la profession ne profite pas d'une plateforme régulière de diffusion pour s'exprimer. Certes, il y a l'*Annuel du paysage* et la revue trimestrielle *Landscapes / Paysages* publiée par l'Association des architectes paysagistes du Canada, mais leur portée et leurs réseaux de distribution demeurent limités, ne permettant pas de faire rayonner pleinement la profession au-delà du cercle réduit des architectes paysagistes et d'atteindre un plus vaste public, dont les principaux intervenants du domaine de la planification et de l'environnement ainsi que les municipalités et le réseau de l'éducation.

En ce temps de célébration de tous les acquis depuis la création de l'AAPQ et de l'École d'architecture de paysage, il est intéressant d'évoquer nos efforts passés en termes de communication et de rappeler la brève histoire de la revue d'architecture de paysage qui fut publiée de 1976 à 1982. Le premier numéro de la publication voit le jour à l'été 1976, sous l'initiative de professeurs et d'étudiants travaillant durant cette saison à l'École d'architecture de paysage, lesquels souhaitaient doter la profession d'un lieu d'échange entre les professionnels membres de l'Association et l'École. Dès le départ, on vise ambitieusement un trimestriel qui réussira à se maintenir pendant plus de cinq ans. Les trois premiers numéros bénéficient du soutien de l'Association des architectes paysagistes du Québec, mais dès la quatrième publication, la revue s'affranchit et fait peau neuve en optant pour une nouvelle formule de présentation, puis se dote d'une structure de financement et d'abonnement. Un nouveau logo est retenu, la publication prend le titre *Architecture de paysage/Archi-pays*, puis s'ajoute au fil des numéros un sous-titre davantage englobant : *la revue d'aménagement des espaces naturels et urbains*.

Tout le travail de recherche d'articles, de promotion, de publicité et de graphisme est issu d'une colossale somme de bénévolat et d'enthousiasme ! Parmi les équipes qui se sont succédé, soulignons les efforts assidus des personnes suivantes : Irène Cinq-Mars, Marie-Josée Fortier, Marie-Claire Martineau, Roxanne Poisson, Chantal Prud'homme, Marie-Claude Robert, Danièle Routaboule, Alain Baillargeon, Jean De Grosbois, Robert Jolicoeur, Jean-François Rolland, Louis Rousseau, Bernard St-Denis et plusieurs autres. Ces artisans de la revue *Archi-pays* ont tous contribué à multiples reprises à la rédaction d'articles dans le cadre des différentes

publications<sup>1</sup>. En parcourant les 17 numéros, dont un numéro spécial pour les Florales de 1980, on découvre que la plupart des titres sont riches de contenu et que plusieurs éditions abordent des thématiques spécifiques telles que loisir et aménagements récréatifs, loisir en milieu urbain et périurbain, l'eau et l'aménagement, l'art et l'aménagement. Cependant, malgré le dévouement des équipes qui se renouvelaient constamment, le contexte économique et la difficulté d'une constance en matière de bénévolat des auteurs, la production de la revue s'est malheureusement arrêtée en 1982 avec un déficit financier. Je tiens à souligner l'apport remarquable de Robert Jolicoeur, qui fut longtemps directeur administratif et qui, à titre personnel, a constamment soutenu financièrement la publication.

L'existence d'*Archi-pays* comme trimestriel a été le reflet d'une profession dynamique et diversifiée dont l'esprit d'ouverture a permis une diffusion très large au Québec jusqu'à une présence dans les kiosques à journaux durant la dernière année, fait très rare à cette époque.

La qualité de la publication fut reconnue par l'Association des architectes paysagistes du Canada, qui lui a décerné en 1980 la plus haute distinction des prix d'excellence dans la catégorie « Communications ».

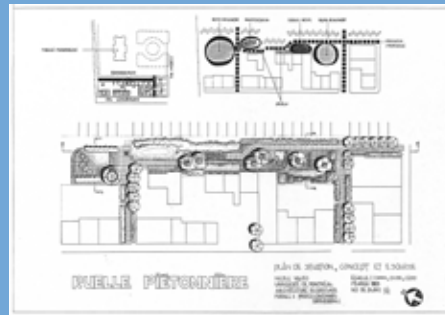
Il est regrettable que la revue *Archi-pays* n'ait pas perduré comme outil de communication pour la profession. Les défis de créer, de gérer et de maintenir une publication sont nombreux, mais non insurmontables. Toutefois, il apparaît plus important d'appuyer et de valoriser la présence des architectes paysagistes dans la sphère médiatique. Comment amener les architectes paysagistes à communiquer davantage par des écrits, conférences et prises de position ? Et comment faire valoir et promouvoir l'importance de se démarquer comme acteur majeur dans le monde du design, de la planification et la protection de l'environnement auprès des services gouvernementaux, municipaux et institutionnels ?

L'Association souligne souvent ces efforts dans son intéressante *Infolettre*, mais peut-être devrait-on chaque année mettre de l'avant les architectes paysagistes qui se démarquent par leurs efforts de communication en leur décernant un prix ou une mention d'excellence pour reconnaître leur apport en ce domaine ? La réflexion est lancée mais, entretemps, prenons la plume ou le micro et faisons-nous davantage entendre. ✨

Photo

Aurore Degaigne  
(AAPQ)  
Revue Archi-Pays  
Volume 1, numéro 2  
(1976)

# HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA FORMATION D'ARCHITECTE PAYSAGISTE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

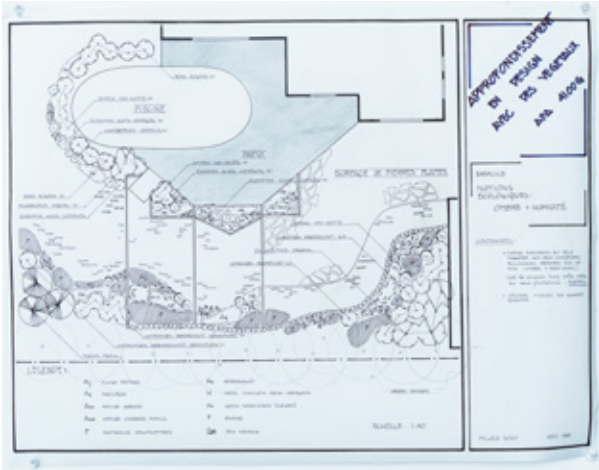


Plusieurs raisons font que l'histoire de la formation en architecture de paysage à l'Université de Montréal<sup>1</sup> mérite d'être connue : d'abord, le contexte de sa création, soit celui des années 1960, vécu comme un moment crucial du développement des professions de l'aménagement au Québec; ensuite, parce qu'elle a contribué à forger la profession et les architectes paysagistes de grand talent; et, finalement, parce qu'elle est la seule formation francophone en Amérique.



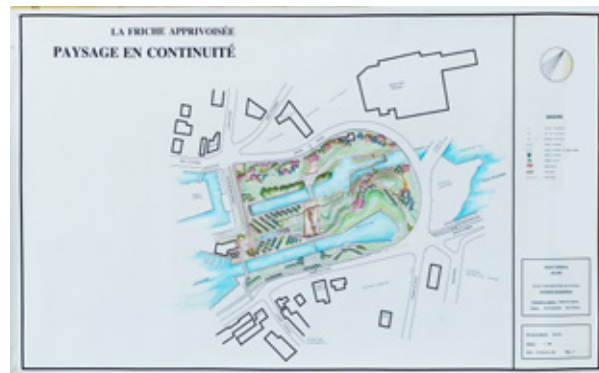
**PHASE 2 – DE 1978 À 1991**  
**CONSOLIDATION DU PROGRAMME**  
**ET STABILISATION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS**

En 1978, le programme prend son autonomie et devient une école. La consolidation du programme est marquée par la volonté d'accroître le nombre d'étudiants, de faire connaître la discipline et de répondre à la demande en formation spécialisée. Il est axé sur le design et la planification régionale, autour de quatre modalités : ateliers de design et planification régionale; cours théoriques en histoire, écologie et paysages; cours techniques en végétaux, nivellement et matériaux; et cours de connaissances procédurales comme le dessin.

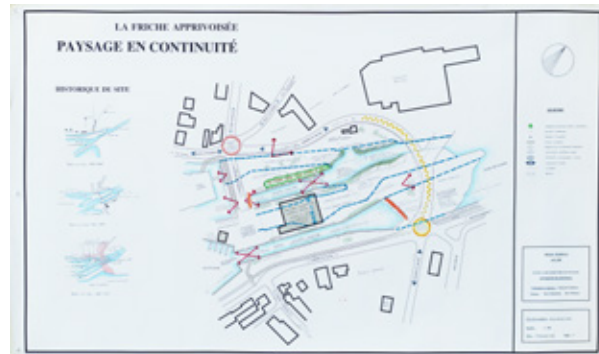


L'une des stratégies était que chaque professeur avait la charge d'un des huit ateliers de design et le dirigeait en fonction de sa propre expertise. On était d'avis de mettre l'accent sur la méthodologie et le processus du projet en diversifiant les méthodes et de se pencher sur la composition comme assise du projet. La vision élargie du design faisait que l'atelier régional était un lieu d'union entre le design et le savoir scientifique, selon les participants aux entrevues. Vers la fin de cette période, l'idée de créer selon une expression forte de design en reflétant le vécu des gens en allant vers la singularité était au coeur des ateliers. Ce changement est survenu à la toute fin de cette période, soi-disant au contact d'Européens venus à l'École à titre d'invités et grâce aux rencontres lors de séjours d'études. Bref, cette deuxième phase est une période où l'enseignement s'ouvre vers d'autres horizons, où le champ de pratique s'élargit et durant laquelle les premiers diplômés prennent leur place au sein des gouvernements ou des bureaux d'ingénieurs, ou en créant leur propre entreprise.

**PHASE 3 – DE 1990 À 2000**  
**PÉRIODE D'EXPANSION, D'INNOVATION**  
**ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE**



À cette période où le corps professoral est stable, le programme est bien établi et peu de modifications sont apportées à la structure des ateliers et des cours. Cette stabilité a été propice à l'innovation en matière de recherche et d'enseignement et mise au profit de la création de la mineure en design de jardins en 1996, soit un programme d'un an. Des discussions s'amorcent en 1998 pour créer une maîtrise professionnelle en architecture de paysage, qui verra finalement le jour près de 15 ans plus tard. C'est dans les circonstances de ce renouveau que des conférenciers du monde entier furent accueillis, lors d'importants colloques comme « Les temps du paysage » en 1999, où l'on put entendre, entre autres, Bernard Lassus, Michel Conan, John Dixon Hunt et Yves Luginbühl.



Marquée par le développement de la recherche, dans la foulée de la conscience grandissante de la protection du patrimoine, de l'importance de l'analyse visuelle et de la caractérisation paysagère<sup>5</sup>, cette période a vu l'octroi de plusieurs contrats de recherche aux professeurs, en partenariat avec les villes et les ministères. La création de la chaire en paysage et environnement (CPEUM) en 1997 au sein de la Faculté apporte un nouveau souffle à la recherche. Les fondateurs Philippe Poullaouec-Gonidec et Michel Gariépy de l'Institut d'urbanisme ont créé des partenariats importants avec des organismes gouvernementaux au Québec impliquant un grand nombre de professeurs et d'étudiants.

**Photos**

3. Soucy, M. 1984  
 Approfondissement en design avec les végétaux

4-5. Goldstyn, C. 1992  
 La friche apprivoisée : paysage en continuité



## Photos

6-7. Chamberland, R. 2020  
Les paysages de temps :  
une attente vivante. Projet  
de fin d'études de la maîtrise  
en architecture de paysage



### PHASE 4 – DE 2000 À 2015 REFONTE DU PROGRAMME ET CRÉATION DE LA MAÎTRISE EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE

La phase 4, qui commence en 2000, est caractérisée par une certaine instabilité, soit le roulement de plusieurs directeurs, le départ de professeurs pionniers et l'arrivée de nouveaux professeurs avec d'autres profils que celui d'architecte paysagiste de formation. Sur le plan des enseignements, on voit l'accroissement de l'usage de logiciels informatiques dans la production des dessins.

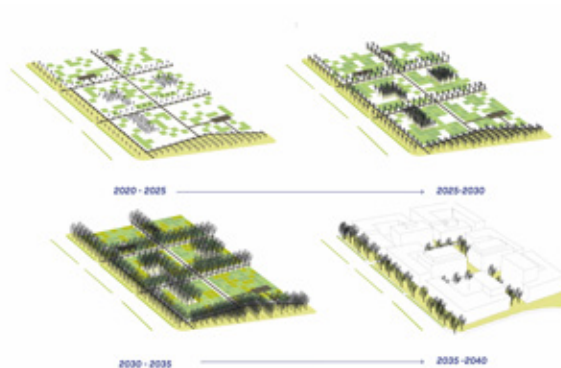
Le passage du baccalauréat de quatre ans à trois ans en 2011 et la création de la nouvelle maîtrise de deux ans en 2012 ont été des moments clés de cette période<sup>6</sup>. Le baccalauréat de trois ans reprend les modalités des thèmes d'enseignement où les trois grands thèmes des cours théoriques sont maintenus : histoire, écologie et paysage, ainsi que la progression des échelles dans les ateliers. Le projet de fin d'études a été aboli au profit de deux ateliers intégrateurs, et des cours ont été ajoutés : géomatique appliquée, laboratoire d'informatique et horticulture. Le programme de trois ans n'est plus accrédité à partir de ce moment-là, au profit de la maîtrise.

Ces changements coïncident avec l'intégration de la recherche de type création dans l'enseignement, notamment par la tenue d'activités spéciales aux niveaux local et international avec les étudiants, notamment des ateliers ou des voyages d'études en France, Roumanie, Italie et ailleurs dans le monde. Les recherches menées par les professeurs deviennent plus substantielles, touchant les enjeux de patrimoine, de gestion et de mise en valeur des paysages, de phytotechnologie, d'infrastructures vertes et de conservation de la nature, ainsi que les enjeux sociaux du paysage.



### PHASE 5 – DE 2015 À 2021 FUSION DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE ET DE L'INSTITUT D'URBANISME

Cette dernière phase commence avec la fusion de deux départements de la Faculté de l'aménagement, soit l'École d'architecture de paysage et l'Institut d'urbanisme, afin de créer l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage. Chaque unité garde néanmoins l'autonomie de ses programmes en raison des accréditations par leur association professionnelle respective. Pour répondre à une exigence de l'agrégation de l'AAPC, une année de propédeutique est ajoutée pour accueillir des étudiants d'autres formations, à l'instar des autres formations au Canada. Cette période est également marquée par l'ajout de nouveaux professeurs d'horizons divers, formés ailleurs dans le monde et au Canada. L'embauche de professionnels contractuels s'accroît, notamment pour les enseignements au baccalauréat; ce sont principalement eux qui forment les étudiants du baccalauréat alors que les professeurs enseignent surtout à la maîtrise.



## CONCLUSION

Ce survol de l'histoire de l'École montre un progrès constant dans la formation des architectes paysagistes pour répondre aux besoins de la société québécoise et suivant les standards internationaux de la connaissance dans ce domaine. Tout en ayant eu des liens avec l'architecture au début et vécu la fusion avec l'urbanisme plus tard, les programmes maintiennent leur autonomie et une continuité dans leur structure, soit les ateliers, qui sont au cœur des programmes, et un équilibre entre cours théoriques, techniques et de nature procédurale.

Enfin, souhaitons que ce travail de recherche sur l'histoire soit enrichi de contributions futures pour évoquer, par exemple, la contribution remarquable des professionnels contractuels dans l'enseignement, mettre en lumière des liens entre les réalisations des diplômés et la formation, et souligner l'apport de la recherche dans la pratique selon les enjeux globaux du paysage. On peut dire que la valeur d'un projet pour la formation est restée et restera sans doute la qualité de la réponse aux besoins exprimés par une collectivité, à laquelle s'ajoute aujourd'hui la réponse aux enjeux environnementaux planétaires. ✨

Photo

1. Adrien Williams  
Parc Frédéric-Back



# L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE EN TANT QUE PRATIQUE DE RELATIONS

La notion de paysage a connu un essor particulier ces dernières décennies, notamment grâce aux travaux de théoriciens comme Jean-Marc Besse (2009, 2018) et Augustin Berque (1990, 2013, 2014), qui nous en ont profondément renouvelé la compréhension. Leurs études montrent que le paysage n'est pas simplement un beau décor vert voué au regard, tel qu'il est défini traditionnellement<sup>1</sup>, mais plutôt une relation – aux autres, aux lieux et au monde.

**A**utrement dit, il s'agit d'une réalité qui se construit par des échanges, des imbrications et des conjonctions entre les facteurs naturels et culturels. Dans cette perspective, le paysage possède une réalité ambivalente qui renvoie non seulement à la substantialité et à la matérialité (le monde naturel), mais aussi au regard humain, à des expériences et à des interprétations (le monde culturel). C'est ce qu'exprime la célèbre formule de Michel Corajoud : « Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent » (Corajoud, 2018).

Cette reconnaissance du paysage appelle ainsi à nous interroger de nouveau sur la façon dont nous comprenons la pratique des architectes paysagistes. En effet, il ne suffit plus de la considérer simplement comme un acte d'organisation physique de l'espace; elle exige, plus

fondamentalement, une pratique de relations, où le souci de l'architecte paysagiste est désormais moins l'œuvre en elle-même et sa composition que les liens qu'elle peut nouer avec son milieu. Autrement dit, ce sont des dialogues, des échanges et des rapprochements qui sont au cœur du projet et qui dictent sa logique. Cet article propose de retracer cette évolution de la culture paysagiste par le biais de deux entrées possibles, correspondant à deux importants types de relation à prendre en considération dans tout projet. Ce sont :

- 1 Un rapport de collaboration avec le vivant;
- 2 Une rencontre corporelle avec le sujet.

Dans ce qui suit, nous tenterons de les explorer.

## 1 VERS UNE COLLABORATION PERMANENTE AVEC LE VIVANT

Selon l'approche relationnelle du paysage, celui-ci est le résultat du croisement des puissances naturelles et des puissances humaines, et devrait par conséquent être compris grâce à des « notions d'hybridations et d'associations de l'humain et du non-humain » (Besse, 2009 : 45). Il s'agit donc d'une coproduction invitant les architectes paysagistes à repenser l'essence de leur travail ainsi que leur position vis-à-vis de la nature dans le processus de conception. Leurs missions ne peuvent pas être bornées à un travail sur la nature, mais plutôt avec elle, impliquant ainsi une communication et une collaboration (Arienzo et Younès, 2018; Besse, 2018; Clément, 2014). Concomitamment, il faut aussi réviser la place de la nature au sein du projet de paysage. Elle ne devrait pas être considérée simplement comme un objet manipulable et exploitable à merci, mais plutôt comme le coacteur du projet participant activement à orienter les façons d'aménager des lieux. Le défi est donc de faire de la place à la nature dans les projets de paysage, de leur donner une certaine autonomie et un certain pouvoir, au lieu de la « bouffer » et de la maîtriser totalement et à tout prix.

L'émergence de ces enjeux a amené les architectes paysagistes à infléchir leur pratique vers une plus grande ouverture à la nature, à savoir aux flux d'énergie, aux processus temporels, aux changements naturels, aux cycles, aux saisons, à l'alternance d'éclosion et de déclin, etc. Par « ouverture », on entend une perméabilité suffisante pour accueillir les flux de la nature en son sein, et une souplesse suffisante pour s'adapter perpétuellement aux fluctuations du milieu. L'objectif est de maintenir largement ouvert le champ des possibles et des potentiels d'évolution pour pouvoir envisager une entente avec la nature dans la durée.

Le parc Frédéric-Back à Montréal est un bon exemple de cette volonté de s'ouvrir à la nature. Les stratégies d'aménagement et de gestion mises en place dans ce parc ont permis d'accueillir et d'accompagner les flux naturels qui animent le site plutôt que de planter et maintenir des végétaux dans une forme immuable. Ainsi, de nombreuses plantes et animaux s'y invitent (comme les criquets et les tournesols), et la tâche des architectes paysagistes consiste à surveiller leurs mouvements et leur croissance. De fait, ils sont considérés comme de nouveaux acteurs dont dépend en partie l'avenir du parc, dont son aspect. Ce mode de gestion est en opposition avec une vision standardisée, uniforme et homogène des paysages, et propose à l'inverse une diversité de réponses de gestion permettant d'entretenir différents espaces de manière adaptée et, par là, d'augmenter la biodiversité en ville.

En fin de compte, on peut dire que, dans cette perspective, le travail de l'architecte paysagiste consiste à façonner le paysage dans une succession d'actions et de processus, plutôt que de se préoccuper d'une vision d'ensemble. La pratique paysagère passe alors moins par la mise en place de compositions statiques que par l'intégration au projet des états successifs du milieu, des transformations à venir et du provisoire. Il s'agit plutôt d'un travail en progression continue qui se définit dans un dialogue constant avec les acteurs impliqués (humains et non humains).

## 2 VERS UNE RENCONTRE CORPORELLE AVEC LE SUJET

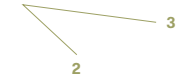
Un autre type de relation, essentiel dans la formation des paysages, réside dans la saisie sensible de l'environnement par la société humaine. Ce rapport, fondé sur les sentiments que les individus éprouvent à l'égard de leur milieu, fait émerger le paysage comme une ambiance, une expérience – en somme, une source inépuisable de stimulations sensorielles qui nous portent.

Cela incite également à repenser la manière de façonner un paysage : il s'agirait désormais d'aborder le paysage, ses éléments et son agencement à partir des émotions qu'ils suscitent auprès de l'utilisateur et à partir des expériences qu'ils offrent.

De fait, dans son travail de conception, l'architecte paysagiste doit plus se soucier du ressenti et du vécu que d'une pure esthétique formelle. L'enjeu consiste donc à penser et à concevoir résolument le paysage à partir du corps humain, car c'est bien par notre corps, ses sensations et ses mouvements que nous sommes primitivement en contact avec l'environnement, que nous pouvons en saisir

Photos

2-3. Adrien Williams  
Promenade Samuel-  
De Champlain



les beautés et les rugosités. Face à ce constat, l'étude des mouvements des individus a (re)pris une place importante dans les projets de paysage, car c'est le long des trajets que l'on investit un lieu et que le paysage se déploie. Plus précisément, ils conditionnent le vécu et les sensations du sujet en proposant un certain ordre de lecture et de rencontre dans le paysage. Ici, le parcours ne doit nullement être compris comme simple élément de liaison entre différents points; on entend davantage un enchaînement d'espaces, accompagné d'une succession d'ambiances et de rencontres (Berque et autres, 1999; Sauzet et autres, 2008; Younes, 2015).

Le projet de la promenade Samuel-De Champlain, aménagé le long du fleuve Saint-Laurent à Québec, illustre bien cette démarche. L'espace a été conçu comme un parcours de découverte des lieux, les mouvements du public ayant été placés au centre de la réflexion. Le résultat est une organisation séquentielle de l'espace, qui se révèle au fil du passage d'un paysage à un autre, d'une expérience à une autre, d'un événement à un autre. Ainsi, chaque séquence possède sa propre spécificité et sa raison d'être. À cela s'ajoute l'agencement des jeux de niveaux, des vues, des détours, des descentes, des remontées et des incidents, qui renforcent la relation kinesthésique avec le lieu. Ces éléments – en induisant un certain nombre de gestes comme lever le pied, changer de direction ou s'arrêter un instant – permettent de rompre l'automatisme des mouvements du visiteur, de le sortir de ses habitudes mécaniques et ainsi de le reconnecter au lieu. De ce point de vue, la pratique paysagiste s'apparente donc à la création d'un champ de tensions dans lequel le corps du visiteur et le lieu s'appellent mutuellement. Il s'agit de rentrer en résonance avec le paysage en invitant le sujet à des contacts, des convergences et des proximités avec la terre, l'eau, la lumière, les éléments vivants, etc. De cette mise en dialogue naissent des prises, et c'est ainsi que l'on peut élever le paysage au niveau du plus riche ressenti émotionnel.



## CONCLUSION

Au début de cet article, nous nous interrogeons sur la notion de paysage, désormais définie comme une entité relationnelle. Partant de cette définition, notre objectif était de mettre en lumière les changements culturels apparus en architecture de paysage afin de pouvoir penser et concevoir le paysage en tant que tel. Nous avons d'abord constaté que cette compréhension renouvelée du paysage incite les architectes paysagistes à adopter un art de l'échange et de la coopération avec la nature. Ils/elles ont pour tâche de créer des structures ouvertes où tous les êtres vivants sont invités à être coauteurs du projet. Loin de prôner un espace figé par une forme statique imposée, cette philosophie d'accompagnement de la nature favorise l'émergence d'espaces par essence dynamiques et changeants, marqués par des intrusions et des apparitions inopinées du vivant, qui apparaissent comme « une création continue, qui, à l'image du ciel, s'éclaircit, se peuple, se bouche, se dégage » (Fraggi, 2012: 211).

De plus, cette vision relationnelle du paysage invite à une réflexion sur la présence corporelle du sujet dans l'espace. La mission des architectes paysagistes consiste alors à créer des espaces capables d'engager et de solliciter tout le corps et ses sens. Cela s'inscrit à rebours d'une approche qui façonne le paysage comme une composition formelle ou un objet de contemplation, limitant ainsi l'engagement du sujet plutôt à une expérience visuelle, et donc partielle et superficielle. À l'inverse, structurer des œuvres à partir et autour des trajets permet de concevoir des lieux destinés aux corps en mouvement et non uniquement à la vue. En fin de compte, on peut dire que ces évolutions ont orienté les architectes paysagistes vers une pratique axée sur les relations, les invitant à réfléchir aux attitudes à adopter – comme collaborer, dialoguer et accompagner – et aux situations à créer – telles que des moments de rencontre, de contact et de rapprochement – plutôt qu'aux actions d'aménagement, de verdissement ou encore d'embellissement en soi. ✱



# L'ÉVOLUTION DE LA PRISE EN COMPTE DU PAYSAGE DANS LE CONTEXTE DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES AU QUÉBEC EN 60 ANS

En matière d'évaluations environnementales et d'études d'impact de projets d'infrastructures majeures au Québec, comment la prise en compte du paysage a-t-elle évolué au cours des 60 dernières années ? Les concepts de paysage et de son corollaire initial, la « nature », ont profondément évolué pendant de nombreux siècles.

**L'**émergence du principe selon lequel le paysage correspond à une ressource possédant des valeurs physiques, perceptuelles et culturelles s'est forgée au fil d'un courant continu d'événements, d'attitudes, de recherches, de législations, de politiques et de gestion. L'opinion largement partagée selon laquelle la nature est subordonnée à l'action de l'humain fait progressivement place à une vision plus responsable qui admet qu'il doit respecter les lois de la nature et s'y intégrer. Cette prise de conscience constitue l'amorce d'une profonde transformation qui peut se manifester lors

des activités d'aménagement du territoire et d'implantation de grands projets d'infrastructures. S'amorce, en effet, par cet éveil graduel aux « conséquences » des transformations du milieu, la connaissance des modifications du territoire, modifications qui influent sur la façon de comprendre l'évolution des paysages. Sous l'influence des praticiens et chercheurs, de même que de l'opinion publique, les décideurs et promoteurs démontrent, dans le contexte de divers projets, un plus grand respect du territoire et des paysages qui en résultent.



### **ANNÉES 1960-1969 DÉVELOPPEMENT ACCÉLÉRÉ DU QUÉBEC**

Si les historiens ne s'entendent pas sur le moment où les grands élans associés à la « Révolution tranquille » se sont amorcés – que l'on pense à la publication en 1948 du *Refus global*, un manifeste politique et artistique signé par des artistes automatistes québécois, dont Borduas et Riopelle, et à la fin du régime de Duplessis en 1959 – c'est bien par le gouvernement libéral de Lesage que se sont amorcées, en 1960, les transformations majeures de la société québécoise afin d'améliorer sa situation socioéconomique. Québec créera de nombreux organismes et réorganisera l'État. La réforme de l'éducation transformera la société en donnant à toute la population un accès gratuit (ou presque) au savoir. Le Québec s'instruira, s'ouvrira et se gèrera avec ses propres outils; il se développera en accéléré sur les plans économique, technique et social. Son paysage, jusqu'alors particulièrement associé aux objets et manifestations artistiques, subira également des transformations. La nationalisation de l'hydroélectricité représentera l'un des premiers pas vers la libération économique. Avec le développement de complexes et de barrages hydroélectriques, du métro, d'îles artificielles pour Expo 67, d'autoroutes et de nombreuses autres infrastructures majeures, l'heure est à la glorification du progrès. Dans les années 1960, le paysage correspond essentiellement à un espace perçu reproduit par une expression artistique, laquelle est parfois davantage valorisée que les lieux concrets eux-mêmes.

### **ANNÉES 1970-1979 ÉMERGENCE DES PRÉOCCUPATIONS ET DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES**

Au Québec comme ailleurs, les préoccupations d'ordre environnemental émergent parmi la société à la fin des années 1960, puis se reflètent, dans les années 1970, dans les questions relatives à la qualité de l'environnement et aux impacts de certains projets en cours. Les gouvernements du Canada et du Québec ont dû répondre aux attentes de la population en adoptant des lois visant à protéger l'environnement et en exigeant des promoteurs qu'ils évaluent l'impact de certains projets avant leur réalisation.

C'est en 1971 que furent mis sur pied le ministère de l'Environnement du Canada et l'Organisation des services de protection de l'environnement du Québec, laquelle est devenue, en 1979, le ministère de l'Environnement. Le BAPE, quant à lui, verra le jour en 1978 avec l'adoption de la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement*. Cette loi instaurera également la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Début 1980, bien que des études existent sur la problématique de l'insertion harmonieuse des infrastructures dans l'environnement et le paysage (CIGRE 1981, Stockholm; Department of Transportation 1981, USA, etc.), aucun cadre méthodologique formel n'a encore été établi au Québec pour la préparation des évaluations environnementales ou des études d'impact sur l'environnement. Certains promoteurs ont donc rapidement élaboré, avec leurs mandataires, des approches pour la localisation des infrastructures en tenant compte des contraintes et potentiels du milieu, ainsi que des critères définis sur la base de considérations environnementales (Hydro-Québec, 1983; MTQ, 1985). Dans ces approches exploratoires, l'accent a cependant principalement été mis sur les impacts biophysiques et humains directs des projets, sans ou avec peu de considération pour les aspects paysagers des projets (HQ, 1983).

Photo

Projet Éole  
Parc d'éoliennes  
de Cap-Chat

## ANNÉES 1980-1989

### ÉMERGENCE DE LA PRISE EN COMPTE DU PAYSAGE

Au cours des années 1980, les conditions de base permettant de reconnaître l'importance du paysage dans l'évaluation environnementale sont graduellement établies. Les promoteurs de projets hydroélectriques procèdent à de nombreuses évaluations environnementales et études d'impact des projets d'infrastructures, alors que les enjeux d'ordre paysager sont considérés – quand ils le sont – sous l'angle de ce qui est vu ou non par les observateurs potentiels. Puis sont élaborés les cadres méthodologiques exploratoires, où le choix d'une localisation de site (ou tracé) de moindre impact pouvant permettre une intégration optimale n'implique pas encore de spécialistes en analyse de paysage.

En ce qui a trait au ministère des Transports, des recherches sont réalisées sur la base des approches de conceptions et d'infrastructures autoroutières s'inspirant des méthodes étrangères d'insertion environnementale, méthodes inspirantes qui démontraient, dès cette époque, que des infrastructures localisées selon des critères d'insertion judicieux entraînaient un minimum d'impacts négatifs, tant sur le plan écologique que des points de vue humain et paysager (MTQ, 1983). Cette approche intégrée n'a pas été publiée; le MTQ a plutôt produit un guide d'analyse combinant certaines définitions et techniques d'analyse territoriale et visuelle à l'usage des analystes des projets d'infrastructures autoroutières (MTQ-Gaudreault, 1985).

Les résultats d'analyses visuelles appliquées dans le cadre de certains projets majeurs, dont certains furent contestés à la fin des années 1980 – que l'on pense au projet initial de construction d'une ligne à haute tension au-dessus du fleuve Saint-Laurent dans le secteur de Grondines – firent école. Une étude poussée du processus de l'analyse paysagère effectuée dans le cadre de l'étude d'impact du projet de ligne a démontré que le choix du tracé était déterminé, sur le plan paysager, par l'analyse des résidents/observateurs ayant des vues potentielles directes sur l'infrastructure. Or, les citoyens impliqués dans la contestation, bien qu'ils n'aient pas de vue directe sur l'infrastructure, évoquaient l'importance de l'intégrité du paysage fluvial et du cadre de vie transformés, soit, en d'autres termes, celui d'un paysage vécu touché.

Si ce projet interpella de nombreux citoyens, il provoqua la remise en question du concept des méthodologies d'évaluation environnementale et les approches en matière de paysage. Une étude des impacts générés par l'infrastructure sur le paysage perçu et vécu, plutôt que sur le paysage vu, aurait permis un choix de localisation plus judicieux. Cette expérience particulière mena à de nombreux questionnements sur l'approche méthodologique traditionnelle et sur de nouvelles avenues à explorer dès 1990. C'est ainsi qu'émergèrent les nuances entre paysage vu, perçu et vécu<sup>1</sup>.

## ANNÉES 1990-2025

### ÉVOLUTION PROGRESSIVE DE LA PRISE EN COMPTE DU CONCEPT DE PAYSAGE

Entre les années 1990 et 2020, l'intérêt et la portée du paysage dans le cadre des évaluations environnementales, sous toutes leurs dimensions, furent développés et reconnus par un ensemble de nouveaux outils, lois, organismes et événements spécifiques. L'utilité de la prise en compte des effets d'une infrastructure sur le paysage, et ce, dès les premières phases du projet, s'est également considérablement renforcée :

1 – Méthode d'étude du paysage, HQ, 1991 : des méthodes d'évaluation environnementale plus sophistiquées ont été développées par les principaux promoteurs (HQ), dont une première édition d'une méthode spécialisée en paysage (1991). L'analyse a pris en compte non seulement les caractéristiques biophysiques, humaines et visuelles du milieu, mais également les valeurs associées aux paysages. Fait important, la méthode insista sur les stratégies de localisation et d'insertion d'une infrastructure dans le paysage du territoire pour un minimum d'impact éventuel. Par ailleurs, tenant compte des avancées techniques, une édition mise à jour a été produite en 1996, mais n'a pas été publiée. Elle proposait, notamment, l'occupation du sol et la structure du territoire comme bases des unités de paysage. Par ailleurs, il demeure que le manque de formation et de mise à jour fit en sorte que les analystes recouraient à la pratique plus traditionnelle de la seule analyse visuelle, malgré les outils proposés. Une nouvelle édition devrait être produite par Hydro-Québec sous peu (HQ, 2024);

2 – Simulations visuelles, 1992-1994 : les simulations visuelles, autrefois dessinées à la main, bénéficient, en termes de précision, des avancées infographiques et technologiques;

3 – États généraux sur le paysage 1995 et présentation, par divers organismes, de résultats de recherches en matière de méthodologies, d'outils et d'applications;

4 – Création de la Chaire en paysage et environnement (CPEUM) en 1996 : affiliée à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, la CPEUM demeure le principal laboratoire québécois spécialisé dans ce domaine;

5 – Nouveaux encadrements légaux et réglementaires – Notions de paysage humanisé et de paysage culturel patrimonial : la *Loi sur la qualité de l'environnement*, qui inclut la notion de paysage humanisé, et la nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel*, qui inclut diverses notions de paysage culturel patrimonial, permettent de reconnaître certaines facettes du complexe concept de paysage (MELCCFP, 2002, 2017; MCC 2012, 2021).



## DÉFIS ET PERSPECTIVES

Ainsi, depuis les 60 dernières années, la présence, puis la portée du paysage dans le cadre des évaluations environnementales dans ses diverses dimensions furent explorées. L'ensemble de ces dimensions furent développées et reconnues par un ensemble de nouveaux outils, lois, organismes et événements spécifiques. Malgré ces avancées, des défis persistent. Cependant, ces nouveaux défis permettront de mieux traiter les aspects inhérents au paysage. Les voici :

1 – La refonte de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, qui inclut la notion de paysage humanisé, et la nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel*, qui inclut diverses notions de paysage culturel patrimonial, permettent de reconnaître certaines facettes du complexe concept de paysage. Ces deux notions peuvent, dans certains cas, être utilisées dans le cadre des évaluations environnementales, mais sont peu généralisables à l'ensemble des évaluations environnementales et des projets d'aménagement du territoire. Se pose donc la question de la nécessité d'une réelle loi-cadre reconnaissant le concept de paysage (dans l'ensemble de ses dimensions dynamiques) applicable à l'aménagement et à l'évaluation des projets sur le territoire;

2 – Les simulations visuelles sont cependant des outils qui doivent permettre de bien cerner les véritables enjeux d'un projet et non de masquer ses impacts véritables;

3 – La formation de spécialistes est nécessaire pour que les anciennes pratiques se transforment, malgré la présence de guides ou d'outils contemporains. Les seuls écrits ne suffisent pas, d'autant que de nombreux écrits critiques reposent sur un manque de pratique des auteurs. Par ailleurs, la formation assure des mises à jour essentielles dans ce domaine;

4 – Le MELCCFP demande, depuis l'aube des années 2020, que les méthodes d'étude d'impact soient traitées par enjeux. Aujourd'hui, avec cette nouvelle approche, le paysage y est notamment pris en compte s'il est à prime abord valorisé ou si les impacts appréhendés du projet sur le paysage constituent des enjeux majeurs selon les consultations préalables, les analyses du milieu ou les consultations du BAPE. Cette approche permet globalement d'alléger l'ensemble du processus de l'étude d'impact, mais fait craindre à certains la négligence de l'étude de certaines composantes du milieu n'apparaissant pas, aux yeux des décideurs, comme des enjeux majeurs;

5 – L'expérience en matière d'évaluation environnementale a démontré que les interventions au chapitre de l'intégration d'une infrastructure dans le paysage commencent par un choix de localisation stratégique des équipements sur le territoire. La localisation d'une route, d'une ligne électrique, d'un parc d'éoliennes ou de tout autre projet d'infrastructures ou de développement, dans une perspective d'insertion optimale dans son environnement, représente une étape fondamentale du processus de réussite d'un projet. Plus l'infrastructure sera bien insérée dès la première phase de localisation, moindres seront les impacts résiduels. En outre, l'intervention d'un architecte paysagiste et/ou d'un aménagiste – concepteur de projet sensible aux divers modes d'insertion des infrastructures dans le territoire/paysage – est un atout fondamental pour l'intégration optimale des équipements dans l'environnement. ✨

# RECHERCHE ESTHÉTIQUE ET RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE PEUVENT-ELLES S'ACCORDER ?

Depuis les années 1960, avec l'émergence de la conscience écologique, l'architecte paysagiste a progressivement orienté sa pratique vers la performance écologique des paysages, c'est-à-dire leur capacité à répondre durablement aux enjeux environnementaux.

Cette approche, axée sur des stratégies de remédiation écologique, s'est intensifiée ces dernières décennies, avec un accent particulier sur la régulation des écosystèmes, la gestion des eaux, la biodiversité et la résilience face aux changements climatiques. Les connaissances techniques mises en application ont profondément transformé notre manière de concevoir, d'imaginer et de dessiner les espaces publics de demain. Aujourd'hui, cette maîtrise des enjeux écologiques est devenue un critère fondamental de l'excellence dans la profession, parfois au détriment de la dimension esthétique. Elizabeth K. Meyer, dans son article *Sustaining Beauty: The Performance of Appearance*, souligne que les architectes paysagistes, dont la préoccupation première est la remédiation écologique, tendent à reléguer au second plan les aspects esthétiques<sup>1</sup>.

C'est en confrontant cette réflexion à ma propre pratique professionnelle qu'une question a émergé dans mon esprit : dans un contexte de crise climatique, la réponse technique doit-elle primer sur l'aspect esthétique ? Dans l'affirmative, que reste-il alors du geste de l'architecte paysagiste ? En discutant avec mes collègues, amis et étudiants, j'ai réalisé que la question de la légitimité du geste esthétique chez l'architecte paysagiste ne fait pas consensus au sein des professionnels et que l'interrogation elle-même ne trouve pas de réponse claire. La thématique de la revue *Paysages* pour son édition 2025 m'a semblé une occasion intéressante d'explorer la question et par le fait même de situer l'apparition des considérations esthétiques et écologiques dans la profession à travers les époques.

## SURVOL HISTORIQUE

À travers l'Histoire, le travail de l'architecte paysagiste a toujours été le reflet des valeurs portées par son époque. Loin de moi l'idée de dresser une frise chronologique exhaustive de l'histoire de l'architecture de paysage; néanmoins, je

vous propose de résumer l'approche de certaines figures phares de la profession afin de comprendre comment elle a évolué au fil du temps et où elle se situe aujourd'hui. Commençons au 17<sup>e</sup> siècle, à l'époque d'André Le Nôtre, jardinier de Louis XIV, et de ses imposants jardins d'ornement. Dans ces jardins, la nature n'est pas laissée à elle-même, mais transformée et contrôlée dans une logique de maîtrise absolue. Le jardin devient une œuvre qui reflète le pouvoir du roi et un ordre rigide. Dans ce contexte, la beauté se définit par l'organisation et la perfection des formes géométriques, par l'exercice d'un contrôle total sur la nature<sup>2</sup>.

Puis, vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Gertrude Jekyll, avec ses célèbres *mixed borders*, pose un jalon majeur dans l'évolution de l'art des jardins. Imprégnée par le mouvement Arts and Crafts, qui valorise un retour à l'artisanat, où la nature et les formes florales sont omniprésentes, Jekyll développe une esthétique plus organique, caractérisée par une végétation luxuriante aux formes moins rigides, mais toujours ornementales. Son travail marque ainsi une transition vers un jardinage plus naturel, voire pictural. Plus tard, durant la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, alors que les préoccupations environnementales et l'urbanisation rapide des villes émergent, certains architectes de paysage commencent à s'intéresser davantage aux systèmes écologiques et à leur intégration dans les processus de conception. C'est le cas d'Ian McHarg, pionnier du mouvement écologique dans le domaine du paysage, dont le livre *Design with Nature* (1969), une œuvre maîtresse, marque un tournant dans la profession en établissant un lien étroit entre le rôle de l'architecte paysagiste et les enjeux écologiques<sup>3</sup>.

À peine quelques décennies plus tard, en France, Gilles Clément emboîte le pas. Dans sa pratique, il défend l'importance de laisser libre cours aux dynamiques naturelles; il en fait le cœur de son concept de « jardin en mouvement ». Pour lui, un jardin ne se réduit pas à un agencement esthétique de plantes cultivées, mais doit être perçu comme

un système vivant, en perpétuelle transformation. Dans le jardin en mouvement, l'objectif est d'encourager l'évolution naturelle plutôt que de tenter de la contrôler<sup>4</sup>. Parallèlement à ces deux dernières approches résolument écologiques, une autre vision émerge avec Martha Schwartz, dont la démarche plastique puise davantage dans la culture populaire que dans l'écologie. Ses projets, marqués par une forte dimension narrative et artistique, créent des paysages à la fois fonctionnels et visuellement captivants. Martha Schwartz se distingue par son utilisation de couleurs vives, de formes géométriques audacieuses et de matériaux non conventionnels. Elle bouscule l'idée même de jardin, en retirant parfois complètement les végétaux. Enfin, plus près de nous, Claude Cormier, héritier direct de Schwartz, a contribué à redéfinir le rôle de l'architecte paysagiste en le positionnant comme un véritable artiste. Pour lui, l'architecture de paysage devient un moyen d'expression artistique ancré dans la culture populaire, à la recherche de paysages visuellement puissants et narratifs<sup>5</sup>.

Aujourd'hui, héritier de toutes ces approches et influencé par les préoccupations de notre époque, l'architecte paysagiste a trouvé sa place parmi les professions capables de contribuer activement à la lutte contre les changements climatiques.

Le concept de villes éponges, les jardins de pluie, la gestion différenciée des espaces verts, l'implantation de micro-forêts ou encore la phytoremédiation sont autant d'exemples illustrant comment l'architecte paysagiste peut apporter des solutions techniques innovantes aux enjeux des changements climatiques. Dès lors, la responsabilité écologique de l'architecte de paysage en vient à supplanter la recherche esthétique. D'où ma question initiale : la recherche esthétique, dans un contexte de crise climatique, est-elle encore légitime ?

#### **L'EXPÉRIENCE ESTHÉTIQUE COMME UN AGENT DE CHANGEMENT**

Les écrits d'Elaine Scarry et d'Elizabeth K. Meyer offrent un éclairage précieux sur la question; toutes deux considèrent l'expérience esthétique comme un moteur essentiel de changement social. Meyer, par exemple, soutient qu'il ne suffira pas de recourir à des méthodes de « design régénératif » pour créer une société durable et responsable. Elle souligne l'importance de l'intégration de la recherche esthétique dans les projets de paysage afin de provoquer chez les usagers une expérience capable de les émouvoir<sup>6</sup>.

C'est en faisant une expérience esthétique du lieu que les usagers seront sensibilisés aux impacts environnementaux. Selon Scarry, l'expérience du beau possède un pouvoir transformateur, car en la vivant, l'individu ressent spontanément l'envie de la reproduire<sup>7</sup>. Cette idée plaide en faveur de la nécessité de la recherche esthétique, car elle permettrait de favoriser l'acceptation et l'adoption de nouvelles façons de concevoir l'environnement. Autrement dit, l'expérience esthétique – agréable et engageante – pourrait être un levier pour l'adoption de pratiques environnementales innovantes. Enfin, il convient de distinguer les notions d'expérience esthétique et de beauté. La beauté, celle que

nous tentons de reproduire selon Scarry, relève d'un conditionnement social; elle est façonnée par des normes et des codes qui varient d'une époque à l'autre. Ce que l'on considère comme beau à un moment donné peut donc être influencé par des valeurs sociales dominantes. À l'époque de Louis XIV, par exemple, Le Nôtre concevait des jardins qui reflétaient la suprématie de l'homme sur la nature. Le jardin était alors reconnu comme beau, car il incarnait l'ordre, le contrôle et la domination, des valeurs largement partagées en ce temps-là. L'expérience esthétique, quant à elle, est une expression plus large qui englobe l'ensemble des perceptions visuelles, sensorielles et émotionnelles suscitées par un espace ou un objet. Aujourd'hui, si les considérations esthétiques semblent s'opposer aux considérations environnementales, c'est que trop souvent nous les réduisons à la notion de beauté et que nos modèles de beauté sont ancrés dans des schémas dépassés, qui vont à l'encontre des nécessités écologiques. Les friches urbaines en sont un exemple frappant : elles sont souvent perçues comme peu soignées ou négligées, non conformes à l'idée classique de beauté. Pourtant, ces friches urbaines, avec leur végétation sauvage et leur biodiversité, offrent des services écologiques considérables. Ces espaces, souvent marginalisés, contribuent de manière plus efficace à l'équilibre écologique de nos villes que les espaces verts traditionnels.

#### **COMMENT ALORS RÉCONCILIER LE GESTE ÉCOLOGIQUE ET LA PERCEPTION DE LA BEAUTÉ ?**

C'est ici que la notion d'expérience esthétique prend toute sa pertinence. Précédemment, nous avons précisé que l'expérience esthétique et la beauté sont des concepts distincts, et que le premier se réfère à l'expérience sensorielle que l'on fait d'un lieu ou d'un objet. Cette expérience, qui sollicite tous nos sens, a le pouvoir de nous émouvoir et de nous émerveiller. Je soutiens que c'est grâce à cet émerveillement que nous parviendrons à développer de nouveaux modèles de beauté et à nous détacher de nos habitudes inadaptées.

Reprenons l'exemple de la friche urbaine : si l'architecte paysagiste y installe du mobilier urbain de manière réfléchi ou y aménage un parcours spécifique, sa démarche fera vivre une expérience agréable aux personnes qui fréquentent cet espace. Par la répétition de ces expériences positives, les utilisateurs commenceront à reconnaître une certaine valeur à la friche, non pas en raison de ses services écologiques, mais parce qu'elle leur procure du plaisir. Au fil du temps, il est fort probable qu'ils finiront par trouver beau cet endroit qui contribue à leur bien-être.

À mon sens, c'est en cela que réside la clé du travail de l'architecte paysagiste et l'importance de l'approche esthétique dans sa pratique. À une époque où les façons de concevoir la ville remettent en question nos habitudes, il devient crucial d'obtenir l'adhésion et l'acceptation de la population pour espérer bâtir une société durable. En s'inspirant des idées de Scarry et de Meyer, il semble donc essentiel de maintenir les considérations esthétiques au cœur de la pratique, au même titre que les enjeux environnementaux, afin de pouvoir, véritablement, transformer nos villes de manière durable. ✨

# RÉTROSPECTIVE VÉGÉTALE



## 60 ANS DE MÉTAMORPHOSE

Les valeurs de la société dictent en grande partie la manière dont nous plantons et entretenons les espaces verts privés et publics. Depuis les années 60, le Québec a traversé différentes périodes qui ont façonné nos manières de voir et d'être. L'architecture de paysage et l'industrie horticole à laquelle elle est liée constituent des témoins de ces valeurs. Si l'on observe rétrospectivement les végétaux qui ont été utilisés dans les projets d'architecture de paysage depuis les 60 dernières années, on y perçoit une concordance avec les préoccupations premières des concepteurs et de la société.

**D**'Expo 67 aux forêts Miyawaki<sup>1</sup>, ce texte propose de jeter un coup d'œil sur les tendances qui se sont succédé au fil des années et de faire quelques prévisions sur ce que l'avenir nous réserve en matière de plantation.

### THUJA OCCIDENTALIS



L'architecture de paysage fut propulsée à grande vitesse au Québec en raison de la tenue d'Expo 67 à Montréal. Pratiquement tous les architectes paysagistes disponibles au Québec ont travaillé à la conception de l'événement et plusieurs autres sont arrivés en renfort en provenance du reste du Canada, des États-Unis et de l'Europe.

Cette influence internationale a engendré une approche moderne, concrétisée par une intégration prononcée du végétal à l'architecture, les plantes se subordonnant alors au design et servant essentiellement à créer des lignes épurées et des formes géométriques. Une foule d'images d'archives témoignent néanmoins de l'abondance des plantations. Indigènes ou introduits, les arbres étaient choisis pour refléter la nordicité et le caractère distinctif du paysage canadien. Des espèces telles que l'orme d'Amérique, l'érable argenté et les bouleaux à papier étaient sélectionnées pour leur rapidité de croissance, leur facilité d'entretien et leur disponibilité en pépinière. Les arbustes et les annuelles étaient nombreux, et des espèces iconiques comme les spirées, les bégonias et les pétunias, omniprésentes. À cette époque, les plantes annuelles étaient nettement plus utilisées que les vivaces; les archives indiquent d'ailleurs que des millions d'annuelles ont été plantées dans le cadre de l'événement. À l'époque, pas moins de 700 employés sont assignés à l'entretien des plantations! Une armada à rendre jaloux tous les gestionnaires d'espaces verts actuels!

Dans une perspective plus globale, on constate que la vitalité de cette période allant de 1964 à 1980 favorise le développement accéléré des autoroutes et des banlieues, et qu'une espèce profite plus que toute autre de cet essor, le thuya. En réponse au besoin d'une solution abordable et rapide de délimitation des propriétés, la haie de cèdres connaît ses heures de gloire. Malgré le fait que les architectes paysagistes ne manifestaient pas une forte propension à l'utiliser, cette espèce fut et demeure l'une des plus vendues de l'industrie horticole. Sa facilité d'entretien, sa présence perpétuelle et sa capacité à structurer l'espace de manière formelle lui ont permis de régner dans le

domaine résidentiel, et elle fut l'une des premières espèces à se décliner en de nombreux cultivars. Il y a 45 ans, à la fin de cette période de prospérité, un autre événement international influença la profession dans ses pratiques de plantation: les Floralies de 1980. Cet événement sans précédent aura permis aux architectes paysagistes et aux horticulteurs de concevoir des jardins thématiques sur près de 40 hectares sur l'île Notre-Dame. Les Floralies ont stimulé l'industrie et généré une augmentation des inscriptions dans les écoles d'horticulture et de paysage. Tout cela a catapulté l'arrivée massive des plantes vivaces, qui viendront complètement transformer la palette végétale les années suivantes.

### MISCANTHUS SINENSIS « SILBERFEDER »



Pour l'architecture de paysage, la période qui s'étend de 1981 à 1995 s'inscrit pleinement dans le postmodernisme, et les projets phares de ces années sont pratiquement dépourvus de plantes – comme l'esplanade de la

Place des Arts – ou encore minimalement pourvus sur le plan végétal – dont la place Émilie-Gamelin, où les végétaux sont relégués à un rôle secondaire. Le design des lieux publics urbains s'effectuait dans une perspective plus sculpturale que jamais et les éléments végétalisés servaient essentiellement à structurer l'espace et à mettre en valeur les façades, les accès ou des œuvres d'art public. Dans cette posture esthétique minimaliste, un type de plante s'est taillé une place prédominante auprès des architectes paysagistes: les graminées ornementales.

L'influence de Friedrich Oehme, alors professeur à l'École d'architecture de paysage de Montréal et pépiniériste spécialisé dans l'introduction et la production de graminées, ne peut être ignorée au Québec, mais l'engouement pour les graminées s'inscrivait alors en réalité dans une tendance européenne et nord-américaine marquée. D'ailleurs, des firmes vedettes comme Oehme, van Sweden & Associates ont aussi contribué à susciter un réel enthousiasme pour ces végétaux correspondant parfaitement aux besoins et aspirations de l'époque. Graphiques, dynamiques, ne nécessitant que très peu d'entretien et offrant un volume et un intérêt soutenus jusqu'à la saison morte, les graminées avaient tout pour plaire aux architectes paysagistes à la recherche d'une plante fétiche. Les miscanthus, les panics érigés et les calamagrostides, pour ne nommer que les principales, se propageaient facilement



Illustration

1. Julia GR

Photos

2. Hector Alicea  
Thuja

3. Suki-Lee  
Miscanthus

et les nombreuses espèces offertes se déclinaient en une multitude de cultivars tous plus flamboyants les uns que les autres. D'ailleurs, l'époque allant de 1981 à 1995 a constitué un eldorado pour les nouveaux producteurs de vivaces, graminées ou autres, qui ont profité de l'avancement de la culture in vitro pour offrir un nombre sans cesse croissant de nouveaux cultivars. La multiplication in vitro, en permettant une production rapide, abondante et exempte de maladies, a décuplé, voire centuplé la disponibilité de nombreuses vivaces. Cette période a ainsi marqué le début d'une diversification massive dans la sélection des cultivars offerts. Plusieurs genres nécessitant une propagation végétative pour conserver leurs caractéristiques, comme les hostas et les hémérocailles, ont vu leur destin transformé, car de prodigieuses quantités de clones ont inondé le marché.

La propagation végétative permettant de produire des plantes identiques en grand nombre, les architectes paysagistes ont exploité l'effet massif et uniforme obtenu par l'utilisation de ces matériaux fiables et stables. Aujourd'hui, il apparaît comme toute ironique que la diversité inédite de cette époque advienne au moment où les plantations se modulaient de manière hautement monospécifique, tributaire de l'esthétique minimaliste de cette période.

#### ASCLEPIAS SYRIACA



Entre 1996 et 2010, l'heure est au changement de valeurs et l'écologie remonte à la surface dans la planification et la conception des projets d'architecture de paysage. L'un des projets les plus représentatifs de cette période

est très certainement la réhabilitation de la rivière Saint-Charles à Québec. Amorcé en 1996, ce projet visant la restauration des berges de la rivière dans sa portion urbaine a permis le remplacement de plusieurs kilomètres de murs de béton par une abondante végétation, dont une grande partie était indigène. La conception et la plantation ont été orchestrées dans un esprit écosystémique, ce qui marque très clairement une transformation dans la manière de considérer les matériaux végétaux. Davantage de plantes indigènes, des espèces sélectionnées non pas sur une base esthétique, mais pour leur attrait faunique, ainsi que l'utilisation de mélanges de semences plus diversifiés sont autant de pratiques que ce projet a contribué à normaliser.

La période post-Kyoto est aussi marquée par une multiplication des objectifs des projets. Gestion des eaux pluviales, corridors de biodiversité, aide aux pollinisateurs ou réduction des îlots de chaleur, toutes ces nouvelles missions ont eu un impact important sur le design et les matériaux végétaux. Des plantes perçues depuis des lustres comme des nuisances, telles que l'asclépiade de Syrie, deviennent les symboles d'une éthique végétale naissante dont l'utilisation bouscule les pépiniéristes.

Ces derniers cultivent alors essentiellement dans une optique ornementale, il se révèle que les enjeux sont pris en compte de manière divergente par les différents maillons de l'industrie horticole, qui peinent ensuite à harmoniser leurs objectifs. Curieusement, malgré la disponibilité ces années-là d'une profusion d'espèces indigènes et introduites et de cultivars, l'embaras du choix a généré un effet délétère, car en réalité, seule une poignée d'espèces

populaires triomphaient sur le terrain. Frênes, hydrangées, calamagrostides « Karl Foerster », hémérocailles « Stella de Oro » et élyme des sables en sont les ambassadeurs, et avec l'arrivée sur le territoire québécois de l'agrite du frêne en 2008, on a craint, avec raison, que cet emploi excessif ait des conséquences désastreuses.

#### HIPPOPHAE RHAMNOIDES



Peut-être est-il prématuré de poser un regard critique sur les 15 dernières années de cette rétrospective, au sens où le recul n'est sans doute pas suffisant; néanmoins, des évidences sont perceptibles. Certaines tendances

s'inscrivent dans la continuité, comme le recours aux plantes favorisant les pollinisateurs; d'autres s'hypertrophient (pensons à l'omnipotence des espèces indigènes); puis, d'autres sortent de leur domaine d'origine pour s'immiscer dans les mandats d'architecture de paysage (les plantes nourricières en sont un bel exemple).

Justice sociale, diversité culturelle et des genres, contexte postpandémique, tous ces facteurs modulent l'espace public et le verdissement qui l'accompagne. Le projet de la rue De Castelnau témoigne des demandes citoyennes qui mentionnaient l'augmentation de la canopée, la présence d'arbres fruitiers et la végétalisation du mobilier comme des objectifs prioritaires parallèlement à la sécurité et à l'optimisation de l'espace piétonnisé. Ceci résume bien les influences de cette période toute récente et nous annonce que des programmations toujours plus complexes seront exigées des clients dans la phase qui s'amorce.

#### MICROFORÊTS MIYAWAKI

Ce bref survol de 60 années de sélection des matériaux végétaux laisse entrevoir à quel point même des entités biologiques peuvent être affectées par les idéaux propres à chaque époque. Désormais, l'approche fonctionnelle gagnera assurément en autorité pour la sélection des végétaux et pas seulement pour les arbres. Y sommes-nous préparés? L'engouement pour les microforêts Miyawaki indique aussi l'importance de proposer des solutions abordables et engageantes pour les citoyens. Enfin, sur le plan matériel, on s'attend au développement de nouveaux cultivars de plantes indigènes sélectionnés pour offrir cette résilience dont on parle tant, mais qui est si difficile à concrétiser. Nous aurons sans doute une sélection de plantes plus résistantes à la sécheresse et à la chaleur, au verglas, au vent et aux inondations, des espèces comestibles qui exigent peu de soin et des pelouses qui ne requièrent pas de tonte, qui sait? Une chose est certaine, les prochaines générations d'architectes paysagistes devront maîtriser une tout autre palette que celle utilisée depuis les 60 dernières années. Qu'ils s'y mettent dès maintenant. ✨

#### Photos

4. Nenad-Deliboss  
Asclépiade  
Asclepias

5. Pavel Volnov  
Argousier  
Hippophaea



# DÉMARCHES 20 ANS PAYSAGÈRES DE MOBILISATION RÉGIONALES DANS LES LAURENTIDES

À la suite des États généraux du paysage tenus en 1995, la question paysagère a retenu l'attention de nombreux fonctionnaires et organismes de la région des Laurentides. En témoigne d'ailleurs le nombre important d'études réalisées sur le sujet pour diverses municipalités régionales de comté (MRC) et municipalités, ainsi que pour la Direction régionale du ministère des Transports.

**C**es démarches, visant principalement l'acquisition de connaissances, allaient permettre de développer une sensibilité envers l'identité, le patrimoine et la conservation des caractères esthétiques de territoires tant agricoles, forestiers que villageois, et même des abords de l'autoroute des Laurentides. Les exercices de caractérisation ont mis en lumière un phénomène de dégradation des paysages laurentiens. La région, si estimée et reconnue pour ses paysages naturels et bâtis, était menacée de perdre ses attributs esthétiques au profit du développement. C'est avec une grande inquiétude que les organismes Environnement visuel plus, l'Association touristique des Laurentides et le Conseil de la culture des Laurentides ont tiré la sonnette d'alarme afin de faire réagir les élus et la population de toute la région.

## D'ABORD, METTRE LA TABLE

C'est l'entente cadre de développement de la région des Laurentides 2001-2006 qui soulève l'importance de mettre sur pied un mécanisme de concertation régionale. C'est donc à cette époque qu'est née la Table de concertation

des paysages des Laurentides. Pilotée par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, elle regroupe les représentants des huit MRC de la région (principalement des professionnels en aménagement) et sa présidence est assurée par le préfet de la MRC d'Argenteuil.

La mission de la Table consiste à assurer la concertation des organismes et gestionnaires municipaux tout en maintenant un leadership régional dans le domaine. Les activités de la Table ont permis de favoriser l'émergence de nouvelles approches pour protéger et mettre en valeur les paysages identitaires régionaux, d'élaborer un plan d'action et de piloter des projets collectifs. La première réalisation concrète de la Table a été la mobilisation des acteurs de la région dans une démarche multisectorielle et multidisciplinaire, la Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides. S'inspirant de la Charte du paysage québécois, celle des Laurentides a été adaptée à l'ensemble du territoire. Elle identifie des enjeux, formule des principes directeurs et propose des engagements qui accompagnent les intervenants gouvernementaux, municipaux, associatifs et privés soucieux de contribuer au développement durable de la région des Laurentides tout en assurant la protection

de ses paysages. L'un des objectifs de cette démarche consistait à attirer l'attention des acteurs en position d'influencer les décideurs. En 2004, la Charte avait été ratifiée par plus de 150 organismes privés et publics de la région des Laurentides.

La députée d'Argenteuil, Agnès Grondin, qui à l'époque a piloté la démarche de charte, estime que cet exercice aura été décisif dans la prise de conscience collective de l'importance des paysages. De nombreux projets et initiatives ont été influencés par cette démarche de sensibilisation. En effet, quelques municipalités ont adopté des règlements encadrant la construction dans les noyaux villageois, l'érection de tours cellulaires, l'affichage publicitaire en bordure des autoroutes, la protection des sommets de montagnes, etc. Et au sein des MRC, la préoccupation de la protection des paysages s'est inscrite dans les schémas d'aménagement.

Couper un paysage qui a mis des siècles à se profiler, c'est une grande décision. Effacer d'un trait le monumental et l'essentiel, c'est une grande affaire\*.

Mme Grondin remarque qu'encore aujourd'hui, dans certains bureaux municipaux, la Charte est affichée au mur. Elle a peut-être sombré dans l'oubli à certains endroits, mais les institutions et la population sont toujours conscientes de l'importance accordée aux paysages locaux et régionaux.

## ÉTAT DES LIEUX

Grâce à une importante aide financière du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Table de concertation sur les paysages des Laurentides a pu mettre en œuvre un audacieux projet d'acquisition de connaissances duquel allait naître, en 2014, l'*Atlas des paysages des Laurentides*, porté cette fois-ci par une instance politique, la Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides.

Un travail de documentation colossal a donc été réalisé sur un territoire de près de 12 400 km<sup>2</sup> par une petite équipe de professionnels embauchés par la CRÉ. Il s'agit d'un véritable recueil des caractéristiques physiques et sociodémographiques de toutes les Laurentides. L'exercice comprenait un découpage de toute la région en unités de paysages permettant une meilleure compréhension des attributs locaux.

La démarche d'élaboration de l'*Atlas* a aussi permis d'identifier les éléments particuliers du paysage de la région. On y recense près de 400 lieux, immeubles et objets classés par échelle d'intérêt local, régional ou national. La liste est d'autant plus intéressante qu'elle a fait l'objet de validations par le milieu. On y retrouve des vallées agricoles, des sommets de montagnes, des corridors routiers, des noyaux villageois, des espaces naturels, des chemins ancestraux, des ensembles bâtis, des ponts et barrages ainsi que le parc linéaire Le P'tit train du Nord. Ces lieux ont pu être intégrés aux schémas d'aménagement et de développement (SAD) des MRC. Sans nécessairement leur accorder un statut de protection, l'inscription aux SAD reconnaît la valeur de ces éléments particuliers du paysage pour la communauté.

La Table a joué le rôle de comité directeur pour l'équipe projet de la CRÉ, mais a aussi assuré une influence auprès des élus. Il est clair qu'à cette étape, l'intérêt de la classe politique était au rendez-vous, car cette dernière s'attendait à recevoir une riche documentation qui allait profiter à ses services d'aménagement et d'urbanisme pour la planification et la gestion du territoire.

Toutefois, le travail de transmission et d'intégration du contenu de l'*Atlas* n'a pu avoir lieu comme prévu. En effet, en 2015, à la suite de l'abolition des CRÉ, le projet n'a pu être poursuivi, laissant le milieu municipal sans le soutien d'une expertise régionale qui aura pris 10 ans à se développer. Sans organisme porteur, ce sont aussi les activités de la Table de concertation sur les paysages qui ont pris fin.



## EN ROUTE VERS LA PÉRENNITÉ D'UN PAYSAGE PATRIMONIAL

La démarche de concertation la plus récente s'articule autour du parc linéaire Le P'tit train du Nord, ancienne emprise ferroviaire abandonnée réaménagée en piste cyclable en 1996 par quatre MRC des Laurentides. Réel fleuron du réseau national Route verte, plus longue piste cyclable au Canada reconnue comme l'un des 10 meilleurs parcours à vélo au monde par le *National Geographic*, cet espace public de plus en plus populaire présente des enjeux de conservation de ses caractéristiques identitaires. Pour les MRC gestionnaires du parc, la question fondamentale était la suivante : quel est le potentiel et la pertinence de désigner le parc linéaire Le P'tit train du Nord comme paysage culturel patrimonial ? La réponse se trouvait assurément dans l'établissement d'un diagnostic paysager dans le cadre duquel une forme de validation des caractéristiques remarquables du parc revenait à la collectivité.

Financée par le ministère de la Culture et des Communications, la démarche amorcée par la feuée CRÉ a rapidement été reprise par la MRC des Pays-d'en-Haut pour le compte des MRC de la Rivière-du-Nord, des Laurentides et Antoine-Labelle. C'est ainsi qu'un chantier de réalisation d'un diagnostic paysager s'est amorcé, lequel comprenait un processus de consultation publique qui s'est déroulé en 2020. L'exercice a été réalisé par l'intermédiaire d'une plateforme de consultation en ligne. Les participants étaient invités à identifier leurs endroits préférés et les lieux remarquables le long du parcours. Des épingles devaient être apposées sur une carte interactive représentant les 200 km situés entre Saint-Jérôme et Mont-Laurier en y précisant :

Photo

Marie Ledoux  
Adrena Film  
Parc linéaire le P'tit  
train du Nord



Les vestiges  
[du P'tit train du Nord]  
ont ponctué l'évolution  
de la vie économique du  
territoire. Ils racontent  
beaucoup sur la vie collective  
sociale, culturelle, technique,  
[...] rurale, industrielle. Il est  
exceptionnel de pouvoir  
côtoyer ces témoins et leur  
contexte à proximité  
de la métropole\*\*.

\*  
Serge Bouchard, anthropologue et communicateur  
Extrait des fondements de la Charte des paysages  
naturels et bâtis des Laurentides

\*\*  
Extrait du diagnostic paysager  
du parc linéaire Le P'tit train du Nord



Pour localiser les paysages ou lieux  
à valeur esthétique, historique ou identitaire

« Ici, c'est beau ! »

« Ici, c'est historique ou symbolique ! »

Pour localiser les lieux à valeur d'usage

« Ici, je bouge, je socialise, je... »

Pour localiser les secteurs plus désagréables

« Ici, je n'aime pas... »

Pour identifier d'autres endroits qui  
ne correspondaient pas aux autres catégories

« Ici, c'est... »

Dans le rapport final déposé au printemps 2022, on y présente le parc linéaire Le P'tit train du Nord comme un véritable objet patrimonial, un vestige d'une époque industrielle empreinte de fierté dont la reconversion a été significative pour le réseau cyclable québécois et dont l'avenir mérite d'être assuré par une foule de stratégies de protection et de gestion de l'emprise.

L'analyse des différents moyens de protection a été complétée en 2024. Il en ressort la nécessité de combiner plusieurs statuts légaux et stratégies de mise en valeur des paysages du parc linéaire Le P'tit train du Nord, car à [...] défaut de se définir comme une seule entité homogène, il est plutôt constitué d'une enfilade de paysages

et de biens culturels patrimoniaux divers, mais reliés par un fil conducteur : l'ancien tracé ferroviaire<sup>1</sup>. C'est donc à travers cette complexité d'informations recensées pendant près de cinq ans auprès de professionnels et de citoyens engagés que les MRC gestionnaires devront naviguer afin d'assurer la pérennité des paysages et lieux identitaires de cette emprise aux vestiges historiques encore bien vivants sur le terrain et dans l'imaginaire collectif local. On peut déjà souligner l'intégration de certaines recommandations dans la dernière planification stratégique du P'tit train du Nord, notamment de conférer au parc une réelle image de marque basée sur sa signature paysagère.

### LEÇONS À RETENIR POUR L'AVENIR

Ces trois démarches de concertation auront certainement eu comme impact une meilleure prise de conscience, chez les fonctionnaires et les élus, de la richesse, des particularités et de la fragilité des paysages du territoire des Laurentides. De meilleure planification et intégration des projets dans le milieu, l'acceptabilité sociale et la capacité de soutien des paysages sont aujourd'hui des enjeux fréquemment discutés chez les responsables de l'aménagement dans le milieu municipal. Ces projets auront aussi mis en lumière que la concertation du milieu dans le domaine du paysage prend du temps et que la volonté politique est essentielle à la réalisation d'initiatives de protection et de mise en valeur.

Toutefois, pour les MRC et leurs municipalités constituantes, le défi consiste à intégrer les précieuses informations issues des activités d'acquisition de connaissances et à bien les utiliser à des fins de protection du territoire et d'aménagement, ceci afin de maintenir un leadership fort dans la région en matière de paysages. Et c'est particulièrement dans ce contexte que l'architecte paysagiste devient un professionnel incontournable! ✨

Photo

Marie Ledoux  
Adrena Film  
Parc linéaire Le P'tit  
train du Nord

# ROUTES ET PAYSAGES AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE



1. Herménégilde Lavoie, La voie Sir-Wilfrid-Laurier en 1943

La route et l'autoroute marquent le paysage et le font découvrir. Comment a évolué le rôle de l'architecte paysagiste dans ce dialogue avec les usagers du réseau et les observateurs à l'extérieur des emprises de nos infrastructures ? Les infrastructures sous la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) se composent bien sûr d'autoroutes et de routes nationales, mais également de routes régionales et collectrices, de haltes routières, d'aéroports régionaux, sans compter certaines autres propriétés comme deux chemins de fer, des ports et le canal de Soulanges.

**Patricia Boucher**

Architecte paysagiste, ministère des Transports et de la Mobilité durable (MDMT)

**Guy Bédard**

Architecte paysagiste, ministère des Transports et de la Mobilité durable (MDMT)

Ces infrastructures comprennent fréquemment des structures comme des ponts, des ponts d'étagement, des ponceaux et des murs antibruit. S'ajoutent à la liste des équipements moins familiers comme des passages fauniques, des bassins de rétention ou de compensation environnementale, etc. Ce sont là autant d'aspects qui peuvent interpeller l'architecte paysagiste à différents niveaux.

En plus des défis d'ordre esthétique, technique et économique qu'impose un projet routier, la place qu'il occupe s'inscrit également dans le temps et ajoute au patrimoine construit d'un territoire. La route franchit et relie des agglomérations, ce qui contribue à définir les communautés, les modes de transport (véhiculaire ou actif) et la qualité des échanges sociaux. En constante évolution pour s'adapter aux besoins de ses divers usagers, l'emprise routière est dynamique par ses éléments construits, renouvelés périodiquement, et par ses abords, fréquemment composés d'une végétation variée et d'une faune plus diversifiée qu'il n'y paraît. Les besoins et défis sont multiples pour l'architecte paysagiste, tout comme les échelles et les milieux de travail sont variés dans tout le réseau de transport du Québec.

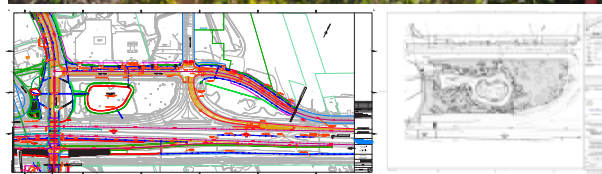
## ÉVOLUTION DE L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE AU MTMD

La profession d'architecte paysagiste s'est inscrite officiellement dans les activités du MTMD par l'embauche du premier professionnel dans le domaine il y a plus de 40 ans, M. Marcel Tremblay. Depuis, cette compétence prend de plus en plus de place dans la planification, la conception et la gestion des projets, et ce, tant par l'entremise de ceux qui œuvrent au sein du MTMD que par la participation de nombreux collaborateurs de firmes externes engagés annuellement et même de chercheurs universitaires, dont la contribution à la réalisation des études jalonne les dernières décennies.

Les premiers représentants de la profession ont fait évoluer l'aménagement des abords de route, qui est passé d'une approche essentiellement technique (p. ex. stabilisation des talus routiers par engazonnement ou reboisement des surfaces) à une vision plus large englobant la mise en valeur des emprises routières ainsi que les besoins des utilisateurs du réseau et ceux des observateurs se trouvant en bordure de celui-ci. Des outils ont été développés au début des années 80 dans l'effervescence et au cours de la mise en place des évaluations environnementales au Québec. Une *Méthode d'analyse visuelle pour l'intégration des infrastructures de transport* fut rédigée en 1986 par un collectif d'architectes paysagistes du MTMD, de l'Université de Montréal et de l'entreprise privée, en se basant sur les meilleures pratiques aux États-Unis et en Europe. Cette méthode a fait école par sa rigueur et sa qualité, et demeure une référence dans le domaine.

Elle a servi d'assise à d'autres outils de planification en intégrant l'architecture de paysage dans le cheminement d'un projet routier au MTMD. Il s'en est suivi l'arrivée de plusieurs normes au MTMD, développées par les architectes paysagistes en collaboration avec des collègues de professions variées. Le tome IV, qui traite des abords de route, comprend, notamment, des normes portant sur l'architecture de paysage, les mesures environnementales permanentes, les écrans antibruit, l'engazonnement

et l'arboriculture. La collaboration du Ministère avec la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) a été fructueuse par le financement de plusieurs projets de recherche portant sur, entre autres, les livres et rapports suivants : *Prise en considération des préoccupations paysagères dans les lois sur l'affichage, Requalification d'autoroutes et réhabilitation paysagère et urbaine, Le cadrage paysager des entrées routières de Montréal* et *Méthode d'étude paysagère pour route et autoroute*. Le Ministère fut l'un des partenaires publics à soutenir la création et le financement de la chaire de recherche en 1996.



L'approche complémentaire de l'architecture de paysage dans les projets routiers s'ajoute à celle des ingénieurs, des spécialistes du domaine de l'environnement et des autres professions en enrichissant tant les grands projets que les interventions à petite échelle. Par cette collaboration pluridisciplinaire, nombre de fonctions et objectifs sont régulièrement présentés et ajoutés aux projets initiaux du Ministère. Il en résulte des interventions beaucoup plus complètes. Par exemple, dans le projet d'élargissement de l'autoroute 20 à Lévis, l'équipe Paysage concernée s'est impliquée dans la disposition de grandes quantités de déblais contaminés en les utilisant dans son concept pour marquer l'entrée de la ville, atténuer les problèmes de viabilité hivernale par l'intégration de monticules brise-vent pour capter la neige, et limiter la prolifération d'une plante exotique envahissante en l'enfouissant sous des monticules.

Un bassin de rétention permanente a été modifié et planté de façon à créer divers habitats pour la faune aviaire. La profession, principalement axée sur l'utilisation des végétaux à ses débuts, a rapidement fait intervenir ses atouts dans la conception des structures dans les zones urbaines, dont le développement des gares de trains de banlieue dans la région métropolitaine de Montréal au cours des années 80. Depuis, de plus en plus de ponts, de ponts d'étagement et de murs de soutènement bénéficient de bonifications par un traitement architectural et l'intégration de composantes utilitaires. En 2016, le MTMD a intégré une première fois la notion de durabilité dans son

### Photos

#### 2. MTMD

Bassin de rétention échangeur 305 sur l'A20 à Lévis

#### 3. MTMD

Intersection du boulevard Laurier et de l'autoroute Duplessis à Québec





appellation. L'accessibilité à différents modes de transport, que ce soit pour de courtes ou de longues distances, est devenue une question de plus en plus actuelle et sensible. Avec un réseau routier de plus de 31 000 km, certaines routes continuent d'être développées, tandis qu'une grande partie nécessite une reconstruction ou une requalification. À proximité des structures majeures et des grands centres, le territoire et ses usages ont évolué au fil des décennies. Par exemple, une route de transit qui traversait autrefois un milieu rural peut désormais se retrouver dans un environnement urbain dense, où de nombreux services essentiels sont offerts à la population. À la circulation de transit s'ajoute la circulation locale et de proximité, transformant ainsi ces routes en véritables milieux de vie. La réfection de telles infrastructures nécessite une vision à long terme, répondant aux besoins actuels de tous les usagers tout en anticipant ceux des décennies à venir. Ce défi s'accompagne de préoccupations paysagères, environnementales, sociales et économiques nécessitant l'intervention d'équipes multidisciplinaires. Grâce à leur expertise en matière de compréhension des composantes, des fonctions et des enjeux des espaces extérieurs, les architectes paysagistes, en collaboration avec les urbanistes et autres spécialistes de l'aménagement du territoire, portent souvent la vision du bien-être et de l'expérience des usagers. Ainsi, leur contribution au sein des équipes de projet, du début à la fin, est essentielle. L'ensemble des interventions possibles s'appuie sur trois grandes fonctions : la sécurité et le confort, l'aspect technique et l'esthétique. Par exemple, les interventions peuvent porter sur la restauration de milieux sensibles, l'aménagement de brise-vent ou d'ouvrages de gestion durable des eaux pluviales, la mise en place de phytotechnologies, etc.

#### **DES FEMMES ET DES HOMMES INVESTI-ES DANS LEUR TRAVAIL**

Depuis l'embauche du premier représentant de la profession par le MTMD, plusieurs diplômé-es de l'École d'architecture de paysage ont intégré cette administration. Une vingtaine de professionnel-les ont été embauché-es au cours des ans, dont certain-es ont depuis pris leur retraite ou ont fait bifurquer leurs compétences vers la gestion ou la planification du territoire.

L'expertise des architectes paysagistes étant de plus en plus reconnue, de nombreuses directions territoriales expriment un fort intérêt pour leurs services afin de répondre à leurs besoins dans toute la province. La demande est grandissante, tout comme la complexité des enjeux. Les multiples facettes d'intervention dans le domaine des transports et la possibilité de marquer le territoire québécois par des interventions pérennes motivent les architectes paysagistes à poursuivre leur rôle de mise en valeur et d'intégration du réseau routier à son environnement.

#### **LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROFESSION AU MTMD**

Les changements environnementaux et l'impact de plus en plus grand des réseaux routiers sur les populations (cadre de vie et acceptabilité sociale) multiplient les enjeux pour les architectes paysagistes. Ils/elles devront être créatives et innovantes afin d'aider le MTMD à s'adapter aux extrêmes climatiques et à soutenir l'intégration des infrastructures dans les milieux de vie ainsi que la biodiversité dans les corridors de déplacement. Les possibilités sont nombreuses et stimulantes pour l'avenir. ✨

# SOIXANTE ANS D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE À LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN



**Valérie Rouette**  
Architecte paysagiste,  
Commission de la capitale nationale

**Claude L. Potvin**  
Architecte paysagiste retraité,  
Commission de la capitale nationale

Depuis 125 ans, la Commission de la capitale nationale (CCN) façonne l'identité de la région de la capitale fédérale, laquelle englobe les villes d'Ottawa et de Gatineau. Bien plus qu'une gestionnaire de terrains, elle imagine, protège et embellit les lieux emblématiques où se croisent patrimoine, nature et culture. Avec chaque projet, la CCN réaffirme son rôle de créatrice d'espaces vivants qui inspirent et rassemblent.

#### Photos

1. Commission de la capitale nationale  
Chemin de fer le long du canal Rideau, 1961

2. CCN  
Vue d'ensemble de la RCN, image d'époque

3. CCN  
Boulevard de la Confédération



Dans le cadre du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'AAPQ, nous soulignons l'apport des architectes paysagistes au sein de la CCN en retraçant brièvement son histoire. À l'aide de cinq exemples, nous verrons comment l'architecture de paysage a contribué à façonner l'identité de notre capitale nationale. De ses premières interventions jusqu'à aujourd'hui, cette discipline demeure un pilier essentiel dans la création d'espaces évocateurs et porteurs de symboles, faisant de la capitale un lieu à la fois accueillant et significatif.

### DES ORIGINES QUI REMONTENT À 125 ANS

Lorsqu'elle est choisie comme capitale du Canada en 1857, Ottawa n'est guère plus qu'un chantier de bûcherons. Pendant des décennies, son centre-ville demeure un amas de voies ferrées et de cours à bois. L'aménagement de la capitale s'amplifie en 1899 sous le premier ministre Wilfrid Laurier, avec la création de la Commission d'embellissement d'Ottawa, ancêtre de la CCN. Laurier avait une vision d'une « Washington du nord ».

Frederick Todd, pionnier de la profession au Canada, fut le premier architecte paysagiste à œuvrer comme consultant pour la Commission en 1903. Son rapport recommande, entre autres, la création d'un réseau de parcs et de promenades dans la capitale. D'autres ont suivi, notamment l'architecte spécialisé en architecture de paysage et design urbain Jacques Gréber, auteur du *Plan Gréber* (1950), engagé par le premier ministre William Lyon Mackenzie King, champion du développement de la capitale. Les deux hommes furent nommés, dans les années 1940, membres honoraires de l'Association des architectes paysagistes du Canada.

À partir des années 1960, l'architecture de paysage prit son véritable essor au sein de la CCN et attira des professionnels formés aux États-Unis et en Europe. Des figures marquantes comme Don Petitt, Ed Holubowich et D.W. Graham se joignirent à la CCN et contribuèrent au verdissement d'anciens sites industriels aux abords du canal Rideau ainsi qu'à la création de nouveaux parcs urbains. Puis, dans les années 1970, une nouvelle génération d'architectes paysagistes formés dans des universités canadiennes rejoignit la CCN. Aujourd'hui, plus d'une vingtaine d'architectes paysagistes membres de l'AAPQ et de l'OALA travaillent à l'aménagement de la capitale.



### RÉSEAU DES SENTIERS RÉCRÉATIFS

Dans les années 1970, la qualité de vie devient une priorité en urbanisme et en architecture de paysage. Alors qu'on déplore de plus en plus les impacts négatifs de la circulation automobile sur le milieu de vie, la CCN pose un geste novateur en mettant sur pied un premier réseau de pistes cyclables, inspiré des Pays-Bas. Les architectes paysagistes de la Commission sont impliqués dès le début dans l'idéation de ce réseau. Longeant le canal Rideau, puis empruntant les couloirs de verdure et les corridors riverains, les premières pistes offrent de magnifiques vues ainsi qu'une nouvelle forme de loisir. Rebaptisé « Sentier de la capitale », ce réseau multiusage devient un modèle à suivre partout en Amérique du Nord.

Aujourd'hui, le réseau comprend plus de 200 kilomètres et traverse des milieux urbains, résidentiels et naturels. Le plan directeur révisé de 2020 propose une vision audacieuse où la résilience climatique, l'inclusivité des usages, la sécurité et la saisonnalité sont mises de l'avant. Pour favoriser le transport actif, la CCN expérimente actuellement des prototypes de sentiers élargis et teste des voies séparées pour piétons et cyclistes.



### LE BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION

Parmi les réalisations majeures de la CCN figure le boulevard de la Confédération. Cette boucle, d'une longueur de 7,5 kilomètres, relie les deux côtés de la rivière des Outaouais, joignant le Québec et l'Ontario. Parcours de découverte, le boulevard traverse des sites d'importance nationale tels que le Parlement, la Cour suprême, de nombreux musées, ainsi que des parcs, monuments et ambassades.

Dès le début des travaux de conception en 1983, la principale difficulté est d'harmoniser les rues existantes, très diverses, en un ensemble visuel cohérent. La solution retenue comprend l'utilisation de pavés spécialisés et un système de signalisation, de lampadaires et de mobilier urbain uniques au boulevard.

La partie intérieure de la boucle centrale, le côté « État », revêt un caractère protocolaire et comprend une large esplanade bordée d'une double rangée d'arbres. Le côté extérieur de la boucle, le côté « ville », le relie aux secteurs commerciaux et résidentiels adjacents; il reprend une version simplifiée des éléments du paysage. La construction du boulevard, commencée en 1986, s'est prolongée sur plus de 25 ans et a comporté l'apport continu d'architectes paysagistes internes et de consultants externes.

## PARCS URBAINS

Les parcs urbains sont essentiels au portefeuille de la CCN, contribuant à définir le caractère et l'esprit de la capitale. Havres de beauté et de tranquillité, ils remplissent de multiples fonctions et offrent des vues remarquables sur les paysages emblématiques de la région. Les principaux parcs du centre sont le parc Major's Hill (datant de la fin du 19<sup>e</sup>), le parc Jacques-Cartier et le parc de la Confédération.

Certains accueillent des expositions florales, comme l'emblématique Festival des tulipes au parc des Commissaires, tandis que d'autres mettent en lumière des facettes de l'histoire du pays au moyen d'éléments d'interprétation et d'art public. Plusieurs parcs proposent également des installations de loisir ou sont des lieux d'événements culturels et de festivals d'envergure nationale. Au fil des ans, ces parcs ont été pensés, conçus et améliorés grâce au travail continu des architectes paysagistes.

La pointe Kiweki, signifiant « retour à la terre natale » en algonquin, est le plus récent ajout au portfolio des parcs de la CCN. Perché au sommet de l'escarpement, ce site offre l'une des vues les plus spectaculaires sur la région. Son réaménagement repose sur le concept « Paysage de la grande rivière », proposé par Janet Rosenberg & Studio.

Le projet améliore l'accessibilité universelle et l'aménagement du parc, tout en créant de nouveaux points de vue. L'intégration d'une passerelle piétonne, rappelant le lien piétonnier historique entre la pointe et le parc Major's Hill, reconnecte l'espace à son contexte public. L'interprétation du lieu, développée en collaboration avec les Premières Nations Kitigan Zibi Anishinabeg et Pikwakanagan, met en lumière la présence des Algonquins dans la région et célèbre leur culture et leur langue.



## LES MONUMENTS ET COMMÉMORATIONS

C'est dans sa capitale qu'un peuple rend hommage aux événements marquants de son histoire. La CCN a toujours reconnu la valeur symbolique des monuments commémoratifs et leur capacité de définir un lieu. Ses architectes paysagistes collaborent étroitement avec Patrimoine canadien pour sélectionner soigneusement l'emplacement de nouveaux projets de commémoration, encadrer leur élaboration et procéder à leur mise en œuvre. La capitale regorge de monuments marquants, plus particulièrement :

- *Un paysage de deuil, de souvenirs et de survie – Monument national de l'Holocauste (2017)* – Conçu par Studio Daniel Libeskind et Claude Cormier et Associés, ce



monument se compose de six parois de béton triangulaires formant une étoile, évoquant les étoiles jaunes imposées aux Juifs pendant l'Holocauste. Son design fusionne architecture, paysage, art et interprétation, et aborde les thèmes de la souffrance tout en transmettant un message puissant sur la force et la survie de l'humanité.

- *Coup de tonnerre – Monument national 2ELGBTQI+ –* Conçu par les architectes paysagistes de Public City Architecture, les artistes Shawna Dempsey et Lorri Millan et l'aîné Albert McLeod, ce futur monument commémorera la discrimination historique envers les communautés 2ELGBTQI+ au Canada, y compris durant la période de la purge LGBT (entre 1950 et 1990). Son design s'inspire du symbolisme d'un nuage orageux, qui incarne la force, l'activisme et l'espoir de ces communautés. Ce monument, l'un des rares à commémorer la discrimination contre les personnes 2ELGBTQI+ dans une capitale du G7, sera un emblème international dont l'inauguration aura lieu prochainement.



### AMÉNAGEMENT RIVERAIN

Ces dernières années, la CCN continue à rehausser l'accès aux berges et, encore une fois, l'architecture de paysage en est le moteur principal. Un projet emblématique de cette démarche a été la restauration de la Maison riveraine. Ce bâtiment, construit en 1914, est un rare exemple des premiers hangars à bateaux au Canada et sa situation unique sur la rivière des Outaouais lui confère une importance historique particulière. Le projet de revitalisation dirigé par les architectes paysagistes de la CCN a modernisé cette propriété patrimoniale, tout en la rendant accessible au public. Ses nouveaux aménagements en berge sont désormais un lieu d'animation dynamique, et le quai public offre, en été, un accès pour la baignade ou la mise à l'eau d'embarcations. En hiver, le site est accessible en skis, en raquettes ou à pied grâce à un sentier d'hiver polyvalent.

Dans une optique d'inclusivité, la Maison riveraine offre un accès équitable pour tous. Ce lieu permet de profiter de l'eau et des activités de plein air, recréant ainsi l'expérience d'un chalet canadien en plein cœur de la ville.

### CONCLUSION

Depuis plus de 125 ans, l'architecture de paysage à la Commission de la capitale nationale façonne et enrichit la région de la capitale fédérale. Des premiers réseaux de parcs et promenades imaginés par Frederick Todd aux projets contemporains intégrant la résilience climatique et l'inclusivité, la CCN continue de créer des espaces publics emblématiques. En mettant l'accent sur le patrimoine, la mobilité durable et la célébration de la diversité, la CCN offre un accès aux paysages urbains et naturels à tous les résidents et visiteurs. Ses projets exemplaires démontrent que l'architecture de paysage joue un rôle central dans la création de communautés dynamiques, accueillantes et résilientes, et qu'elle demeure une force essentielle pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain. ✨



#### Photos

4. CCN  
Pointe Kiwéki

5. CCN  
Monument national  
de l'Holocauste

# QUATRE ARCHITECTES PAYSAGISTES, QUATRE ÉPOQUES DIALOGUE SUR L'ÉVOLUTION DE LA PROFESSION

Louise Blanchet, Youssef El Saai,  
Serge Poitras et Lise Woods  
Architectes paysagistes, AECOM



Sous le couvert enneigé du parc du Mont-Royal, quatre architectes paysagistes se rassemblent pour une discussion. Le lieu, conçu par Frederick Law Olmsted, incarne parfaitement la dualité de leur profession : protéger la nature tout en répondant aux besoins urbains. Cette rencontre marque les 60 ans de l'AAPQ et offre une occasion unique de réfléchir sur l'évolution de l'architecture de paysage au Québec.

« C'est un cadre idéal pour cette discussion, commence Serge Poitras, actif depuis les années 1980. Le parc du Mont-Royal est emblématique de ce que nous essayons de faire en tant qu'architectes paysagistes : créer des lieux qui résonnent avec leur environnement et les communautés. » Autour de lui, Lise Woods, Louise Blanchet et Youssef El Saai acquiescent. Chacun représente une époque distincte de la profession et, ensemble, ils couvrent des décennies d'histoire, de défis et d'innovations. Lise, dont la carrière a commencé dans les années 1990, intervient : « Ce qui est fascinant, c'est que chaque génération a dû répondre à des enjeux différents. Ce dialogue nous permet de voir comment la profession s'est adaptée et enrichie au fil du temps. » Louise, qui a vu les années 2000 transformer l'architecture de paysage en une discipline de plus en plus conceptuelle, ajoute : « Nous faisons un travail tellement important et passionnant. Partager nos expériences, c'est aussi une façon de construire l'avenir. » Pour Youssef, qui représente la nouvelle génération, cet échange est une chance de mettre en perspective ses propres ambitions : « Nous travaillons aujourd'hui dans un monde complexe, avec des défis climatiques et sociaux majeurs. Mais je crois que cette complexité rend notre profession encore plus pertinente. »

LES DÉBUTS : UNE VOCATION À DÉCOUVRIR

#### **SERGE POITRAS – UNE RÉVÉLATION EN CALIFORNIE**

« Je me souviens parfaitement du moment où j'ai découvert l'architecture de paysage, s'exclame Serge. C'était à Berkeley, en Californie, au milieu des années 1970. Rencontrer les étudiants, voir tout ce qu'ils réalisaient en plans et esquisses, avec cette habileté à mixer art, pré-occupations sociales, nature et environnement, ça a été une révélation. » Cet épisode marquant incite Serge à entreprendre des études en architecture de paysage à Montréal, puis à Berkeley. Revenant au Québec, il se heurte à une tout autre réalité : « À cette époque, peu de gens savaient en quoi consistait la profession d'architecte paysagiste. Nous étions surtout associés à des projets d'embellissement, mais je savais que cette profession avait le potentiel d'embrasser une bien plus grande diversité. »

#### **LISE WOODS – UNE BIFURCATION INSPIRÉE PAR LA CURIOSITÉ**

Lise sourit en écoutant Serge : « Moi aussi, j'ai fait mes premières études en foresterie. Mais ce qui m'a amenée à l'architecture de paysage, c'est une brochure universitaire. J'ai été fascinée par l'idée de pouvoir exercer une

profession où l'on pouvait associer le dessin, la botanique et la planification stratégique. Je me suis dit : pourquoi ne pas essayer ? » Elle partage ses doutes initiaux : « Au début, je n'étais pas sûre de pouvoir m'imposer dans une discipline qui semblait encore si méconnue. Mais très vite, j'ai compris que cette incertitude était aussi une occasion d'innover et je n'ai jamais regretté ma décision. Il faut admettre toutefois que le début de carrière fut très difficile en raison de la récession qui a perduré et de l'impact qu'elle a eu sur l'embauche. La précarité a duré une décennie. »

#### **LOUISE BLANCHET – UNE PASSION ENRACINÉE DANS L'ENFANCE**

Louise intervient avec enthousiasme : « Contrairement à vous deux, j'ai toujours su que je voulais travailler avec les paysages. Mon enfance dans une pépinière familiale a façonné ma vision. J'adorais observer comment un aménagement pouvait transformer un lieu et jouer avec le vivant. » Son passage par l'horticulture l'a connectée au design, mais c'est en travaillant à la Ville de Montréal qu'elle a découvert la portée sociale de l'architecture de paysage.

« Ce métier, c'est bien plus qu'améliorer ou embellir les milieux. C'est créer des espaces qui touchent la vie des gens et qui donne du sens au lieu, quel qu'il soit. »

#### **YOUSSEF EL SAAI – UNE PERSPECTIVE DIFFÉRENTE**

Youssef apporte un regard différent : « Je viens du Caire, où les jardins sont rares et précieux. Notre petit espace vert familial était mon refuge. À l'adolescence, j'ai découvert le land art et réalisé que la nature pouvait devenir un matériau de création artistique. » Montréal a représenté une occasion unique pour lui : « Ici, il y a une véritable valorisation de l'innovation et de la résilience. L'architecture de paysage est perçue comme une réponse aux enjeux sociaux et écologiques. C'est exactement ce que je voulais explorer. »

Photo

Aurore Degaigne  
Photographe

### SERGE POITRAS – LES ANNÉES 1980 : LA PROFESSION EN QUÊTE D'IDENTITÉ

« Les années 1980 étaient une période de fondation, précise Serge. On travaillait principalement sur des projets d'embellissement; je pense notamment aux Florales internationales de Montréal en 1980, qui mettaient en avant la beauté des jardins. Mais, en termes d'approfondissement écologique ou de résilience, on en était encore loin. »

Il évoque également les défis des premiers projets nordiques : « Je me souviens des interventions de reboisement autour des barrages hydroélectriques dans le nord du Québec. Ces projets nous ont poussés à réfléchir à l'impact de nos pratiques sur les écosystèmes, même si ces réflexions étaient encore très embryonnaires. »

Serge ajoute avec un ton nostalgique : « À cette époque, nous cherchions encore nos modèles. Plusieurs d'entre nous s'inspiraient des États-Unis, où des écoles comme Harvard et Berkeley exerçaient déjà une forte influence sur la profession. Nos modèles classiques étaient, entre autres, Garrett Eckbo, Paul Friedberg, Hideo Sasaki, Lawrence Halprin, Ian McHarg, Peter Walker, Clare Cooper, Robert Royston. »

### LISE WOODS – LES ANNÉES 1990 : ENTRE CONSERVATION ET URBANISATION

Lise reprend : « Les années 1990 étaient marquées par des tensions importantes. D'un côté, on assistait à une urbanisation galopante qui menaçait les paysages naturels; de l'autre, la sensibilisation environnementale commençait à gagner du terrain. »

Elle raconte une expérience marquante : « La Ville de Mont-Tremblant avait mandaté le bureau pour lequel je travaillais et le mandat consistait à revoir le plan d'urbanisme et la réglementation. Un des enjeux réglementaires consistait, entre autres, à prescrire des normes pouvant assurer la préservation de l'intégrité des paysages. Les paysages étaient littéralement dévastés par les interventions incontrôlées. Ce mandat m'a permis de jouer un rôle important dans la préservation des paysages soumis aux pressions incessantes du développement de villégiature. Ces paysages sont pour moi un patrimoine collectif et nous devons, en tant qu'architectes paysagistes, contribuer à leur préservation. »

Elle évoque également la collaboration interdisciplinaire : « Je suis de cette époque où tous les projets se réalisaient en interdisciplinarité. Cet échange a été une véritable richesse et a marqué ma pratique. »

### LOUISE BLANCHET – LES ANNÉES 2000 : UNE EXPLOSION CONCEPTUELLE

« Pour moi, les années 2000 ont été incroyablement excitantes. C'est à ce moment-là que l'architecture de paysage a commencé à s'affirmer comme une discipline centrale dans la conception des espaces urbains. » Elle se souvient particulièrement du *Lipstick Garden* de Claude Cormier : « Ce projet a complètement redéfini ma vision de ce que l'architecture de paysage pouvait



être. Il montrait qu'un espace pouvait raconter une histoire forte et vibrante. Surtout, l'architecte paysagiste détenait le pouvoir d'agir partout en donnant un sens, une identité. » Louise souligne également l'évolution des attentes envers les espaces publics : « Les parcs ne se limitaient plus à être fonctionnels ou esthétiques; ils devenaient des lieux de rencontre, des symboles culturels, des espaces d'expression. Tous les moyens étaient bons pour transformer le paysage, et tous les paysages valaient qu'on s'y attarde. Les friches, les stationnements, les sites industriels, les rues : tous lieux avaient un potentiel d'être vécus et aménagés. Les limites du jeu semblaient infinies. »

### YOUSSEF EL SAAI – AUJOURD'HUI, UNE DISCIPLINE TOURNÉE VERS LA RÉSILIENCE

Youssef partage une perspective contemporaine : « Aujourd'hui, nos projets doivent répondre à des défis complexes. Nous sommes à l'intersection de plusieurs disciplines, et nos interventions doivent être aussi stratégiques qu'esthétiques. »

Il évoque un projet récent : « Nous avons transformé un ancien site industriel en un parc multifonctionnel. Ce parc intègre des bassins de rétention pour capter les eaux de pluie, réduit les îlots de chaleur et offre un refuge pour la biodiversité. Ce type de projet montre comment l'architecture de paysage peut répondre aux crises actuelles tout en améliorant la qualité de vie des communautés. » Youssef insiste sur l'importance de la collaboration : « Nous ne pouvons plus travailler en vase clos. Chaque projet mobilise des ingénieurs, des biologistes, des urbanistes. Cette interdisciplinarité est essentielle pour créer des solutions durables. »



Photos

2-3. Aurore Degaigne  
Photographe



### SERGE POITRAS – RECONNECTER LES GENS À LA NATURE

« Nous devons continuer à reconnecter les gens avec la nature, c'est essentiel, affirme Serge. Mais il faut aussi répondre à des enjeux plus larges, comme la justice environnementale et l'équité sociale. L'architecture de paysage a un rôle unique à jouer dans cette transition. Il faut viser haut et voir grand. »

### LISE WOODS – ÉDUCER ET COLLABORER

Lise insiste sur l'importance de sensibiliser le public et les décideurs : « Beaucoup de municipalités ne réalisent pas encore à quel point les paysages sont essentiels pour la santé et le bien-être collectif. Nous avons un rôle éducatif important à jouer. » Elle ajoute : « La collaboration est également cruciale. Les défis actuels, comme le changement climatique ou l'urbanisation massive, nécessitent une approche intégrée. Travailler avec d'autres experts enrichit nos projets et leur donne une portée plus large. »

### LOUISE BLANCHET – OSER ET EXPÉRIMENTER

« Ce que j'aime dans notre profession, c'est qu'il n'y a pas de limites fixes, déclare Louise. Chaque projet est une chance d'explorer et de créer. Nous devons continuer à oser, à prendre des risques, car c'est ainsi que la discipline évolue. » Elle poursuit : « Je suis convaincue que l'avenir de l'architecture de paysage réside dans notre capacité à raconter des histoires à travers nos projets, des récits qui inspirent, connectent les gens et injectent de la richesse dans notre patrimoine paysager, qu'il soit urbain ou rural. »

### YOUSSEF EL SAAI – CONCEVOIR POUR LA RÉSILIENCE

« La résilience doit être au cœur de nos pratiques, conclut Youssef. Nos projets doivent anticiper les crises futures tout en proposant des solutions durables et inclusives. Cela demande une approche systémique, mais aussi une profonde sensibilité pour les lieux et les communautés que nous servons. »



Pour Serge, Lise, Louise et Youssef, l'architecte paysagiste est non seulement un créateur, mais aussi un médiateur entre la nature et la société. Chaque projet est l'occasion de tisser des liens, de renforcer des écosystèmes et de raconter des histoires qui résonnent à travers les générations. « Les paysages racontent nos valeurs et nos ambitions, mais surtout, ils façonnent la manière dont les gens vivent ensemble », conclut Louise. « Il faut bien l'avouer, quelle magnifique profession ! Et quel futur devant nous ! », s'exclame Serge. Alors que l'AAPQ célèbre ses 60 ans, cet échange rappelle que l'architecture de paysage ne cesse de se réinventer. Avec des professionnels engagés, créatifs et tournés vers l'avenir, la discipline continuera d'enrichir le territoire québécois, de contribuer à la résilience de nos collectivités et d'imaginer des paysages qui sauront relever les défis de demain. Si l'histoire de ces 60 dernières années nous enseigne quelque chose, c'est bien que l'architecture de paysage au Québec, portée par sa créativité, son agilité et sa polyvalence, est prête à répondre aux besoins d'un monde en transformation. ✱

Photo

1. Vincent Brilliant  
Parc Rosemont



# LEÇONS DE RÉCRÉOTOURISME

Lorsqu'elle s'inspire des réflexes du récréotourisme, l'architecture de paysage décuple sa pertinence auprès des communautés et des individus. Elle explore le potentiel de chaque site à se transformer en une destination attrayante et unique.

**L**e récréotourisme et l'architecture de paysage ont en commun leur matière première: le paysage. Une fine compréhension multidisciplinaire révèle le plein potentiel d'un site, quel qu'il soit. Les caractéristiques physiques, naturelles, climatiques, environnementales sont autant d'aspects dont il faut tenir compte dès les balbutiements de chaque mandat. À cela s'ajoute la nécessité de comprendre les habitudes et comportements des gens pour que le résultat reflète leur réalité sociale et culturelle. Autrement dit, les idées qui s'ensuivent ne peuvent être une réplique identique d'un autre projet ou un concept imposé au lieu; elles doivent émerger de ce que le territoire a à offrir. Le goût des grands espaces tapisse l'histoire du tourisme au Québec. En puisant dans les principes du récréotourisme, l'architecte paysagiste intervient de

manière à proposer des ambiances uniques qui anticipent et orientent les interactions entre l'humain et l'environnement; l'aménagement fonctionnel du lieu et l'expérience du visiteur guident ses réflexions. Si l'esthétisme fait partie de ses préoccupations, il/elle veille à ce que cet aspect ne prenne jamais le pas sur les besoins et les sensations de l'utilisateur. La séquence de découvertes est réfléchie: de quelle façon une personne accède-t-elle au site et quel est son parcours? Comment prévoir une circulation fluide et agréable? Quelles mesures peuvent être prises pour favoriser l'inclusion tout en encourageant la mobilité active? Ici comme ailleurs, une approche qui place l'être humain au cœur de ses préoccupations représente une piste pour apprivoiser le monde qui nous entoure avec sensibilité et pertinence.



## L'EXPÉRIENCE AU CŒUR DU VILLAGE DE SKI

L'architecture de paysage est une profession qui, à la fin du siècle dernier, a grandement servi le développement du village de ski. C'est l'architecte paysagiste américain Eldon Beck qui signe en 1978<sup>1</sup> le plan directeur du centre de villégiature de Whistler, en Colombie-Britannique.

Sa vision globale propose un aménagement au caractère organique qui s'accorde au rythme des saisons et encapsule l'essence des montagnes, une destination qui s'imbrique dans l'environnement comme si elle en avait toujours fait partie.

Avec ses espaces rassembleurs ainsi que ses bâtiments qui orientent les vues, sa mouture encourage la déambulation et le divertissement dans un village piétonnier. Le concept de Whistler est rapidement devenu prisé pour sa capacité à rehausser un séjour en plein air.

En entrevue pour le *Pique Newsmagazine*<sup>2</sup> en 2005, Eldon Beck revient sur le projet et fait part, plus largement, de sa vision d'un plan d'ensemble réussi. « Pour moi, c'était un design très puissant, car il est parvenu à créer une véritable connexion entre les individus et leur environnement en les incitant à ralentir, s'arrêter et contempler. Ensuite, tu connectes les gens entre eux, les gens au lieu. Planifier des villages est avant tout une question de relations – de relations avec la nature, avec la culture, et avec les autres qui partagent l'espace. »

Au Québec, Eldon Beck a laissé sa marque dans le design du village de Mont-Tremblant, sur lequel a travaillé la firme montréalaise Projet Paysage dès le début des

années 1990. Au pied de la montagne, une promenade en escaliers relie l'entrée à une place publique baignée de soleil et à l'abri du vent. Une scène anime le tout tandis que les terrasses de restaurants et les chaises Adirondack invitent à se poser. L'aménagement mise sur l'accessibilité à pied à tous les services, de l'hébergement au divertissement. La montée en cabriolet procure aux visiteurs une vue panoramique du site. Pour la province, ce type de concept était novateur à l'époque, transformant une station de ski presque élémentaire en une véritable attraction d'envergure où l'expérience évolue avec la saisonnalité.

## PENSER L'ESPACE COMME UNE DESTINATION

Aujourd'hui, la philosophie de Beck s'exporte aisément en dehors des centres de villégiature. Ce type de réflexion permet de proposer des solutions créatives adaptées à des contextes précis et d'anticiper les mouvements des usagers pour qu'une symbiose se crée entre les individus et leur environnement.

C'est ce qui s'est produit pour le projet High Line, à New York<sup>3</sup>. Ce parc surélevé s'étale sur un corridor continu de 2,3 km, sur l'ancienne ligne d'un chemin de fer. Laisse à l'abandon après l'arrêt du trafic sur la ligne, la structure a naturellement été recouverte de jardins sauvages. Elle compte maintenant 500 espèces d'arbres et de plantes qui accentuent cette rencontre inusitée entre le développement industriel et la végétation. Accessible au public à partir de 2009, ce nouveau milieu de vie a remarquablement revitalisé le quartier. Il offre désormais un circuit de découvertes où se succèdent les initiatives artistiques et communautaires, ainsi que des écosystèmes variés.

À Québec, la promenade Samuel-De Champlain<sup>4</sup> met en valeur le majestueux Saint-Laurent dès la première

#### Photos

2. Vincent Brillant  
Station Mont Tremblant

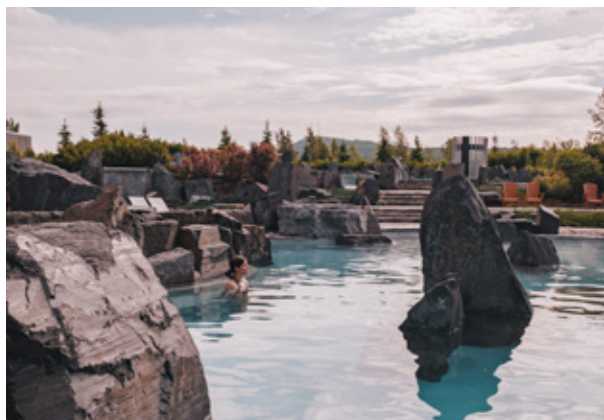
3. The Storytellers MTL  
Förena Cité thermale



phase du projet en 2008. À terme, des installations forment une série de tableaux qui agrémentent la berge. Chacun instaure une immersion singulière qui dynamise le trajet de la piste multifonctionnelle et contribue à revitaliser le secteur à sa juste valeur, révélant ainsi un attrait régional pour la communauté et les touristes.

Toujours en répondant aux besoins de l'utilisateur, l'architecte paysagiste cherche à créer des ambiances qui stimuleront ses sens. L'éclairage, les couleurs, les textures, la végétation sont prévus en ce sens, instaurant des zones qui témoignent d'une intention (une invitation à jouer, à déambuler, à se détendre, à s'imprégner de la nature, etc.).

Grâce à toutes ces préoccupations, le site parvient à s'articuler comme une destination à part entière, à l'échelle du quotidien. Il suscite des moments mémorables qui invitent les gens à revenir à cet endroit, avec d'autres personnes, dans un autre contexte, durant une autre saison. Pour Gianna Cabanas, architecte paysagiste depuis 25 ans et directrice de conception chez Projet Paysage, c'est cette interaction qui confirme la réussite d'un design. « Ce qui me fait le plus vibrer, c'est quand on conçoit un projet, qu'il est construit, et que, là, on voit les gens se l'approprier. C'est là qu'on se dit "On a fait un bon travail". »



### L'INFLUENCE DU RÉCRÉOTOURISME DANS UNE TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE

Pour Gianna, le lien entre l'architecture de paysage et le récréotourisme est intriqué dans sa trajectoire professionnelle. Au moment où elle a rejoint Projet Paysage, la firme travaillait depuis une dizaine d'années sur le village de Mont-Tremblant. Elle s'est vu confier de nombreux projets du même genre, comme le Blue Mountain Resort, en Ontario, ou le Mountain Creek Resort, au New Jersey. Elle conserve de cette époque d'importants acquis qui colorent son regard sur sa profession et sa posture de mentore au sein de Projet Paysage. Les gestes propres à ce domaine teintent profondément toute l'approche et l'ADN de la firme.

« Le récréotourisme m'a permis d'acquérir tous les bons réflexes de conception. Ça m'a aussi permis d'apprendre à collaborer avec les autres consultants parce qu'on ne travaille jamais seul-e. C'est vraiment un travail de coordination, tout particulièrement avec les architectes, parce que le bâtiment doit tirer profit du site et de son environnement. » De cette période formatrice, Gianna se souvient des séances d'*envisioning*. Ces moments rassemblaient tous les acteurs impliqués – consultants, client,

service du marketing, etc., tout le monde y était! – pour faire ressortir une vision globale et complète du mandat. « Quand on peut, avec certains clients, on en fait encore », souligne Gianna.

C'est ce qui s'est produit pour l'élaboration de Förena Cité thermale<sup>5</sup>, terminée en 2020. L'étroite collaboration entre Projet Paysage et les différents partenaires a su faire émerger tout le potentiel de cet ancien champ agricole. L'expérience de détente se trouve rehaussée par le travail du territoire, notamment grâce à la façon dont les bâtiments et dénivellations ajoutés dissimulent les nuisances sonores et proposent des points focaux vers le mont Saint-Bruno. La vision du projet prend vie par l'entremise des matières, des textures et des volumes, qui incarnent les influences culturelles – du bassin islandais au bain de vapeur russe, en passant par la tradition allemande du maître Aufguss, un rituel de détente unique. « Notre but ultime comme architecte paysagiste, c'est de créer des lieux avec des ambiances pour offrir une expérience marquante au visiteur », résume Gianna.

### UNE VISION POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX D'AUJOURD'HUI

Les leçons du récréotourisme se transposent à tout espace public. Le parc Rosemont, complété en 2023, montre que l'expérience usager et la résilience climatique représentent deux parties d'un tout. Le bien-être des individus, des communautés et de l'environnement s'y complète organiquement. La rivière sèche, par exemple, recueille tantôt les jets d'eau, tantôt l'excès des eaux de ruissellement; bordant les modules de jeux, elle constitue aussi une zone d'exploration pour les enfants. Divisé en trois zones principales – la Place, la Clairière et le Boisé urbain –, le parc éponge dessert une diversité de besoins citoyens en toutes saisons. Les gens du quartier y retournent pour marcher dans la microforêt, patiner l'hiver, pique-niquer l'été, lire en plein air, se rassembler entre amis... Avec plus de 500 arbres, un parterre de trèfle, des arbres fruitiers et des plantes mellifères, l'oasis citadine matérialise un écosystème dont l'humain fait harmonieusement partie.

Le rôle de l'architecte paysagiste évolue au rythme des enjeux sociétaux et culturels qui entourent son métier. Les changements climatiques amènent la profession à se positionner par rapport à sa responsabilité environnementale. La pandémie, en parallèle, a confirmé de façon éloquente la pertinence de l'architecture de paysage dans nos milieux de vie. Avec une approche actuelle comme celle du parc Rosemont, l'inventivité du récréotourisme apporte une audace rafraîchissante et une propension à sortir des sentiers battus pour proposer des solutions novatrices. Cette agilité multidisciplinaire est un outil redoutable pour penser le rapport à l'espace dans une perspective durable qui rehausse, dans le quotidien, la trajectoire des individus et des communautés. ✨

V

X

O

P

P

# POINTS DE VUE ET EXPÉRIENCES PAYSAGÈRES À TRAVERS LES GÉNÉRATIONS

À l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'AAPQ, l'organisation souhaite offrir à ses membres une certaine perspective de l'évolution de la profession et des paysages au Québec. Pour ce faire, nous avons consulté des membres de différentes générations qui œuvrent dans diverses régions et divers domaines de la profession. Nous remercions chaleureusement chaque personne qui a eu la générosité de se pencher sur les questions contenues dans cet article. Cet exercice a été fort révélateur et a permis de mettre en lumière à la fois ce qui nous unit, ce qui nous distingue, les grands défis que nous devons surmonter tous ensemble ainsi que l'incroyable variété de domaines d'application de notre profession. Nous espérons que cet article vous apportera un sentiment d'appartenance et que vous saurez profiter de toutes les petites perles de sagesse qui ont été prononcées par vos confrères et consœurs.

## PERSONNES INTERROGÉES



AMP  
Anne-Marie Parent



DC  
Daniel Chartier



GD  
Geneviève Depelteau



ISA  
Iseult Séguin Aubé



JFB  
Jean-François Bélange



JM  
John MacLeod



JP  
Joanne Proulx



LB  
Louis Beaupré



MA  
Malaka Ackaoui



NB  
Nathalie Blanchette



RD  
Robert Desjardins



SH  
Stéphanie Henry

## 01 DÉSIGNATION, MISSION ET RÔLE DE L'ARCHITECTE PAYSAGISTE

Comment préférez-vous désigner notre discipline : « architecture de paysage » ou « architecture du paysage » ? Pourquoi ?

**AMP:** Quand je me suis inscrite à l'université, on s'inscrivait en architecture paysagiste. La discipline n'était ni architecture de paysage, ni architecture du paysage. Comme c'était une nouvelle profession au Québec et que les architectes paysagistes de l'époque avaient fait leurs études à l'étranger, on avait demandé à l'OQLF quelle était la bonne terminologie. On nous avait répondu que la personne est « architecte paysagiste » et que la profession est « l'architecture de paysage ».

**JP:** Pour ma part, en autant qu'il y ait les mots « architecte » et « paysage »...

**NB:** Pour la discipline elle-même, on devrait dire architecture du paysage parce que l'ensemble de nos interventions ont un impact sur le paysage. En revanche, à l'échelle d'une petite entreprise comme celle où je travaille, on fait de l'architecture de paysage (plusieurs petits paysages). Donc, aucune des deux appellations n'est à proscrire.

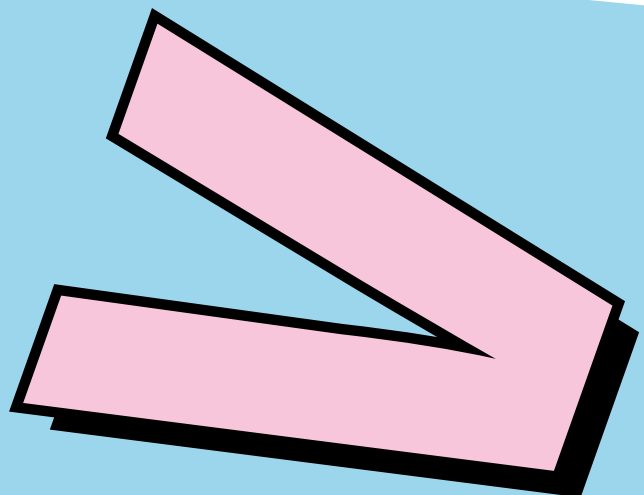
02 En une phrase, que fait vraiment un-e architecte paysagiste selon vous ?

**DC:** Ce qui m'a beaucoup inspiré à devenir architecte paysagiste, c'est le mouvement *Design with Nature* avec Ian McHarg et ça décrit bien ce que nous faisons.

**JFB:** Nous sommes des professionnelles qui définissons des espaces de vie extérieurs et qui personnalisons l'environnement construit.

**RD:** Une architecte paysagiste, ça fait du beau pour faire du bien (à l'environnement, au cœur, à l'ensemble).

**SH:** L'architecte paysagiste dessine et orchestre, tant dans la programmation que dans la formalisation, les espaces ouverts, notamment les espaces publics, qui sont le socle de l'occupation humaine.



03

Comment décrivez-vous ce qui distingue l'architecte paysagiste des autres professionnel·les de l'aménagement ?

- DC:** Ce qui nous distingue beaucoup, c'est notre manière de sculpter le sol, en partant des forces du lieu, pour créer des lieux dans lesquels il fait bon vivre.
- JFB:** Nous pensons en espace et en multidisciplinarité. Nous avons une vision plus générale des aménagements. Dans l'accompagnement des clients, ça paraît et c'est apprécié.
- JM:** Il/elle se distingue par sa sensibilité envers le monde naturel, son souci du bien-être de tout ce qui vit et ses efforts pour intégrer des principes artistiques à l'aménagement du paysage.
- JP:** L'architecte paysagiste est un chef d'orchestre. Il y a beaucoup de musiciens dans un orchestre; sans chacun d'eux, la musique n'existe pas et sans le chef, la musique sonne faux. Selon moi, l'architecte paysagiste est le/la mieux placé·e pour diriger avec cohérence et harmonie !

04

Quel est le préjugé le plus persistant sur les architectes paysagistes ?

- DC:** Le préjugé qui persiste, c'est qu'on est là pour planter des arbres et faire de la finition ou du maquillage. Le problème, c'est qu'il faudrait être là à l'origine, quand on décide d'implanter un bâtiment ou une route, et non à la fin pour réparer ce qui a été mal conçu.
- JP:** Puisque la pensée créée, je préfère penser qu'il n'y en a pas.
- MA:** Je dirais que les personnes ne connaissant pas la différence entre paysagiste et architecte paysagiste font un amalgame et pensent que nous réalisons physiquement les projets (construction, plantation). Il y en a aussi beaucoup qui pensent que notre discipline se limite aux végétaux et nous confondent avec les horticulteurs. Mais c'est surtout parmi le public et non parmi les professionnel·les. C'est moins pire que c'était, mais ça persiste.

## ÉVOLUTION DE LA PROFESSION ET DU PAYSAGE AU QUÉBEC

05

Comment le paysage québécois a-t-il changé ces 60 dernières années ?

- GD:** L'étalement urbain a engendré une homogénéisation de nos paysages et la disparition de nos terres agricoles. En contrepartie, les villes se sont verdies.
- JM:** Le paysage québécois a évolué avec l'urbanisation, l'industrialisation de l'agriculture, le développement du tourisme, etc., mais aussi par la requalification des rives du fleuve, des rivières et des lacs, et des espaces urbains en respectant davantage la biodiversité, la diversité des populations humaines.
- NB:** Il y a de moins en moins de paysages ruraux. Nos paysages s'urbanisent.
- RD:** Ça n'a pas beaucoup changé. J'ai peut-être encore la même pensée qu'un jeune étudiant, dans le sens où je veux tout changer en même temps, mais quand je regarde l'environnement qui nous entoure, je ne trouve pas qu'on l'a bonifié. Je dirais même qu'il s'est détérioré. Le comportement des gens envers le paysage n'a pas changé fondamentalement.
- SH:** Ce que je constate depuis les 10 ou 20 dernières années, c'est que la place de la commande publique s'appuie de plus en plus fermement sur la participation citoyenne. Le droit à la ville se manifeste par la création d'aménagements transitoires ou temporaires qui multiplient les usages et les visages de l'espace public. Le paysage n'est plus forcément perçu comme une transformation définitive. Les transformations plus légères, plus malléables, permettent des projets plus osés, plus souples.

Comment croyez-vous que le paysage évoluera au cours des 60 prochaines années ?

- GD:** Les changements climatiques auront un impact tant positif que négatif sur la végétation. Cela influencera également le développement des régions nordiques du Québec.
- ISA:** On a des défis importants à relever pour faire face à la double crise des changements climatiques et de la biodiversité. L'évolution du paysage dépendra des actions concrètes que l'on posera – ou non – dans les prochaines années.
- LB:** Une attention importante sera apportée à la protection des espaces verts et à la restauration des milieux perturbés. Avec les changements climatiques, je pense qu'on entre dans une ère où notre expertise sera importante sur les plans de la protection et de la restauration.
- MA:** Ce n'est pas évident de répondre à ça. Pour moi, un paysage doit répondre à une culture, une philosophie. Comme on est un pays d'immigration, je pense que ça pourrait exercer une influence sur le paysage.

06

À votre avis, quelle est la responsabilité d'un·e architecte paysagiste pour l'avenir ? Comment un·e architecte paysagiste peut-il/elle anticiper les changements à venir ?

07

- AMP:** Le rôle le plus important de l'architecte paysagiste dans les années à venir est de prendre sa place en matière d'environnement. L'architecte paysagiste est celui/celle qui a une vision d'ensemble et qui est le/la mieux positionné·e pour orchestrer les différentes disciplines impliquées dans un projet comportant des enjeux environnementaux.
- GD:** C'est important de bien connaître les outils réglementaires pour mieux accompagner les municipalités dans le développement de leurs PIIA. Cela permet d'éviter de mauvaises interprétations par les personnes qui doivent appliquer ces règles.
- ISA:** Notre profession est très bien positionnée pour apporter une contribution importante à la transition socioécologique. On a de l'expertise à développer et à mettre en valeur dans plusieurs champs d'action tels que la gestion des eaux pluviales, l'atténuation des îlots de chaleur, le développement de corridors écologiques, etc. C'est fondamental et c'est vers cela qu'on doit s'en aller pour montrer notre crédibilité comme profession. En nous appuyant sur la science et par nos designs, on doit être en mesure de réaliser des projets qui misent sur la qualité à toutes les étapes. Des études montrent qu'il y a souvent un décalage entre les objectifs élaborés dans la phase de design et les retombées concrètes d'un projet, faute d'une attention suffisante portée à l'évaluation postconstruction des aménagements. Il faut allouer le temps et les budgets nécessaires pour évaluer nos actions et tirer des leçons qui pourront orienter nos interventions futures.
- JM:** Il faut rester ancrés dans les valeurs fondamentales de l'architecture de paysage, telles qu'élaborées par nos pionniers. Ces valeurs étaient essentiellement liées à la protection de l'environnement, au design et à la planification en harmonie avec les écosystèmes.
- JP:** Il faudra réduire l'impact négatif de nos actions sur notre santé globale. Nous devons réfléchir au désordre que nous pourrions créer involontairement par nos actions, nous reconnecter aux bienfaits de la biodiversité et comprendre que, sans elle, nous n'existons pas. Il faudra rétablir l'équilibre entre intervenir et laisser aller la nature en respectant les cycles de vie, et retourner aux savoirs ancestraux que nous avons malheureusement délaissés.
- MA:** Il faut être curieux et s'éduquer toute sa vie. L'école, elle ne donne pas tout. On a tout à apprendre nous-mêmes, par l'expérience, des conférences ou des cours supplémentaires,

et pas seulement sur l'architecture de paysage, mais sur les autres disciplines également. Élargir ses connaissances, c'est super important. Ça permet de mieux convaincre.

**RD:** Les architectes paysagistes ont la capacité d'agir, mais encore faut-il qu'on les laisse le faire. Nous avons encore un grand défi à surmonter face à la méconnaissance de notre profession du point de vue du public. Les efforts de nos associations et nous-mêmes devrions mettre se situent surtout sur le plan de la promotion de la profession. Nous sommes de très bons chefs d'orchestre, mais nous ne vendons pas de billets. Ça prend un public pour nous écouter.

## ENJEUX D'AMÉNAGEMENT

08

L'étalement urbain nuit à la qualité de vie.  
Vrai ou faux ?

**DC:** La consolidation des milieux bâtis est essentielle. Cependant, les plans d'urbanisme et les projets doivent être équilibrés. Par exemple, les principes du PUM pourraient s'appliquer correctement ou incorrectement dans la restructuration du territoire. Il faut comprendre que si on agit intelligemment, ça ne nous coûtera pas plus cher à long terme.

**JFB:** Ici, à Rouyn-Noranda, en raison de la topographie et de la géomorphologie locales, l'étalement urbain se fait dans des chemins de rang périphériques établis depuis longtemps. Ceci fait en sorte que les gens sont répartis sur un très grand territoire. Il y a nécessairement un impact négatif sur la qualité de vie et la notion de vivre-ensemble. Par exemple, la socialisation des enfants du cœur urbanisé ne suit pas la même dynamique que celle qui existe entre ceux de la première ou de la deuxième couronne.

**MA:** Je modifierais l'énoncé ainsi : l'étalement urbain nuit à la qualité de l'environnement et réduit les possibilités d'offrir à la population des services convenables à cause de la faible densité. Je prône la densité, mais une densité raisonnable. Par exemple, quand un enfant peut marcher jusqu'à son école, il a plusieurs occasions d'explorer et de grimper sur les bordures de trottoir ou de rencontrer des gens. Ça favorise un meilleur développement.

**NB:** Si quelqu'un n'est pas à proximité d'un service dont il a besoin au quotidien (travail, école, commerce, institution, etc.), sa qualité de vie en est définitivement affectée. Toutefois, il est possible d'avoir accès à tous ces services sans vivre dans un milieu urbain.

**SH:** Je dirais plutôt que la densité favorise la qualité de vie. La densité permet des services à plus courte distance, plus de développement culturel, plus de développement actif, plus de socialisation, bref une ville plus en santé. Le plateau Mont-Royal est l'un des quartiers les plus denses au Canada et je trouve que cette densité est absolument agréable à vivre.

09

Plantons des arbres : c'est la meilleure façon de lutter contre les changements climatiques. On est d'accord ?

**GD:** Non. La plantation d'arbres est souvent mal réalisée. En Colombie-Britannique, la réglementation est beaucoup plus stricte. Il y a des spécifications quant aux espèces, au périmètre de protection des racines, au type de sol à mettre en place, etc. Il est certain que l'augmentation du couvert végétal aidera à atténuer les changements climatiques, mais il faut s'assurer de planter les bons arbres aux bons endroits, et penser à la stratification.

**MA:** Ce n'est pas suffisant ! D'abord, il faut protéger les aires naturelles plutôt que de faire de la compensation. Après, on peut penser à augmenter la masse verte, mais de manière variée. Oui, planter, mais planter où et comment ? Il faut créer des corridors verts plutôt que des espaces verts isolés. Et il faut également assurer un entretien adéquat pour la survie des végétaux plantés.

**SH:** C'est l'un des moyens. Le meilleur, qu'on ne contrôle malheureusement pas, ce serait de réduire la consommation.

10

La politique (ou réglementation)  
qu'il faudrait vraiment changer, c'est...

**DC:** Les documents de planification comme le PUM ou le PMAD devraient mieux intégrer les valeurs paysagères dans leurs objectifs (les Montérégiennes, les cœurs de village, les bords de l'eau, les paysages identitaires, etc.).

**GD:** Les PIIA devraient être axés davantage sur les aspects des aménagements extérieurs et des paysages, notamment avec des spécifications sur le traitement des limites (haies végétales au lieu de clôtures à mailles). Ils devraient aussi tenir compte du contexte du milieu naturel.

**ISA:** Il existe dans la législation des failles importantes qui limitent notre capacité collective à mettre un terme à la fragmentation des habitats, en particulier dans le sud du Québec. Je pense entre autres à la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)*, qui n'intègre pas de mécanismes permettant de prendre en compte de manière adéquate les effets cumulatifs des projets sur un territoire donné. Le Centre québécois du droit de l'environnement proposait d'inclure une procédure d'évaluation environnementale régionale à la LQE, ce qui me semble très pertinent.

**JFB:** J'aimerais que la réglementation soit un peu moins sévère en matière de traçabilité des sols pour tenir compte des caractéristiques naturellement présentes des sols. Je pense ici à la situation du Témiscamingue.

**JP:** Imposer le réemploi des matériaux dans toutes les sphères de nos interventions.

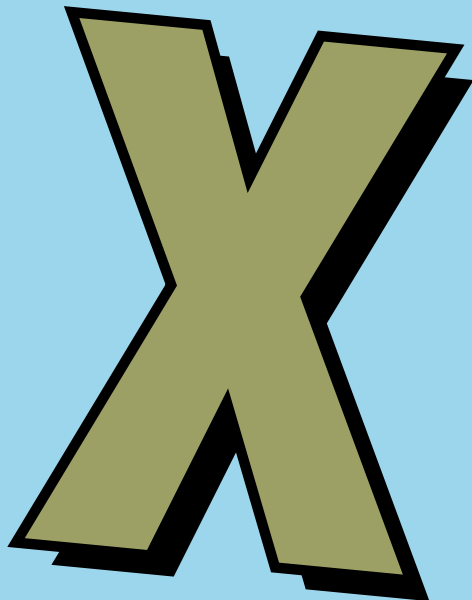
**LB:** Il y a encore du chemin à faire concernant l'utilisation et la gestion responsables de l'eau. Cela s'applique à tous les volets qui touchent l'eau : celle que l'on consomme tout comme les eaux usées, les eaux de ruissellement et l'eau des rivières. L'amélioration du transport collectif est aussi préoccupante.

**RD:** Ça nous prend une perspective d'avenir sur ce que nous voulons faire de notre territoire. Nous devrions inciter les gouvernements à se doter d'une proposition de paysage.

**SH:** Les aménagements urbains tels que la piétonnisation ne devraient pas dépendre de financements issus du service de développement économique, mais du service de l'urbanisme et de la mobilité. Il faudrait également remettre le vivre-ensemble, l'amélioration de la qualité de vie et la convivialité dans l'espace public au cœur des priorités des politiques urbaines et donc des financements.

Un projet d'aménagement de qualité, ça ressemble à quoi selon vous ?

- DC:** C'est un projet qui est en adéquation avec le patrimoine et les paysages existants, mais aussi avec les besoins, et qui peut anticiper les transformations à venir.
- GD:** C'est un projet pour lequel il y a eu une bonne coordination entre la conception, la construction et l'entretien.
- ISA:** La qualité dépend, entre autres, de notre capacité à écouter les populations dont la parole est peu entendue; elle ne peut être dissociée de l'équité.
- MA:** Avant tout, il faut qu'il soit durable dans le temps. La beauté est une question de culture et de jugement. Un beau projet mal construit va devenir très laid éventuellement.
- NB:** Un projet de qualité est un projet qui apporte de la qualité de vie.
- RD:** Ça ressemble à quelque chose qui a toujours existé.
- SH:** La qualité repose, notamment, sur la définition du site d'intervention. Je pense qu'il est de notre devoir de la remettre en question.



J'admire vraiment ce projet et j'aurais aimé faire partie de l'équipe. Pourquoi ?

- DC:** Je vais donner une fleur à Robert Desjardins : c'est le square Dorchester. Le client, imprégné du sens des lieux et ayant mis en place les conditions de succès, a collaboré avec un consultant extraordinairement créatif. Ça a donné quelque chose d'exceptionnel. Là où Claude Cormier m'a jeté à terre, c'est avec les petits ponts. À partir d'une contrainte épouvantable, il a créé un attrait majeur.
- JM:** Pour moi, il s'agit de l'ensemble de la revitalisation du paysage riverain de la capitale nationale, tous les projets en partant des chutes Montmorency, en passant par les battures de Beauport, la rivière St-Charles et le Vieux-Port de Québec, jusqu'à la promenade Samuel-De Champlain.
- RD:** Il y a d'excellents projets et études réalisés par nos professionnelles, mais trop peu. Je ne suis pas enthousiasmé par ce qui s'est fait ces dernières années. La majorité de nos interventions manquent de simplicité, proposent trop d'artifices construits et pas assez de plantation. Ces projets ont un coût de réalisation élevé en argent et en carbone. Ils requièrent des entretiens constants : ce que nous ne pouvons pas fournir. Si l'on pouvait juste faire des sentiers, du gazon et des arbres comme il faut... et en prendre soin ! À quand les prix d'excellence pour des projets de 25 ans et plus ?

Je suis particulièrement fier-ère de ce projet auquel j'ai participé parce que...

- AMP:** Il y a le parc Saint-James, dont je suis très fière et qui est l'une des premières interventions de renaturalisation des berges au Québec.
- LB:** L'un des projets dont je suis fier est celui du plan directeur du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. C'est un projet qui s'est étalé sur 15 ans et qui comportait plusieurs dimensions : historique, patrimoniale, architecturale, paysagère, etc. Trois documents ont été produits, soit les *Fondements du cimetière et des boisés*. Les études ont contribué à la reconnaissance du cimetière comme site patrimonial au début de l'an 2000.
- MA:** Le Jardin de François à Baie-Saint-Paul. Avant même de penser à ce qu'on allait faire sur ce terrain, j'ai lu énormément de documentation au sujet de saint François d'Assise. J'ai beaucoup aimé transposer dans un jardin la spiritualité de cet homme, en relation avec des valeurs humaines comme la paix, l'amour, la fraternité et le respect de l'environnement.

Qu'est-ce qui vous fait vraiment vibrer quand vous travaillez sur un projet ?

- DC:** Comprendre l'histoire du lieu. Une fois que tu as compris, c'est de sculpter le lieu. Mes plus grands moments de joie, c'était quand la machinerie venait de passer et que nous procédions à l'ensemencement. Il y avait là une vision du petit gars avec ses jouets Tonka.
- GD:** J'aime beaucoup travailler dans le domaine du récréotourisme. J'aime être capable de concevoir des sentiers, des belvédères, des points de vue, travailler dans la forêt et avec des clients motivés qui pratiquent du sport en plein air.
- ISA:** Avoir la liberté d'explorer des thèmes en profondeur et mettre des idées en relation, satisfaire ma curiosité et me tenir au courant des dernières avancées.
- JFB:** J'ai beaucoup de plaisir avec le développement de la relation client. Aussi, puisque je travaille en région, je suis appelé à me déplacer fréquemment. La découverte du territoire et des gens est une dimension fascinante de mon travail.
- JM:** Voir l'appropriation du projet par les gens une fois qu'il est réalisé.
- JP:** De savoir qu'on travaille dans l'ombre, mais que le résultat influence la vie des gens. Par exemple, dans le cadre de la conception du premier « skatepark » à Montréal au parc Jarry, réalisé en 1989, j'ai pris le temps de consulter un utilisateur potentiel, de dessiner avec lui les formes et d'écouter ses besoins. Trente ans plus tard, j'ai eu la chance d'apprendre que cette personne était sortie de la rue grâce au skatepark. Chaque fois que je raconte ce moment, je réalise l'importance de nos interventions. Et comme dit le dicton : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».
- LB:** Le processus de création est l'étape la plus stimulante d'un projet. Elle représente à peine 5-10 % d'un projet, mais c'est celle que je préfère.
- RD:** Il y a plusieurs aspects de la profession que j'aime. La compréhension du lieu est certainement ma clé de voûte. Cela me permet de réfléchir plus à l'expérience qu'offre le site, c'est-à-dire l'émotion et le ressenti, plutôt qu'à la fonction qu'on lui projette. Pour moi, la fonction doit suivre l'objet d'un projet de paysage.
- SH:** Le voyage. À chaque projet, c'est une nouvelle découverte, un nouveau site, une nouvelle culture, une nouvelle architecture.



Je fais toujours ceci en commençant un projet...

- AMP:** Je me demande comment Dieu l'aurait créé. Le projet doit s'intégrer à la nature.
- GD:** Je vais sur le terrain. Aussi, j'ai beaucoup d'idées qui me viennent par l'écriture. Je commence souvent un projet en rédigeant une table des matières qui me permet de bien orienter mon échelle d'analyse.
- ISA:** J'établis une vision claire de la raison pour laquelle je suis impliquée. Je m'assure également qu'il y a une cohérence entre mes objectifs et l'approche que j'adopte pour obtenir les résultats attendus.
- JM:** Visiter le site ! En arrivant, je marche beaucoup. Je veux ressentir le caractère du site.
- JP:** Je dresse la liste des parties prenantes et je les consulte pour connaître leurs besoins, même s'il arrive qu'ils soient à l'opposé les uns des autres. C'est notre rôle de trouver les solutions !
- LB:** Je visite le site et je m'imprègne de l'atmosphère du lieu. Ensuite, je regarde ce qui se fait ailleurs dans le monde, dans l'esprit du projet, et j'effectue une recherche culturelle et historique par rapport au site.
- NB:** Je cherche le défi. Quand j'ai un projet avec un défi, souvent structural, ça m'allume beaucoup parce que je sais que je vais en faire un projet original.
- RD:** Je vais toujours me promener sur les sites. Beaucoup, beaucoup. Il faut y aller sans avoir de préjugés, et idéalement en ayant parlé le moins possible avec le client.
- SH:** La visite de site, évidemment. J'é mets mes premières visions in situ.

## RÊVES D'ARCHITECTES PAYSAGISTES

Le client de rêve est...

- JFB:** Un client qui a une vision plus large que le projet en cours d'étude et celui dont la zone de confort n'est pas trop étroite.
- LB:** Un client collaboratif qui désire une valeur ajoutée à son projet et qui respecte notre métier.
- RD:** Celui qui arrive avant que le mal soit fait.
- SH:** Celui qui fait confiance. En général, les commentaires de ce client seront stimulants.

17

Pensez-vous qu'on peut dépasser certaines limites dans notre métier ? Comment et pour quelles raisons ?

- DC:** Oui, certaines personnes font des projets beaucoup trop minéraux et dépassent les limites de l'équilibre.
- GD:** On peut toujours dépasser les limites. On le fait parce que ça fait des beaux projets, pour se donner la chance de faire quelque chose qui serait vraiment mieux (sans les limites). La représentation visuelle peut vraiment nous aider à communiquer nos idées qui vont au-delà des limites préalablement prescrites.
- ISA:** Il y a plusieurs barrières à l'action innovante nécessaire pour relever les défis sociaux et environnementaux associés à la transition. Certaines limites peuvent découler de contraintes budgétaires, de conflits de valeurs, de volonté politique, etc. En fin de compte, on doit convaincre nos clients de la valeur ajoutée de nos propositions en cherchant à comprendre la source des hésitations pour affiner nos arguments.
- JM:** On peut dépasser les limites de nos connaissances avec leur transmission d'une génération à l'autre. Par exemple, dans les années 80, on commençait à peine à collaborer avec les communautés nordiques et on agissait au mieux de nos connaissances. Aujourd'hui, les professionnelles vont beaucoup plus loin que ce que nous étions alors en mesure de réaliser avec les connaissances que nous avions.
- JP:** Comme les mots sont porteurs de pouvoir inconscient, je ne parlerais pas de limites, mais plutôt de défis et d'adaptation, ce qui nous projette davantage vers l'action.
- LB:** Oui, certainement. Les architectes paysagistes peuvent développer une spécialisation, ce qui leur permettra de dépasser les limites d'un projet standard en apportant une valeur ajoutée.
- MA:** Les règlements sont là pour être contournés, souvent. En tout cas, moi, j'aime toujours aller plus loin. Les limites sont celles que nous nous imposons.
- NB:** L'avantage de notre profession, c'est que nous avons moins de règles à suivre qu'un ingénieur ou un urbaniste. Ça nous ouvre la possibilité de faire des choses extraordinaires. Cependant, nous sommes limités par le manque de reconnaissance de notre domaine à l'extérieur des grands centres urbains. L'un des moyens de dépasser cette limite serait de rédiger des articles pour grand public dans des publications écrites ou numériques.

18

Quelle ambition aimeriez-vous que les futures générations d'architectes paysagistes réalisent, même si vous ne pourrez pas y parvenir vous-même ?

- GD:** Une meilleure reconnaissance du milieu, accompagnée de salaires plus élevés.
- JM:** J'aimerais que les futures générations participent à la création des espaces et des paysages qui contribuent au bien-être d'une société encore plus équitable, plus joyeuse, plus unifiée et plus diverse.
- MA:** Quelle bonne question ! Faire de la politique ! Je crois que la jeunesse devra s'y impliquer. Lorsqu'on fait de la politique à haut niveau, on influence le paysage globalement. On peut diriger non seulement une équipe, mais une ville, et pourquoi pas un pays.
- NB:** Avoir une architecte paysagiste dans chaque municipalité pour que les décisions se prennent avec plusieurs points de vue plutôt qu'en tenant compte uniquement du volet financier.
- RD:** Je voudrais que notre profession soit connue et reconnue. Je souhaiterais une simplification de nos interventions afin que l'essentiel soit déterminant pour l'expérience des gens.

## EXPÉRIENCES PAYSAGÈRES

À votre avis, à quoi ressemble un jardin typiquement québécois par rapport aux jardins des autres cultures (français, anglais, italiens, etc.)?

19

- AMP:** Je pense au jardin Jeanne-d'Arc, sur les plaines d'Abraham à Québec. C'est un jardin floral anglais dans une composition française. Le jardin québécois serait donc un mélange de nos influences.
- GD:** C'est un jardin utilitaire, potager ou éducatif.
- JM:** J'aurais de la difficulté à qualifier « un jardin typiquement québécois ». Avec le temps et les festivals de jardins, les médias et le tourisme, les jardins ont des influences et des éléments qui se ressemblent, plus que jamais.
- MA:** Mon pays, c'est l'hiver. Un jardin québécois tient compte de notre contexte climatique particulier.
- NB:** Le jardin résidentiel québécois, à l'époque, se distinguait par la dominance des fleurs de grandes dimensions (pivoines, dahlias, hydrangées) combinées avec des conifères. Aujourd'hui, il semble y avoir une tendance qui se tourne largement vers les graminées.
- SH:** Le jardin québécois en ville, pour moi, c'est la ruelle montréalaise. C'est un espace qui n'a pas vraiment de statut, qui est semi-public, semi-privé, qui est approprié, qui est malléable. En tout cas, c'est ce que j'aime le plus du jardin québécois. En campagne, c'est peut-être cliché, mais c'est le « pit à feu » et le bord de l'eau.

Le plus beau paysage que j'ai vu au Québec était...

20

- DC:** Le réservoir René-Levasseur. C'est gigantesque. C'est visible de la station spatiale. C'est l'œil du Québec. C'est tellement grand que ça dépasse l'entendement.
- JFB:** Les chutes de la rivière Ruppert !
- JM:** La vue en arrivant de l'est à Port-au-Persil, près de St-Siméon.
- LB:** La ville de Québec est un paysage fort par rapport à son histoire, son patrimoine, le château, la vieille ville, la vue de l'eau et la vue à partir de la rive sud. C'est monumental. Dans un autre contexte, je dirais que *l'Anneau* de Cormier est un beau paysage.
- MA:** Il y en a trop pour n'en nommer qu'un seul.
- NB:** Le fleuve, dans les endroits qui sont moins habités, est un paysage très attirant.
- RD:** Il y en a beaucoup. La beauté du paysage est toujours en fonction de l'état d'esprit de l'observateur. J'ai vu des choses extraordinaires dans les ruelles de Montréal tout comme sur la Côte-Nord. Les plus beaux paysages sont ceux qui émeuvent.
- SH:** Le fjord en hiver.



21

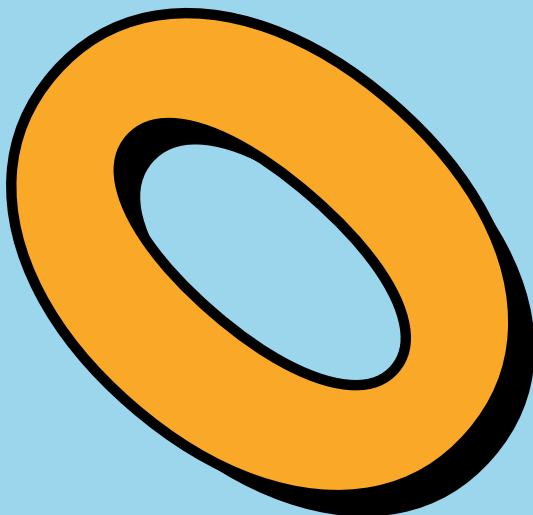
Et pour le gazon, c'est oui ou c'est non ?

- AMP:** Aujourd'hui, on a beaucoup d'autres possibilités, mais un beau parterre de gazon demeure intéressant.
- GD:** Oui, le gazon a sa place, mais en plus petite quantité.
- ISA:** C'est non. Avec des mélanges alternatifs, peut-être.
- JM:** C'est non. Il n'y en a pas chez moi.
- JP:** L'équilibre, selon l'échelle de la surface à couvrir. Dans un parc, on ne peut éviter de mettre du gazon, tandis que sur mon terrain résidentiel, il n'y en a pas.
- NB:** Ce n'est pas obligatoire.
- RD:** C'est oui. Je n'ai aucun problème avec le gazon. J'aime mieux quelqu'un qui met du gazon dans lequel il y a une quinzaine d'espèces que quelqu'un qui met du trèfle, qui est monospécifique.
- SH:** Ça dépend pour quoi. C'est non quand c'est un gazon tondu devant un pavillon de banlieue. C'est oui quand c'est dans un parc et que c'est la seule espèce végétale piétinable et confortable. Du gazon ornemental, c'est non.

Y a-t-il quelque chose que vous auriez aimé ajouter ?

- JP:** Ça m'étonne que je n'aie pas abordé la santé. L'architecte paysagiste pourrait être vu comme le médecin des communautés. Quand nous créons dans nos bureaux fermés, nous n'avons aucune idée de la manière dont les lieux seront utilisés ni comment ils évolueront. Nous créons des lieux de socialisation qui brisent l'isolement, des lieux de récréation qui permettent d'être plus actif·ve, des lieux de tranquillité, des lieux nourriciers, etc.
- MA:** J'ai toujours fait autre chose, à part ma profession. Pour moi, ce sont les arts. Quand je voyage, j'emporte toujours mon carnet de croquis. C'est important : ça m'aide à mieux voir ce que je regarde.

22



# SUR LES PAVÉS DE COPENHAGUE QUAND LES PAYSAGES PARLENT D'AVENIR



Le futur n'attend pas et nos villes non plus. Bien plus qu'un assemblage d'infrastructures, elles sont le miroir de nos valeurs et de nos aspirations collectives. À mesure qu'elles évoluent, les paysages qui les définissent évoluent également. À Copenhague, le temps semble avoir pris un autre rythme; la ville a su créer une harmonie entre urbanisme, société et durabilité. Une vision s'épanouit : réfléchir à une ville pour les gens, c'est aussi la penser pour la planète. C'est là un geste à la fois humble et révolutionnaire.

## Photos

1. Copenhagen drone  
Operaparken en automne

2. Astrid Maria Busse  
Rasmussen  
Tredje Natur  
Enghaveparken



Tandis que je marche en ces lieux qui respirent, je ne peux m'empêcher de penser au Québec, à nous qui hésitons, perdant des années précieuses à rêver sans agir. Mais l'inspiration est là, si nous savons ouvrir les yeux, car une ville ne se construit pas seulement avec des briques et du béton, mais avec une vision. La vision danoise, c'est une ville qui place l'humain et la nature au centre. Les espaces verts ne sont pas des luxes, mais des essentiels, accessibles à tous. Les pistes cyclables et les voies pour piétons forment un réseau fluide où les déplacements deviennent une expérience agréable et naturelle. Les quartiers sont conçus pour connecter les gens – pas les voitures – et créer des lieux où l'on peut se croiser, se parler et faire partie d'une vraie communauté. La durabilité s'incarne dans chaque projet. Au cœur de cette vision, la société n'est jamais ignorée; elle participe activement au développement de sa ville, influençant chaque décision qui façonne ses rues, ses parcs et ses bâtiments du futur. Nous devons oser, comme l'ont fait les Danois, voir nos villes non comme des machines à logements, mais comme des lieux de vie, d'échange et de réconciliation. Voici quelques projets qui ont retenu mon attention, mais croyez-moi, il y en a tant d'autres à découvrir.

### ENGHAVEPARK, BIEN PLUS QU'UN SIMPLE ESPACE VERT

C'est un parc historique au cœur de Copenhague qui a été métamorphosé pour devenir l'un des grands projets climatiques de la ville. Il illustre la façon dont les espaces publics peuvent être conçus comme des solutions climatiques tout en restant des lieux accueillants où les gens se rassemblent pour jouer, échanger et célébrer au quotidien. En temps normal, le parc est plein de vie, accueillant des activités comme la promenade, le sport ou les rassemblements. Grâce à ses nombreux bassins et réservoirs, il est capable de retenir 22 600 m<sup>3</sup> d'eau en cas de fortes pluies.

Il se transforme en immense bassin de rétention, protégeant le quartier le plus dense au pays des inondations. Il intègre aussi des matériaux locaux et durables et réduit les espaces intensément entretenus en favorisant des zones naturelles où la flore et la faune peuvent s'épanouir conjointement, démontrant avec élégance que la durabilité, loin d'être un compromis, est un équilibre parfait entre esthétique et ingéniosité.

Ce parc offre un modèle inspirant pour le réaménagement du parc Jeanne-Mance à Montréal. En intégrant des solutions comme des bassins de rétention, des espaces polyvalents pour la communauté et des habitats naturels avec des plantations indigènes, le parc Jeanne-Mance pourrait devenir un exemple de créativité et de durabilité, en plein cœur de la métropole.

### LE PARC DE L'OPÉRA, UN REFUGE ROMANTIQUE AU COEUR D'UN CADRE CONTEMPORAIN

Ce parc de stationnement métamorphosé en vibrant espace vert place un café, entouré d'une jungle intérieure luxuriante, au cœur de son concept. Inspiré par les jardins historiques et romantiques de Copenhague, il s'articule autour de six zones thématiques, une serre, des sentiers sinueux, des coins intimes et des points de vue minutieusement travaillés. Au fil de la promenade, on a une étonnante sensation d'évasion, comme si on avait quitté la ville pour se retrouver en pleine nature. La jungle intérieure du café amplifie cette impression, nous plongeant dans un micro-climat tropical inattendu.

Au-delà de cette expérience sensorielle, le parc de l'Opéra illustre comment des éléments classiques du jardin romantique peuvent créer une atmosphère immersive et captivante où la nature et la ville s'entrelacent dans un équilibre moderne. Conçu dans le but de lutter contre le déclin de la biodiversité et d'améliorer la gestion des eaux,



## Photos

3. Astrid Maria Busse  
Rasmussen  
Tredje Natur  
Enghaveparken

4. Astrid Maria Busse  
Rasmussen  
Operaparken en hiver



le parc offre une oasis verte, ouverte toute l'année, accueillant la vie sous toutes ses formes en plein cœur de la ville. Il compose une symphonie harmonieuse entre nature et urbanité. Imaginez le stationnement de Place Sainte-Foy à Québec non pas comme une simple structure utilitaire, mais comme un lieu où l'on pourrait retrouver des toits de forêts urbaines et des places vibrantes où marchés et événements connecteraient les citoyens à leur environnement. Ce serait là une occasion de transformer un espace statique en une infrastructure vivante.

### **STRØGET, LA PLUS LONGUE RUE PIÉTONNE AU MONDE**

Il y a 60 ans, Strøget n'était qu'une artère noyée sous le rugissement des moteurs et la frénésie des voitures. En 1962, une décision audacieuse a tout changé: on a transformé ces kilomètres de rues encombrées en espaces réservés aux piétons, créant par là même l'une des plus longues rues piétonnes d'Europe et un symbole de la vitalité urbaine. Dès l'annonce, les commerçants ont crié au scandale et les habitants étaient sceptiques. Et pourtant, Strøget est la rue commerçante la plus animée de la ville. Plus qu'une rue, c'est une scène vivante, une histoire d'audace et de transformation où les résidents et les visiteurs s'entremêlent jour après jour. Les vitrines des boutiques sont éclatantes. Les attractions animées et les cafés bondés prouvent aujourd'hui que l'audace peut non seulement



redéfinir le dynamisme économique et social d'une ville, mais aussi la réconcilier avec sa propre humanité. Strøget a réussi sa transformation en combinant une vision audacieuse, une planification rigoureuse et des ajustements progressifs. À la suite d'une période d'expérimentation, les autorités ont étendu la piétonnisation à d'autres segments de la rue et intégré des aménagements permanents tels que des pavés, des éclairages adaptés et des zones de végétation. Cette transformation progressive, soutenue par une communication transparente et des données démontrant les avantages économiques et sociaux, a permis de rallier le public et les commerçants au projet, devenu un modèle de succès fondé sur l'expérimentation et l'inclusion.

#### **L'AVENIR AU CŒUR DE LA VILLE DES POSSIBLES**

Au Danemark, il existe une règle non écrite, presque instinctive : chaque citoyen a le droit d'accéder librement à l'eau, partout. Fontaines publiques, ruisseaux limpides, lacs paisibles, ces ressources appartiennent à tous. L'eau n'est pas un privilège, c'est une évidence. C'est un lien entre l'humain et la nature. C'est une philosophie qui va au-delà des mots. Imaginez un Québec où chaque cours d'eau, chaque goutte dépasserait les intérêts privés et appartiendrait à chacun de nous. Tous ces exemples ouvrent la porte à des réflexions plus profondes sur notre propre

manière de concevoir nos espaces. Plus nos villes se densifient, moins nous avons d'espaces et plus nous devons les partager. Nos villes portent souvent les cicatrices de divisions anciennes : entre riches et pauvres, entre industrie et nature, entre habitants et autorités. Une ville qui se veut moderne et durable doit travailler à réparer ces fractures. Cette capacité à réinventer des lieux repose sur une vision pionnière, portée par des penseurs comme Jan Gehl qui ont dirigé l'attention sur la vie entre les bâtiments. Imaginer nos villes comme des lieux de vie, d'échange et de réconciliation, c'est choisir de construire avec couleur, sens et intention. C'est refuser de céder à la pression de construire beige, vite et bon marché.

Trop souvent, nos décisions sont dictées par l'urgence, par la nécessité de réparer les dégâts d'une crise passée ou d'un épisode imprévu. Mais anticiper, c'est aussi faire preuve de courage politique et collectif. Ce que l'on protège sans mise en valeur devient parfois un musée silencieux. Protéger aveuglément, c'est confondre l'inaction avec l'attention, l'abandon avec le respect. À l'inverse, intervenir intelligemment, c'est dire que ce lieu a une histoire, mais qu'il a aussi un avenir; c'est reconnaître le potentiel inexploité d'un lieu et oser intervenir avec intention, car honorer, ce n'est pas figer le temps, c'est donner vie. Plutôt que de s'étendre sans fin, il s'agit de densifier avec intention. Cela signifie prendre des risques, faire des erreurs et recommencer; faire en sorte que nos parcs soient plus que de simples pelouses trop souvent entretenues; repenser nos toits comme des corridors publics où les gens peuvent se promener, se détendre et profiter de la vue sur leur ville; voir la marche jusqu'à l'épicerie ou à l'école comme un plaisir et non une contrainte, encore moins un danger. L'avenir urbain repose sur cette coexistence harmonieuse entre densité humaine et richesse naturelle. Oui, le Québec et le Danemark ont des réalités distinctes, des histoires différentes et des défis propres. Mais la gestion des infrastructures, l'équilibre entre densité et espaces verts, ou encore les solutions durables ne sont pas des privilèges réservés aux petites villes. Il est faux de croire que les problèmes du Québec sont uniques, enracinés dans un contexte si particulier qu'ils échappent aux solutions venues d'ailleurs. Oui, nos hivers sont plus longs et rigoureux. Oui, nos villes sont parfois plus étendues et nos réseaux moins centralisés. Mais ce sont précisément ces défis qui doivent nous pousser à innover, à chercher des solutions adaptées, à repousser les limites de ce que nous croyons possible.

On a besoin d'un Québec qui ose, qui fait des choix radicaux et beaux, un Québec qui prend des décisions audacieuses, même quand elles ne plaisent pas à tout le monde. Et l'audace, c'est imaginer des toits végétalisés en plein hiver et c'est construire des parcs non seulement verts, mais vivants, multifonctionnels et avant-gardistes. C'est aussi écouter, s'ouvrir à des idées nouvelles, intégrer la nature et la communauté. Le Québec mérite mieux que la fade répétition du passé; il mérite des espaces qui inspirent, qui défient et qui élèvent. C'est une promesse, une responsabilité et un acte d'amour envers ceux qui viendront après nous. ✨

# Références

## ÉDITORIAL

### SOIXANTE ANS DE RAYONNEMENT

#### HISTORIQUE DE L'AAPQ

Page 10

1. Personnage historique national de Frederick Gage Todd (1876-1948), site Web Parcs Canada.
2. Personnage historique national de Frederick Gage Todd (1876-1948), site Web Parcs Canada.
3. La Révolution tranquille (1960-1966), site Web Alloprof.
4. Guy Desbarats (1925-2003), Archives et gestion de l'information, site Web Université de Montréal.
5. Exposition universelle de 1967, site Web Wikipédia.

#### Information additionnelles

Visionnez la série *Mémoires d'architectes paysagistes pionniers du Québec* sur YouTube :

Épisode 1 – Benoît Bégin  
Épisode 2 – Edwin Skapsts  
Épisode 3 – Danièle Routaboule  
Épisode 4 – Frederich Oehmichen

Fonds d'archives bureau de Georges Robert, BanQ Trois Rivières

Fonds d'archives bureau de Jean-Claude Lahaye, Université du Québec à Montréal

### LA PREMIÈRE REVUE EN PAYSAGE AU QUÉBEC

#### ARCHI-PAYS (1976-1982)

Page 16

1. Soulignons aussi les auteurs architectes paysagistes ayant apporté une contribution régulière et marquante au fil des ans : Hélène Blondin, Daniel Chartier, André Chartrand, Lise Cormier, Ulric Couture, Jean Décarie, Luc Daniesle, Wendy Graham, Richard Gaudreau, Peter Jacobs, Bernard Lafargue, Ginette Lalonde, Jean Landry, Fabien Lecours, André Moreau, Frederick Oehmichen, Cécile Poirier, Claude Potvin, Louis-Philippe Roy, Normand Williams, Ron Williams et une série d'autres rédacteurs de professions diverses. Soulignons la participation en graphisme et montage de Denise Blais, Louis Dériger, Carlos Martinez et Moura Quayle.

### HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA FORMATION D'ARCHITECTE

#### PAYSAGISTE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Page 19

L'article sera publié sur le site de l'AAPQ dans les prochaines semaines, avec plus d'images de projets étudiants au cours des différentes décennies.

1. Les résultats de cette recherche ont été présentés au colloque « Devenir paysagiste » à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles en juin 2022 et publiés dans la revue *Projets de paysage*. Cet article reprend en partie cette présentation et l'article, consultable en suivant le lien suivant : <https://journals.openedition.org/paysage/27715>.
2. La recherche sur l'histoire de l'École a nécessité un travail de deux ans dans les archives de l'Université ainsi que la tenue de six entretiens individuels avec d'anciens professeurs, dont cinq fondateurs (voir la bibliographie dans le texte original).
3. Et sous la pression de toutes parts, soit par le Royal Architectural Institute of Canada et l'AAPQ, qui avaient explicitement recommandé la création de cette formation. À noter qu'à cette époque, les architectes paysagistes canadiens, parmi lesquels on compte Don Graham, Sasaki, Strong et James Secord, l'agence Project Planning Associates, Harper et Lantzius, avaient été formés ailleurs.
4. Dans un texte de présentation, Harper écrit que l'enseignement doit refléter « le rapport entre l'homme et la terre, que sa superficie soit faible ou étendue, qu'elle soit urbaine ou rurale ».
5. L'attribution du statut patrimonial du mont Royal a généré plusieurs contrats de recherche pour les professeurs, de même que le premier plan d'urbanisme de Montréal.
6. La création de la maîtrise s'inscrivait dans la foulée de la tendance canadienne où la plupart des programmes accrédités par l'Association canadienne se situaient au niveau de la maîtrise.

### L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE EN TANT

#### QUE PRATIQUE DE RELATIONS

Page 22

1. À titre d'exemple, on peut trouver cette définition dans les dictionnaires décrivant le paysage plutôt comme : « Vue d'ensemble, qu'offre la nature, d'une étendue de pays, d'une région ». (<https://www.cnrtl.fr/definition/paysage>)

#### Bibliographie :

D'ARIENZO, R., et C. YOUNÈS. (2018). *Synergies : urbaines pour un métabolisme collectif des villes* (première édition), MétisPresses.

BERQUE, A. (1990). *Médiance de milieux en paysages [Mediance: From milieux to landscapes]*, Reclus.

BERQUE, A. (1996). *Être humains sur la Terre : principes d'éthique de l'écoumène*, Gallimard. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb358330928>

BERQUE, A. (2013). *Thinking through Landscape*, vol. 1-1 ressource en ligne (92 pages), Taylor & Francis. <http://public.eblib.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=1170343>

BERQUE, A. (2014). *Poétique de la Terre : histoire naturelle et histoire humaine, essai de mésologie [Poetics of the Earth. Natural history and human history]*, Belin éditeur, Paris.

BERQUE, A. (2021). *Mésologie urbaine [Urban Mesology]*, Éditions Terre Urbaine.

BERQUE, A., J.-P. FERRIER, et M. SAUZET. (1999). *Entre Japon et Méditerranée » architecture et présence au monde*, Éditions Massin.

BESSE, J.-M. (2009). *Le goût du monde : exercices de paysage [The Taste of the World. Exercises in Landscape]*, Actes Sud.

BESSE, J.-M. (2018). *La nécessité du paysage [The Necessity of the Landscape]*, Éditions Parenthèses.

CLÉMENT, G. (2014). *L'alternative ambiante*, Sens & Tonka.

CORAJOUD, M. (2018). *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent [The Landscape: Where Sky and Land Meet]*, Actes Sud.

FRAGGI, A. « Mi-figue, mi-raisin : le juste milieu », in *Le juste jardin*, Paul Arnould et autres, Lyon, ENS Éditions, 2012, p. 208-213.

SAUZET, M., et autres. (2008). *Contre-architecture : l'espace réenchanté*, Éditions Massin.

YOUNES, C. (2015). *Maurice Sauzet : poétique de l'architecture*, Éditions Norma.

### L'ÉVOLUTION DE LA PRISE EN COMPTE DU PAYSAGE DANS LE CONTEXTE

#### DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES AU QUÉBEC EN 60 ANS

Page 26

1. GENEST, É., 1991, *Mémoire de maîtrise en urbanisme et planification*.

### RECHERCHE ESTHÉTIQUE ET RESPONSABILITÉ

#### ÉCOLOGIQUE PEUVENT-ELLE S'ACCORDER ?

Page 30

1. MEYER, E.K. (2008). « Sustaining beauty: The performance of appearance, a manifesto in three parts », *Journal of Landscape Architecture*, 3(1), 6-23.
2. SAULE, B., P. BOUCHENOT-DECHIN, et G. FARHAT (dir.). (2013). *Andrée Le Nôtre en perspective*, éditions Hazan. ISBN : 978-2-75410-693-1.
4. FLEMING, B. (18 juin 2019). « 50 years after Design With Nature, Ian McHarg's ideas still define landscape architecture », *Metropolis*. <https://metropolismag.com>
5. CLÉMENT, G. (2017). *Le jardin en mouvement* (6<sup>e</sup> éd.), Sens & Tonka.
6. HERRINGTON, S., et M. TREIB (2021). *Serious Fun : The Landscape of Claude Cormier*, ORO Editions.
7. MEYER, E.K. (2008). « Sustaining beauty: The performance of appearance, a manifesto in three parts », *Journal of Landscape Architecture*, 3(1), 6-23. *It argues that it will take more than ecologically regenerative designs for culture to be sustainable, that what is needed are designed landscapes that provoke those who experience them to become more aware of how their actions affect the environment, and to care enough to make changes.*
8. SCARRY, E. *On Beauty and Being Just*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1999.

### RÉTROSPECTIVE VÉGÉTALE

#### 60 ANS DE MÉTAMORPHOSE

Page 32

1. La méthode des microforêts Miyawaki est une technique de reboisement accélérée qui repose sur l'amélioration du sol et une plantation à haute densité afin de produire rapidement une strate arborescente d'espèces climatiques.

### DÉMARCHES PAYSAGÈRES RÉGIONALES

#### VINGT ANS DE MOBILISATION DANS LES LAURENTIDES

Page 35

BOUCHARD, I., *Exploration des moyens de protection du paysage du parc linéaire Le P'tit train du Nord*, p. 35.

### LEÇONS DE RÉCRÉOTOURISME

Page 50

1. « Eldon Beck comes to Whistler », *Pique Newsmagazine*, 12 octobre 2020, <https://www.piquenewsmagazine.com/museum-musings/eldon-beck-comes-to-whistler-2775633>. Consulté en octobre 2024.
2. « First Person: Eldon Beck », *Pique Newsmagazine*, 11 février 2005, <https://www.piquenewsmagazine.com/whistler-news/first-person-eldon-beck-2469159>. Consulté en octobre 2024.
3. *High Line History*, Friends of the High Line, <https://www.thehighline.org/history>. Consulté en octobre 2024.
4. *Promenade Samuel-De Champlain*, Québec Cité, <https://www.quebec-cite.com/fr/entreprises/promenade-samuel-de-champlain>. Consulté en octobre 2024.
5. *Fôrena Cité thermale*, Projet Paysage, <https://projetpaysage.com/projets/forena-cite-thermale>. Consulté en octobre 2024.
6. *Parc Rosemont*, Projet Paysage, <https://projetpaysage.com/projets/parc-rosemont>. Consulté en octobre 2024.

# RÉPERTOIRE DES ANNONCEURS

## FOURNISSEURS

- 90. Agrébec
- 06. Bolduc
- 68. Carpell Surfaces
- 69. Cour à bois
- 02. Cyclone
- 69. Cyrell
- 70. DPA
- 104. Equiparc
- 76. Équipements Récréatifs  
Jambette
- 71. Gazon Bastien
- 08. Groupe Richer
- 73. HUB Surfaces Systems
- 76. Landscape Forms
- 77. Les Épandages Robert
- 83. Les Sols Champlain
- 78. Luxtec
- 79. Maglin
- 03. Savaria
- 82. Streetlife
- 83. Studio Le Séisme
- 103. Techsport
- 13. Voile Ombrage
- 75. Voile Ombrage
- 81. Vortex

## BUREAUX

- 84. BC2 Groupe Conseil
- 68. civiliti
- 70. Fahey et associés
- 72. GMAD
- 77. Lemay
- 80. NIPPAYSAGE
- 80. OPTION aménagement
- 81. Rousseau Lefebvre
- 72. Robitaille Curtis
- 83. Version Paysage

## ORGANISMES

- 102. AAPQ

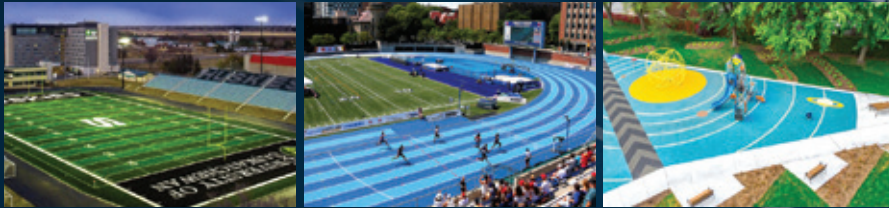


1 866 322-7735  
CARPELL.COM

## SURFACES SYNTHÉTIQUES SPORTIVES

20 ANS D'EXPÉRIENCE	50 CERTIFICATIONS INTERNATIONALES	1800 INSTALLATIONS
------------------------	--------------------------------------	-----------------------

DESIGN, CONSTRUCTION ET INSTALLATION DE TERRAINS  
SPORTIFS, PISTE D'ATHLÉTISME ET TERRAINS DE JEUX



Certifications FIFA, World Rugby, World Athletics. Classification Court Pace ITF  
Anti-chocs conformes et supérieurs aux normes CSA-Z614-07 et ASTM F-1292-04

R.B.O. 8278-1501-33

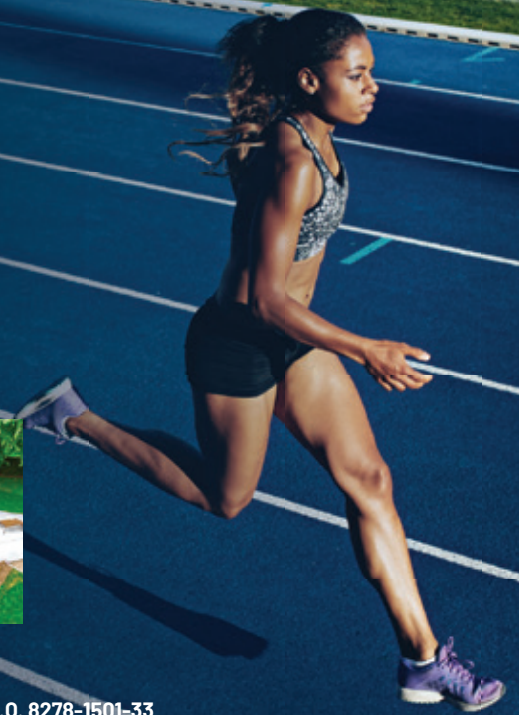


Photo Adrien Williams

Parc des Gorilles – Ville de Montréal

civiliti.com



NATURELLEMENT  
BIEN PENSÉ



Suivez-nous



[www.courabois.com](http://www.courabois.com)  
T: 450 848-8006

Cour à bois, chef de file québécois en conception, fabrication et installation d'ouvrages de bois massif d'ici, naturel et sans traitement.

- Aires de jeu libre (CSA)
- Passerelles et belvédères
- Tours d'observation
- Mobiliers urbains



Jardinière en aluminium  
pour *Le Belmont*

# Une solution durable pour vos projets paysagers

CYRELL  
AMP

Expert en fabrication de panneaux  
architecturaux sur mesure depuis plus de 25 ans.

HABITATION | AUTOMOBILE | ENTREPRISE



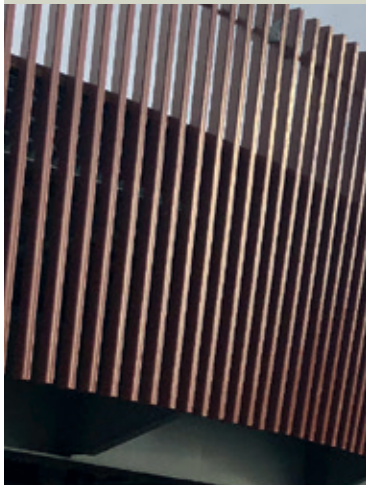
## DES ASSURANCES AVANTAGEUSES POUR LES MEMBRES DE L'AAPQ

Plus de protections, plus de conseils, plus de rabais et plus de service.

Pour vos besoins en assurance, communiquez avec votre courtier dédié aux membres de l'AAPQ.  
Alexandre Chouinard, 450 250-3321 poste 22247  
alexandre.chouinard@groupepda.com



Une attention  
particulière  
aux détails.



Qui fait toute  
la différence.

## Votre projet, notre expertise.

**fahey**

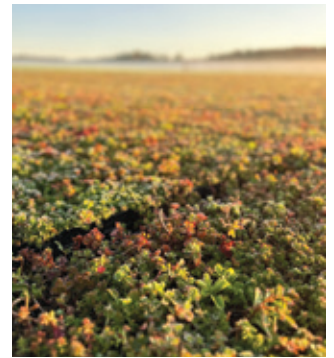
fahey.ca

# GAZON BASTIEN, UN PARTENAIRE DE CONFIANCE

Depuis plus de 6 décennies, Gazon Bastien s'illustre dans le domaine des espaces verts. Avec ses sept variétés de gazon en plaques et sa gamme complète de produits d'entretien et de matériaux de terrassement, l'entreprise répond aux exigences des professionnels en quête de qualité et de durabilité. Son approche personnalisée et son engagement envers l'innovation en font une leader reconnu dans le secteur.

## DES SOLUTIONS QUI RÉPONDENT AUX DÉFIS

Membre actif de plusieurs comités spécialisés, dont ceux de Québec Vert, Gazon Bastien met son expertise au service des solutions environnementales. Imaginez un monde où chaque espace vert contribue activement à la santé de l'environnement. Grâce aux composts revalorisés, aux cultures d'engrais verts et à un engagement pour la santé des sols, Gazon Bastien pousse cette vision encore plus loin. En utilisant des cultivars certifiés A-List, pour leurs mélanges de semences à gazon, et en mettant en place des solutions innovantes comme des bassins de rétention pour l'irrigation, l'entreprise transforme cette idée en réalité. Ses bacs précultivés pour toitures végétalisées, combinés à une expérience inégalée en matière de production à grande échelle, permettent aux architectes paysagistes d'intégrer des éléments naturels à leurs projets.



**GAZON BASTIEN OFFRE DES COUVRE-SOLS PRÉCULTIVÉS QUI CONTRIBUENT À LA DÉMINÉRALISATION, LA SÉQUESTRATION DU CARBONE ET LA BIORÉTENTION DES EAUX, TOUT EN PROCURANT UN ASPECT VISUEL SENSATIONNEL QUI ENRICHIT LA QUALITÉ DE VIE.**

## UN GAGE DE QUALITÉ CERTIFIÉ

Les certifications obtenues par Gazon Bastien reflètent son engagement envers des pratiques responsables et des produits d'excellence. Ces distinctions rassurent les clients quant à la durabilité et la performance des solutions proposées.



## DES PRODUITS ADAPTÉS À CHAQUE BESOIN

Gazon Bastien va au-delà de la simple production de gazon. Grâce à sa passion pour l'innovation et la recherche, elle s'engage dans des projets visant à améliorer l'efficacité du compostage forestier et à développer des substrats de croissance pour les toitures végétalisées. Elle privilégie l'utilisation de matériaux revalorisés pour favoriser une économie durable et respectueuse de l'environnement.

## 3 GÉNÉRATIONS DE SUCCÈS

Daniel et Alexandre Bastien, représentant respectivement la deuxième et la troisième génération à la tête de Gazon Bastien.

Ils incarnent l'esprit d'innovation et d'excellence qui caractérise l'entreprise depuis ses débuts. Pour les Bastien, la qualité prime sur tout autre aspect, une valeur transmise de génération en génération. Cette passation des connaissances et de l'expertise a permis à Alexandre, de s'imposer comme une relève dynamique dès 2008, assurant ainsi la continuité de l'engagement familial envers l'excellence et l'amélioration continue des techniques de production dans l'industrie du gazon.



**BASTIEN**  
GAZON

— EN AFFAIRE DEPUIS 1964 —

GAZONBASTIEN.COM



# gmad

Concepteurs de milieux de vie

Design.  
Paysage.  
Urbanisme.  
Architecture.

MONTREAL | TORONTO  
alegault@gmad.ca



# robotaille. curtis

Photo: Raphaël Thibodeau

ARCHITECTURE DE PAYSAGE  
ARCHITECTURE  
DESIGN URBAIN



info@robotaillecurtis.com



Verdun - Montréal

## TrafficPatternsXD: Sécurité et Design Réunis

### Des Marquages Durables et Esthétiques pour les Espaces à Fort Trafic

TrafficPatternsXD est un système de marquage de chaussée décoratif et robuste spécialement conçu pour les zones à haut trafic. Telles que pour les passages pour piétons, les intersections et les paysages urbains. Cette solution novatrice combine la durabilité supérieure d'un thermoplastique et la haute efficacité de l'agrégat. Celui-ci permet d'obtenir une large gamme de designs, couleurs et motifs afin d'améliorer, à la fois, la sécurité et l'esthétisme des environnements urbains. Depuis plus d'une décennie, ce produit engendre de fortes demandes aux quatre coins de la province. Contactez-nous afin d'en apprendre davantage sur cette solution innovante.



#### Durabilité exceptionnelle

Résiste aux intersections fortement achalandé grâce à ses composantes de thermoplastique et d'agrégat intégré.



#### Sécurité optimisé

Augmente la visibilité et l'adhérence afin de sécuriser les passages piétons.



#### Design personnalisable

Panoplie de choix de couleurs et motifs afin de rehausser les espaces urbains.



#### Résistance à la décoloration et à la chaussé glissante

Préserve son apparence vibrante et son adhérence.



### Créez des Espaces Urbains Sécuritaires et Durables

Avec HUB Surface Systems, transformez votre vision en réalité grâce à nos solutions de marquage innovantes et personnalisables.

Visitez: [www.hubss.com](http://www.hubss.com) | Courriel: [doug.bain@hubss.com](mailto:doug.bain@hubss.com)

**ROBUSTE  
ESTHÉTIQUE  
ÉCORESPONSABLE**

**(1-833-444-6295)**

**[info@voileombragequebec.ca](mailto:info@voileombragequebec.ca)**

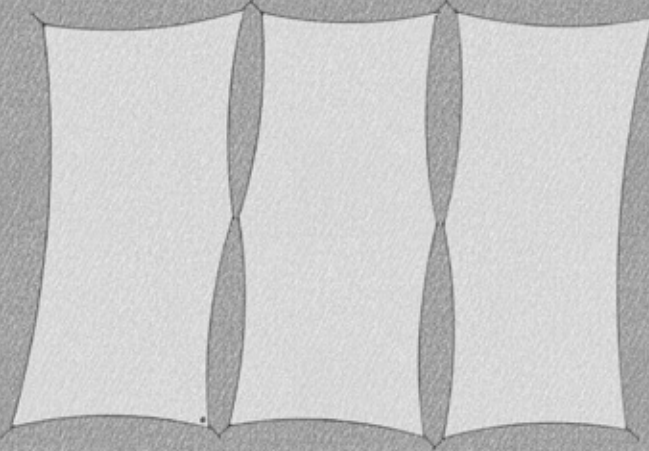
**[www.voileombragequebec.ca](http://www.voileombragequebec.ca)**



VOILE OMBRAGE QUÉBEC  
*Un vent de fraîcheur!*



PLAN DE VOILES



**NOUVEAU**

## Le banc berçant Jambette !

L'incontournable pour apporter convivialité et relaxation à vos parcs.

1 877 363-2687  
jambette.com

**Jambette**

**landscapeforms**

**Marie Barbin**

Province du Québec & Ottawa et environs

514.638.4466

marieb@landscapeforms.com

DESIGN. CULTURE. CRAFT.



Mettre la nature en scène

lemay

**LES ÉPANDAGES ROBERT**  
Production • Distribution • Soufflerie •  
Matériaux paysagers en vrac

**25 ans**  
à repousser les limites !  
Un immense merci à tous nos clients et partenaires.

# luxtec

LA PASSION DE LA LUMIÈRE

Pour des solutions créatives et techniques.  
Luxtec est votre référence en éclairage et contrôle.

[luxtec.ca](http://luxtec.ca)



Projet: Square Viger  
Architecture: NIPPAYSAGE | Provencher\_Roy  
Concepteur lumière: Lightemotion  
Ingénieur: Artelia  
Photographe: Martine Doyon  
Manufacturier: Lumenpulse

LONGUEUIL 1220 boul. Marie-Victorin, Longueuil, Qc, J4G 2H9  
QUÉBEC 450, av. St-Jean-Baptiste, bureau 30, Québec, Qc, G2E 6H5  
CONTACT 514.937.7677



Avec leur conception ergonomique alliant confort et design moderne, les chaises 720 de Maglin améliorent votre expérience en plein air.

800.716.5506 | [maglin.com/fr](https://maglin.com/fr)

 **MAGLIN**<sup>®</sup>  
Mobilier urbain

Grand Quai du Port de Montréal, Administration Portuaire de Montréal  
collaboration : Provencher\_Roy, NCK, Pageau Morel, Genipur, WSP

© James Britain

## NIPPAYSAGE ARCHITECTES PAYSAGISTES

Mathieu Casavant  
Josée Labelle  
Michel Langevin  
Mélanie Mignault  
Claude Cournoyer  
Benjamin Deshaies  
Mélanie Pelchat  
Emilie Bertrand-Villemure  
Catherine Blain  
Pauline Gayaud  
Marianne Lafontaine-Chicha  
Claudia Fabbriatore  
Guillaume Archambault-Lelièvre  
Thomas Nadeau  
Anne Wolf

Merci à notre équipe!

PARC | DESIGN URBAIN | RECRÉOTOURISME | PATRIMOINE | PLANIFICATION TERRITORIALE | ARCHITECTURE DE PAYSAGE | URBANISME

# OPTION aménagement

## CRÉATEUR DE MILIEU DE VIE DEPUIS 40 ANS

225, rue Saint-Vallier Est, Québec  
+1 418-640-0519  
info@optionamenagement.com  
optionamenagement.com  
@optionamenagement  
@optionamenagement

🏠  
☎️  
✉️  
🌐  
🌐  
📺



Étang Ahuntsic, Montréal : design écosystémique, marais filtrants, phytotechnologies

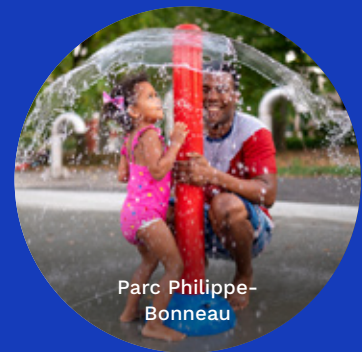
**ROUSSEAU  
LEFEBVRE** ■ Environnements  
performants

**35 ans de  
développement durable**

## **VORTEX** 30 ans d'innovations aquatiques



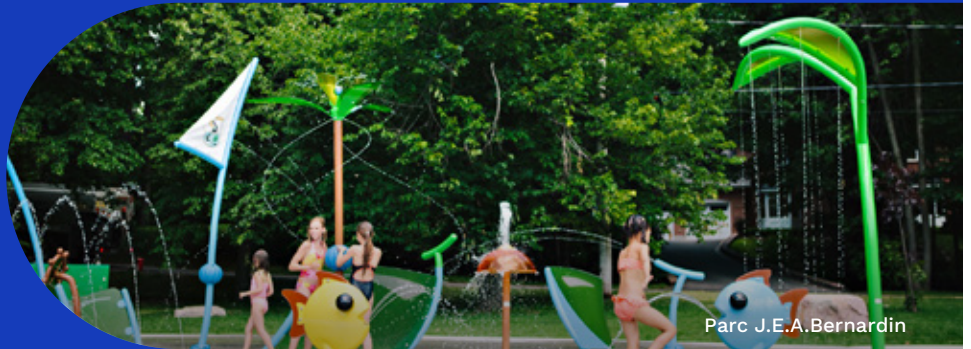
Camping 1530



Parc Philippe-  
Bonneau



Pointe-Claire



Parc J.E.A. Bernardin

# Extraordinaire pour les Architectes Paysagistes

Projet: Quai de l'Horloge, Société Vieux-Port de Montréal (QC) par BC2 Quebec

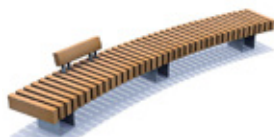
Photo: Studio Tarmac

Les produits utilisés dans ce projet sont les suivants :

- Mobiliers de la gamme **Rough&Ready** de type Chaises Longues, Cubes, Fauteuils Lounge Seats et les Assises Top Seats disponibles en bois dur certifié FSC ou en recyclât All Black (dimensions des poutres 7x15 cm).
- Bancs **Heavy-Heavy Industry**, disponibles en bois dur certifié FSC ou en recyclât Lava Grey (dimensions des poutres 14x21 cm).



Loungers Heavy-Heavy  
en bois dur ou en recyclé Lava Grey



Bancs Rough&Ready Curved



Bancs Heavy-Heavy Industry



Street Screens  
avec Bancs Rough&Ready

STREETLIFE

demandes@streetlife.com | www.streetlife.com | t. 438 228 1339 | FSC® License number: C105477



**Les Sols**  
*Champlain*  
 La qualité finale

1111 Cabane Ronde, Mascouche QC  
 450 966-0985 • 1 800 966-0881 • [solschamplain.com](http://solschamplain.com)  
 Jardin Botanique de Montréal, courtoisie de Alain Richer, Architecte

**VP** **VERSION PAYSAGE**  
 ARCHITECTES PAYSAGISTES

CONCEPTION • PLANS ET DEVIS • CONSTRUCTION

372 rue Ste-Catherine O, # 332, Montréal, (Qc) H3B 1A2  
 Tel : (514) 499-7083 [www.versionpaysage.ca](http://www.versionpaysage.ca)

Fier collaborateur  
 de l'AAPQ depuis 2017

Branding  
 Site web  
 Signalétique  
 Édition  
 Animation  
 Packaging  
 Dénomination  
 Médias sociaux

[leseisme.com](http://leseisme.com)

**Studio  
 Le Séisme**

# Créons des milieux de vie qui enrichissent l'expérience humaine



**BC2**

Montréal | Québec  
[groupebc2.com](http://groupebc2.com)

Parc Chauveau, Québec

# NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

P.85

- 86. L'AAPQ fête ses 60 ans
- 87. Mot du directeur général
- 88. Nouveaux-les membres
- 89. Conseils et comités de l'AAPQ
- 91. Activités 2024
- 94. Lauréates
- 100. Répertoire des bureaux

# L'AAPQ fête ses 60 ans cette année! Merci aux partenaires annuels

## PARTENAIRES PRESTIGE



## PARTENAIRES DISTINCTIFS



Jambette





Cher·ères membres,

C'est avec un grand enthousiasme que je m'adresse à vous aujourd'hui. L'année écoulée a été une période de défis et de changements pour notre association, mais elle a aussi été riche en apprentissages et en moments de solidarité. C'est grâce à la contribution de nombreuses personnes que nous avons atteint des objectifs ambitieux.

L'année 2025 marque les 60 ans de l'AAPQ et, comme tout anniversaire, elle nous amène à faire le bilan. L'équipe de l'AAPQ s'est plongée dans les archives, lesquelles serviront à alimenter nos réseaux sociaux et seront également présentées lors de nos différentes activités au cours de l'année. Si les 60 années à venir sont à l'image du chemin parcouru depuis 1965, c'est que nous aurons continué à nous adapter à notre société et aux enjeux sociaux et environnementaux, et que nous aurons poursuivi la démarche collective visant à améliorer les paysages du Québec.

L'un des grands projets que nous avons mis en place cette année – et qui faisait l'objet de discussions depuis plusieurs années – est notre programme de formation continue, dont le démarrage est prévu au cours de l'année 2025. Nous sommes très fier·ères du travail accompli! Nous savons à quel point le paysage et les attentes des citoyens évoluent rapidement, et il est essentiel de nous adapter pour continuer à offrir des projets de qualité, novateurs et durables. Ce programme a été pensé de façon à vous accompagner et à nous assurer que chacun·e des membres maintient des standards de qualité élevés. Qu'il s'agisse de formations en ligne, de séminaires ou d'ateliers, l'objectif est de vous soutenir dans votre développement professionnel, tout en vous donnant l'occasion de partager, d'échanger et d'apprendre afin que ce savoir fasse briller vos projets tout au long de votre carrière.

Cette année, nos principaux chantiers portent sur la révision des examens d'admission, du programme de stage en architecture de paysage (PSAP) et du barème des honoraires. Notre comité de réconciliation concentre actuellement ses efforts sur les questions autochtones, sujet auquel nous portons un intérêt particulier et qui nous amène à constater la nécessité d'une approche humble et réfléchie à son égard.

Je vous encourage à profiter pleinement des ressources et des possibilités que votre association vous offre. Au cours de la dernière année, nous avons signé une entente afin d'offrir à nos membres des produits d'assurance à des taux avantageux. Nous poursuivons notre veille quant aux possibilités qui pourraient répondre aux besoins des membres et espérons vous en proposer davantage dans les années à venir.

C'est avec une grande fierté que j'entame ma deuxième année en tant que directeur général de l'AAPQ. Mes échanges avec plusieurs d'entre vous me confirment chaque fois que la communauté des architectes paysagistes est allumée, intelligente et expérimentée. Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre engagement, votre passion et votre dévouement. Vous êtes la force vive de notre association. C'est grâce à chacun·e d'entre vous que nous pouvons avancer et que nous continuons à faire rayonner la profession d'architecte paysagiste au Québec.

Merci à l'équipe, aux personnes impliquées au sein des comités, à notre conseil d'administration et à vous tous et toutes, lecteurs et lectrices, qui croyez en ce que nous faisons, l'appréciez et l'appuyez. Les paysages québécois, nous en sommes tous et toutes les porte-parole.

J'espère vous voir cette année!

# Conseils et comités AAPQ

## CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Présidente**  
Catherine Fernet



**Vice-présidente**  
Nadège Tchuente



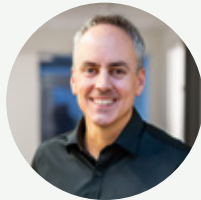
**Vice-présidente**  
Claudia Villeneuve



**Secrétaire**  
Caroline Magar-Bisson



**Trésorier  
Non-membre**  
Nicolas Duchaine



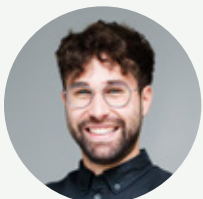
**Administrateur**  
Sébastien Lebel



**Administrateur**  
Youssef El Saai



**Administratrice**  
Tracey Hesse  
*Représentante auprès de l'AAPC*



**Administrateur  
Non-membre**  
Grégory Taillon



**Représentante  
stagiaire**  
Josée Langlois



**Observateur  
étudiant**  
Julien Lechapt

Photos

Aurore Degaigne  
(AAPQ)

Vous souhaitez rejoindre l'un ou l'autre de ces comités ?  
Transmettez votre demande à [dg@aapq.org](mailto:dg@aapq.org).

## PERMANENCE

### Directeur général

Luc Villandré

### Services aux membres et administration

Réza Karami

### Communications et événements

Aurore Degaigne

## DÉLÉGUÉ-ES

### Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire

Catherine Fernet

Chantal Gagnon

### Prix d'excellence AAPC

Claude Potvin

### Horticompétences

Danielle St-Jean

### Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeux (IQSAJ)

Catherine Fernet, administratrice

### Québec Vert (FIHOQ)

Virginie Hébert

## COMITÉS

### Comité d'admission à l'AAPQ

Nadège Tchuente *Responsable*

Nicole Charbonneau

Mathieu Drouin

Neil Kobewka

Jimmy Leiser

Catherine Léveillé

Marie-B. Pasquier

### Comité de réconciliation

Tracey Hesse *Responsable*

Charlotte Gaudette

Julie Lakis (OAQ)

Josée Langlois

Marie-Pierre McDonald

Carling Sioui

Marie-France Turgeon

### Comité de la relève

Josée Langlois *Responsable*

Amy Beyer

Jean-Sylvain Brochu

Vincent Lacasse

Pierre Tulk

Ariane Viens-Désautels

### Comité de révision des examens

Nadège Tchuente *Responsable*  
Nicole Charbonneau  
Clémence Fauteux  
Catherine Fernet  
Jean-Philippe Grou  
Neil Kobewka

### Comité de révision du barème des honoraires professionnels

Julie St-Arnault *Responsable*  
Mathieu Drouin  
Youssef El Saai  
Marc Fauteux  
Marie-Claude Séguin  
Nadège Tchuente  
Claudia Villeneuve

### Comité d'amélioration du programme de stage en architecture de paysage (PSAP)

Nadège Tchuente *Responsable*  
Jonathan Cha  
Nicole Charbonneau  
Mathieu Drouin  
Catherine Fernet  
Neil Kobewka  
Yvan Lambert

Marie-B. Pasquier  
Alan Vignon  
Claudia Villeneuve

### Comité des cours d'école

Josée Labelle *Responsable*  
Charlotte Gaudette  
Daniel Lefebvre  
Marjorie Pratte  
Marie-France Turgeon

### Comité des prix Frederick-Todd

Sébastien Lebel *Responsable*  
Marie-Claude Massicotte  
Édith Normandeau

### Comité d'éthique professionnelle

Alain Baillargeon *Responsable*  
Monica Bittencourt  
Danielle St-Jean

### Comité directeur pour la reconnaissance de la profession

Isabelle Giasson *Responsable*  
Vincent Asselin  
Pierre Bouchard  
Gabriel Corriveau  
Lucie St-Pierre

### Comité du programme de formation continue

Claudia Villeneuve *Responsable*  
Catherine Fernet  
Carole Labrecque  
André Nadeau  
Marie-B. Pasquier

### Comité scientifique

Catherine Fernet *Responsable*  
Jonathan Cha  
Daniel Chartier  
Tracey Hesse  
Daniel Lefebvre  
Chantal Prud'homme

### Comité – UdeM et formation

Marie-Claude Massicotte *Responsable*  
Danielle Dagenais  
Bernard St-Denis

### Comité communication

Claudia Villeneuve *Responsable*  
Caroline Magar-Bisson  
Adrien Ronceray  
Florian Satger

## Nouveaux·Iles membres

## Bienvenue !

### MEMBRES AGRÉÉ·ES

Guillaume Archambault-Lelièvre  
Mathias Beaulieu  
Estelle Benoit  
Jean-François Bédard  
Jessica Borquez-Piché  
Elias Campos de Jesus Filho  
Louise Capelle-Burny  
Clément Chevalier  
Wanda Darcy  
Samira Damiscar  
Cynthia Dostie  
Mercedes Desjardins  
Dima Kaddour  
Francis Lemoy  
Emmanuelle Loslier  
Amélie Longpré  
Samuel Lavoie  
Ludovic Plard  
Camille Marois  
Gabriel Martinez  
Samuel Ménard  
Thomas Nadeau  
Philippe Paquin  
Mathieu Poulin  
Éliane Roy

### MEMBRES STAGIAIRES

Catherine Bérard  
Audrey Cadieux  
Ivana Chang  
Nicholas Chbat  
Lucas Conan  
Emma Coubès  
Stéphanie Delaître  
Ekaterina Frank  
Rima Gara  
Mauricio Garzon  
Nicolas Gonnet  
Mona Guilbeault  
Marie-Ève Hamon  
Angie Valeria Jurado Sierra  
Jill Ann Lance  
Maria Lazaris  
Jasmine Melançon  
Sarah Lopez  
Josiane Roy  
Émilie Tapiero  
José Terradas  
Nicolas Visockis

### ÉTUDIANT·ES

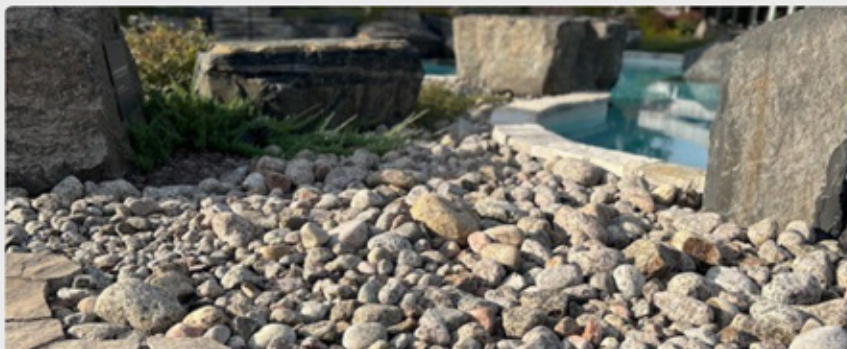
Nino Bucaro  
Céleste Doyon  
Didier Girard  
Yara Hamzé  
Ludovic Iop  
Shiva Mahdavi  
Philippe Pilarezyk  
Jade Robitaille  
Yeelena Sidibé  
Matthieu Tremblay  
Hillery Wojda



# Agrébec

30 ANS

**Agrégats  
spécialisés**



**Revêtements  
sportifs**



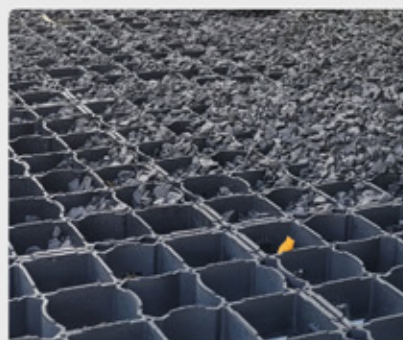
**Graviers  
pour  
toiture**



**Pour ses 30 ans cette année, Agrébec devient distributeur  
canadien officiel des produits Nidaplast!**



**nidaplast**



[www.agrebec.ca](http://www.agrebec.ca)

# ACTIVITÉS 2024

## POLITIQUE NATIONALE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PNAAT)

Le 24 janvier, le comité consultatif sur la PNAAT s'est réuni pour échanger au sujet des consultations publiques sur les OGAT (orientations gouvernementales en aménagement du territoire) et des principaux ajustements proposés à leur contenu. L'Association a proposé divers canaux de communication pour informer les professionnel·les et mieux faire connaître les nouvelles OGAT, notamment la création de fiches informatives simples et illustrées mettant en relief les bonnes pratiques d'aménagement découlant des OGAT. Il a aussi été fait mention de la transmission de ce matériel aux associations et ordres professionnels concernés à des fins de publication auprès des membres. La responsable de la Politique a également mentionné qu'une infolettre sur la mise en œuvre des OGAT serait publiée.

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2024-2029

Le 31 janvier 2024, le comité de planification stratégique s'est réuni une dernière fois pour son troisième atelier de travail. Cette séance avait pour objectif de prioriser certaines pistes d'action et d'identifier les initiatives stratégiques à développer. À l'issue de cet exercice, l'AAPQ a retenu quatre projets majeurs qui renforceront sa visibilité et sa reconnaissance auprès de ses membres et des instances stratégiques : intervenir et collaborer étroitement avec le Conseil d'agrément en architecture de paysage (CAAP) et l'Université de Montréal; développer des partenariats avec d'autres organisations pour positionner la profession face aux enjeux d'adaptation aux changements climatiques; redéfinir et mieux communiquer l'offre de services aux membres; et outiller les membres afin de mieux les accompagner dans les défis liés aux changements climatiques. **Les prochaines rencontres de ce comité auront lieu en 2029 pour la prochaine planification stratégique de l'AAPQ.**

## CHANTIERS STRATÉGIQUES DU MAPAQ ET DE QUÉBEC VERT

Le 31 janvier 2024, les représentant·es du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de Québec Vert et de leurs partenaires ont présenté devant une soixantaine d'entreprises et d'intervenant·es l'évolution des travaux liés à la démarche collaborative pour accroître la compétitivité du secteur horticole amorcée en 2022. L'AAPQ a apporté son appui à deux chantiers majeurs : la création d'une chaire de recherche sur l'utilisation des végétaux et les types d'aménagement favorisant l'accroissement de la biodiversité en milieu urbain, ainsi que l'élaboration d'un programme de recherche sur l'implantation et l'entretien durable des végétaux en milieu urbain.

## MAILLAGE PROFESSIONNEL L'EXPRESS

En février 2024, le Regroupement étudiant d'architecture de paysage (RÉAP) de l'Université de Montréal, avec l'appui financier de l'AAPQ, a organisé sa deuxième rencontre de maillage professionnel L'Express à la Faculté de l'aménagement de l'UdeM. Près de 30 firmes d'architecture de paysage étaient présentes, réunissant 47 professionnel·les, ainsi que 55 étudiant·es. Ce réseautage proposait une formule dynamique combinant des présentations express de bureaux en deux minutes, suivies de rencontres éclair et d'entrevues informelles de 10 minutes. L'objectif était de faciliter le recrutement pour des emplois d'été, des stages et même des postes permanents. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, cet événement, lancé en 2023, est rapidement devenu un rendez-vous annuel incontournable.

## NOUVELLE ÉQUIPE PERMANENTE À L'AAPQ

### Luc Villandré – Nouveau directeur général



Le 12 février 2024 marque l'entrée en poste d'un nouveau directeur général de l'AAPQ. Après une période intérimaire assurée par Catherine Fernet, présidente de l'Association, Luc Villandré est venu insuffler un nouvel élan à l'équipe. Son mandat vise à structurer la gestion de l'AAPQ, à mettre en œuvre le plan stratégique 2024-2029 et à soutenir la vision du conseil d'administration. Il accompagne également les membres impliqués dans les nombreux comités dont les travaux sont au cœur de la profession d'architecte paysagiste.

### Aurore Degaigne – Nouvelle chargée de projets aux communications et aux événements



L'un des premiers mandats de Luc Villandré en tant que directeur général a été de recruter une nouvelle personne pour coordonner les événements et les communications de l'AAPQ. C'est ainsi qu'Aurore Degaigne a rejoint l'équipe le 4 mars 2024. Durant le processus de sélection, elle s'est démarquée par son dynamisme, sa facilité d'approche et la diversité de ses expériences. Sa personnalité joviale constitue un précieux atout, tant pour l'équipe que pour les événements de l'AAPQ. Photographes à son compte depuis 13 ans, Aurore a été séduite par les valeurs écologiques portées par les architectes paysagistes et par le fait d'évoluer au sein d'une petite équipe.

## CINQ À SEPT RÉSEAUTAGE À QUÉBEC



En mars 2024, l'AAPQ a organisé un cinq à sept de réseautage à Québec dans le cadre de la « tournée du DG ». Cet événement marquait l'arrivée de Luc Villandré, nouveau directeur général, qui a ainsi pu rencontrer les membres de la région. La soirée était aussi une belle occasion de se retrouver entre architectes paysagistes et de découvrir en avant-première le plan stratégique 2024-2029 de l'AAPQ.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AAPQ



L'assemblée générale annuelle (AGA) de l'AAPQ s'est tenue le mercredi 24 avril 2024 dans l'amphithéâtre de la Faculté de l'aménagement de l'UdeM. Cette édition proposait une nouvelle formule se concluant par un cinq à sept de réseautage. Cet important événement a permis de faire le bilan des réalisations de 2023 et de tracer les orientations futures de l'Association. Un nouveau conseil d'administration a été élu, accueillant Caroline Magar-Bisson et Youssef El Saai. Julie St-Arnault et André Gatien ont été chaleureusement remerciés pour leur implication au sein du conseil d'administration. Après l'AGA, Catherine Fernet a été reconduite dans ses fonctions de présidente pour un troisième mandat.

## FORMATION DES ADMINISTRATEUR-RICES

Le 7 juin 2024, à l'occasion de la première rencontre du conseil d'administration après l'AGA, une formation intitulée « Rôles et responsabilités du conseil d'administration et des administrateurs » a été dispensée aux membres du conseil. Animée par le Collège des administrateurs, elle a été particulièrement enrichissante et a contribué au renforcement des compétences de l'équipe d'administrateur-rices de l'AAPQ.



### Photos

1. Aurore Degaigne (AAPQ)  
Luc Villandré

2. Réza Karami  
et Aurore Degaigne (AAPQ)  
Aurore Degaigne

3. Catherine Fernet  
Réseautage Québec

4. Aurore Degaigne (AAPQ)  
AGA

5. Aurore Degaigne (AAPQ)  
DPA

6. Mélanie Dusseault  
Colloque 2024

---

## MISE SUR PIED DE DEUX NOUVEAUX COMITÉS AU COURS DE L'ÉTÉ 2024

### Comité de la formation continue des membres

Composé de cinq architectes paysagistes membres de l'AAPQ, ce comité travaille en collaboration avec la direction générale et la consultante en formation afin d'établir les bases du programme de formation continue obligatoire de l'Association.

### Comité des communications

Ce comité, formé de quatre architectes paysagistes membres de l'AAPQ, a pour mission d'accompagner la chargée des communications dans la révision d'une partie du contenu du site Internet et la rédaction de nouveaux textes, au besoin.

---

## LETTRE À L'UDEM À PROPOS DU PROGRAMME D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Le 5 août 2024, Luc Villandré, directeur général de l'AAPQ, a adressé une lettre à l'Université de Montréal afin de lui transmettre les recommandations de l'Association dans le cadre de la refonte des programmes en architecture de paysage.

Cette lettre synthétisait les observations recueillies auprès de divers-es acteur-rices de la profession, tant du milieu universitaire que de la pratique, et proposait plusieurs pistes d'amélioration. L'AAPQ insistait également sur la nécessité d'intégrer dès le premier cycle, et de manière plus affirmée, les enjeux sociaux ainsi que les défis posés par les dérèglements climatiques, la crise écologique et la transition qui en découle.

Luc Villandré et Catherine Fernet, présidente de l'AAPQ, ont ensuite participé à deux rencontres de travail avec l'Université de Montréal à l'automne 2024. Les échanges se poursuivront en 2025 afin de contribuer activement à l'évolution du programme.

---

## NOUVELLE ENTENTE DE PARTENARIAT

En septembre 2024, l'AAPQ a annoncé un nouveau partenariat avec DPA Assurances afin d'offrir à ses membres une gamme variée de couvertures adaptées aux besoins des entreprises. Cette collaboration comprend l'assurance des biens, des véhicules commerciaux et de la responsabilité civile et professionnelle, le cautionnement ainsi que la protection contre les cyberrisques.



---

## NOUVEL ADMINISTRATEUR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AAPQ

En septembre 2024, le CA a accueilli **Grégory Taillon**, architecte et membre de Collectif, à titre d'administrateur non membre.

---

## COLLOQUE ANNUEL DE L'AAPQ

Le colloque annuel de l'AAPQ, qui s'est tenu le 10 octobre 2024 au Grand Quai du Port de Montréal sous le thème « Paysages : lieux de rencontres et d'inclusion », a été un franc succès. L'événement a rassemblé plus de 240 participant-es, 48 entreprises exposantes ainsi que 13 conférencier-ères et panélistes. Les participant-es ont particulièrement apprécié la qualité des kiosques du salon des exposants, la pertinence des conférences, ainsi que l'organisation générale de la journée. Les repas végétariens et zéro déchet, en accord avec les valeurs écologiques de l'Association, ont également été très bien accueillis. Pour les exposant-es, la prolongation des pauses et la possibilité de numériser les cocardes des participant-es pour recueillir leurs coordonnées ont été des améliorations notables. Le prochain colloque se tiendra en septembre 2025, toujours au Grand Quai du Port de Montréal, sur le thème « 60 ans d'évolution », afin de célébrer six décennies d'architecture de paysage et de marquer le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'AAPQ.



---

## NOUVELLE PLATEFORME DE GESTION DES MEMBRES

Afin d'améliorer l'efficacité et la productivité de son équipe, en accord avec le plan stratégique 2024-2029, l'AAPQ s'est dotée à la fin de l'année 2024 d'un nouvel outil de gestion des membres. Bien qu'elle représente un changement d'habitude pour les membres, cette plateforme facilitera, notamment, le monitoring des formations suivies dans le cadre de la formation continue obligatoire.

---

## CONFÉRENCE DEVANT DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE DE LA CSSDM

Isabelle Giasson, architecte paysagiste et présidente de l'AAPQ de 2015 à 2021, a donné en novembre 2024 une conférence devant des élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM). Elle y a fait part de son expérience, présenté la profession d'architecte paysagiste et offert une perspective concrète du monde du travail.

## PRIX FREDERICK-TODD 2024

Instaurés par le conseil d'administration de l'AAPQ à l'automne 1995, les prix Frederick-Todd visent à reconnaître les individus, membres de l'Association et personnalités publiques, ayant contribué de façon exceptionnelle à promouvoir l'architecture de paysage par leurs projets, publications, enseignements ou implication, et par la promotion de valeurs soutenant le paysage québécois. Ces prix rendent hommage à Frederick Todd, pionnier de la profession au Canada, qui fut aussi le premier architecte paysagiste résidant et œuvrant au Québec.

Catégorie  
membres de l'AAPQ  
**Lucie St-Pierre**



© Mélanie Dusseault

### Une leader rassembleuse et inspirante qui vise toujours l'excellence!

Grâce à sa grande expérience et à sa pensée systémique, madame St-Pierre sait mettre la collaboration au cœur des projets afin d'innover et d'atteindre l'excellence en aménagement du territoire. Lucie a dirigé de nombreux projets dont la portée et la teneur sont devenues des références dans le domaine, au bénéfice de la population québécoise et des visiteurs de la province. Dans l'ensemble de ses réalisations, son influence est exemplaire et contribue à l'avancement de l'architecture de paysage au Québec et, plus largement, au Canada.

Tout au long de sa carrière, madame St-Pierre a su diriger des équipes multidisciplinaires variées en mettant à profit sa grande sensibilité pour faire évoluer les projets dans la bonne direction. Sous sa gouverne et son leadership, les équipes ont imaginé des solutions appropriées à des mandats complexes, donnant naissance à des aménagements adaptés, résilients et significatifs pour la population. Sa grande rigueur dans la gestion des mandats, tant en architecture de paysage et en design urbain qu'en urbanisme, a fait une grande différence dans la qualité des projets réalisés.

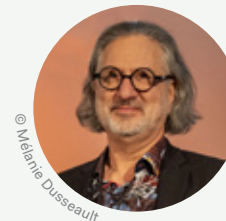
Madame St-Pierre possède les qualités humaines et professionnelles qui favorisent le bon déroulement des projets. Son approche inclusive et d'ouverture, son dynamisme et sa facilité à communiquer, de même que sa clairvoyance dans les situations de conflit et ses talents de négociatrice se sont révélés des atouts importants dans la direction de projets multidisciplinaires pour guider le client et l'équipe vers des solutions durables.

En plus de ses nombreuses réalisations et de sa contribution importante au rayonnement de la profession, elle porte une grande valeur à la dimension humaine des projets et à la réinterprétation de l'identité des lieux de façon contemporaine. Dans son approche, elle privilégie toujours une vision responsable de l'aménagement et la création de projets en harmonie avec le génie du lieu dans lesquels l'expérience des usagers est mémorable. La qualité de ses projets lui a d'ailleurs valu de nombreux prix et reconnaissances au fil de sa carrière.

Agissant comme leader positive dans de grandes firmes en architecture de paysage, elle a guidé plusieurs générations d'architectes paysagistes dans le développement de projets significatifs à Montréal et au Québec. Parmi les projets majeurs qu'elle a réalisés récemment, citons Espace 67 au parc Jean-Drapeau, la place des Montréalaises, le parc Frédéric-Back et le réaménagement de la place Vauquelin à Montréal, et le réaménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville à Québec. Ce ne sont que quelques exemples des lieux inspirants et structurants auxquels elle a contribué et qui ne seraient pas les mêmes aujourd'hui sans son apport. Elle a su proposer des aménagements à la fois intégrés au milieu et significatifs dans le paysage contemporain du Québec.

Par son engagement, madame St-Pierre a toujours fait la promotion de la profession, tout en favorisant la formation et l'intégration de la relève. Ses qualités rassembleuses et ses capacités de gestionnaire l'ont amenée à former l'un des plus grands bassins d'architectes paysagistes au Québec au sein de la firme Lemay, à accomplir de grands contrats publics et privés à diverses échelles d'intervention et à assurer leur succès depuis les concepts de départ jusqu'à leur construction. Calme et généreuse de son temps, elle gère avec bienveillance et détermination. C'est pourquoi elle s'inscrit parmi les leaders de notre profession.

Catégorie  
membres de l'AAPQ  
**Daniel Lefebvre**



© Mélanie Dusseault

### Un engagement continu à promouvoir la compétence et le rôle de l'architecte paysagiste

Monsieur Lefebvre œuvre en pratique privée depuis 1989, année où il a cofondé la firme Rousseau Lefebvre. Il s'est rapidement imposé comme un acteur important du développement durable en faisant la promotion, entre autres, de l'utilisation des plantes indigènes dans les aménagements et le développement de stratégies innovantes de gestion des eaux de ruissellement. À travers tous ses projets et par son implication, il a fait la promotion des valeurs soutenant les qualités du paysage québécois et a fait rayonner le rôle de l'architecte paysagiste.

Sa carrière a débuté dans le domaine résidentiel, où il a proposé de nombreux designs originaux et osés qui étaient une véritable bouffée d'air frais pour le domaine de l'aménagement et de l'horticulture de l'époque. Cela lui a rapidement valu une belle réputation qui l'a amené à collaborer à l'écriture de nombreux livres, guides et revues de vulgarisation sur l'aménagement au Québec et à animer des émissions de télévision. Ses chroniques et ses articles, proposant des structures et des matériaux inusités et des techniques de construction durable, ont exercé une influence indéniable sur l'industrie.

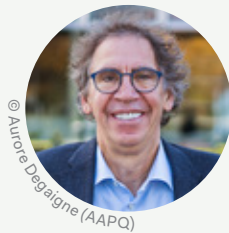
La deuxième grande partie de sa carrière s'est jouée sur la scène municipale. Au fil des années, il a été appelé à participer à de nombreux projets d'aménagement urbain partout au Québec dans lesquels il s'est illustré comme leader. Il a toujours su proposer plus que ce qui était attendu de l'architecte paysagiste au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Excellent communicateur, son discours étoffé et convaincant et ses idées novatrices ont fait progresser la perception que les différents professionnels avaient et ont encore de l'architecture de paysage.

Rapidement, Daniel s'est vu confier la direction de plusieurs projets d'envergure en démontrant le rôle intégrateur de l'architecte paysagiste, mais aussi la vision que ce professionnel pouvait insuffler aux projets d'aménagement du territoire québécois. Voici trois exemples de projets structurants et durables :

- Le projet Bonaventure, consistant en l'aménagement des îlots centraux du boulevard Robert-Bourassa et créés à partir des espaces récupérés à la suite de la démolition d'une portion de l'autoroute Bonaventure. En plus de diriger les membres de son équipe, Daniel a coordonné le travail de plusieurs consultants impliqués dans le projet – qui fut l'un des principaux legs du 375<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Montréal en 2017 – et a reçu de multiples prix et distinctions;
- Le plan de mise en valeur des rivières de Québec, consistant en la création d'un plan directeur des quatre rivières d'importance qui sillonnent le territoire, un vaste plan animé d'une vision sur 20 ans;
- La révision du guide national présentant les pratiques en architecture de paysage au Canada, en y intégrant les nouvelles approches de développement durable telles que la gestion des eaux pluviales, la gestion différenciée et l'utilisation des sols en place.

Au sein de son entreprise, il est un meneur bienveillant. Il sait diriger, adorer transmettre ses connaissances et sait inspirer, motiver et influencer les membres de l'équipe ainsi que les différentes parties prenantes pour atteindre et dépasser les objectifs du projet. Au fil des ans, il s'est engagé dans sa communauté dans quelques comités, dont le CCU de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. À l'AAPQ, il a siégé au conseil d'administration et à de nombreux comités. Récemment, il a exercé un rôle de leader prépondérant afin d'inspirer et de structurer les réponses du comité au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour faire valoir la place de la prise en compte du paysage comme valeur synthèse du territoire dans l'ensemble de la démarche d'élaboration de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, et nous l'en remercions.

Catégorie  
personnalité publique  
**Christian Yaccarini**



#### **Un bâtisseur de milieu de vie tourné vers l'humain et l'économie sociale**

L'AAPQ désire rendre hommage au fondateur, président et chef de la direction de la Société de développement Angus (SDA), monsieur Christian Yaccarini, en lui décernant l'une de ses plus importantes distinctions : le prix Frederick-Todd – Personnalité publique. Par ce geste, l'Association reconnaît le rôle de leader positif de monsieur Yaccarini, sa contribution déterminante à l'élaboration d'un nouveau modèle de développement urbain et social, le caractère visionnaire de ses propositions de quartiers écologiques et son apport à la revitalisation du territoire, à la génération des retombées et à l'innovation avec le milieu. Réfléchir et imaginer l'avenir du développement urbain autour des besoins des usagers, la promotion de l'architecture de paysage et des valeurs soutenant l'identité du paysage québécois sont les fondements de ce prix que nous lui décernons.

Fils de parents immigrés d'Égypte, Christian Yaccarini est né à Québec. Il est bachelier de l'Université du Québec à Montréal en sciences politiques. Après avoir œuvré dans l'action communautaire, il participe en 1990, avec d'autres intervenants, à la mise sur pied de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) du Centre-Nord. Un an plus tard, toujours avec des intervenants du quartier, il fonde la CDEC Rosemont-Petite-Patrie. Dans les mois suivants, il est engagé comme agent de développement économique; c'est dans le cadre de ces fonctions qu'il a développé le projet du Technopôle Angus.

Véritable bâtisseur, monsieur Yaccarini a mis sur pied en 1995 la Société de développement Angus, un organisme à but non lucratif et une entreprise d'économie sociale qui avait pour mandat, à l'origine, d'acquérir et développer le terrain Angus dans le quartier Rosemont selon les principes du développement économique communautaire à la suite de la fermeture des ateliers du Canadien Pacifique. La Société de développement Angus a acquis 2,4 millions de pieds carrés afin d'y développer un technopôle. Monsieur Yaccarini y a occupé le poste de directeur général jusqu'en septembre 1999, moment où il est devenu président et chef de la direction de la Société.

Aujourd'hui, les résultats sont probants : le Technopôle Angus est achevé à plus de 75 %. D'abord considéré comme un parc urbain d'entreprise, il est dorénavant un exemple international d'écoquartier mixte et innovant. Les pratiques de planification du territoire, axées sur la communauté, les innovations écologiques et une grande mixité d'usages, font du Technopôle Angus un quartier exemplaire à tous points de vue. Ce projet a déjà remporté des prix prestigieux pour sa conception novatrice, dont :

- Le Grand Prix de l'Institut urbain du Canada en 2015;
- Le Prix du meilleur plan de design urbain aux Prix nationaux du design urbain du Canada;
- Le Prix national de design urbain 2016 de l'Institut royal d'architecture du Canada;
- La certification LEED-ND v4 Platine.

Christian Yaccarini a réussi à mettre en œuvre un modèle novateur et reproductible d'aménagement urbain; il a démontré qu'il est possible de revitaliser des terrains industriels en les transformant en milieu de vie avec et pour les communautés locales. Sous son leadership depuis 2006, la Société de développement Angus a élargi son champ d'intervention en revitalisation urbaine à d'autres secteurs défavorisés ou fragilisés, toujours en s'appuyant sur les principes du développement durable et en générant des retombées significatives pour la collectivité locale, et ce, dans différents territoires, tant à Montréal qu'ailleurs au Québec. Il a reçu plusieurs prix et distinctions, dont la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec, le prix PDG Vert et la Médaille de l'UQAM.

# LAURÉAT-ES

## ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU CANADA (AAPC)

### PRIX POUR L'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT

#### Nicole Valois

Professeure titulaire à l'École d'urbanisme et de paysage de l'UdeM (atelier de design, patrimoine paysager et coordination de la maîtrise en architecture de paysage), Nicole Valois a apporté une importante contribution à l'enseignement de l'architecture de paysage.

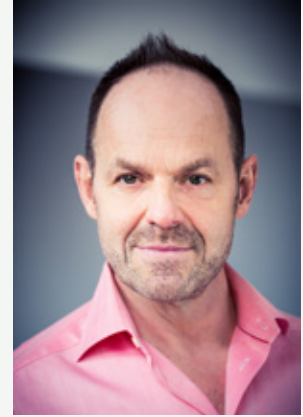


Rémy Laporte

### MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE DE L'AAPC

#### Claude Cormier

À titre posthume, Claude Cormier a reçu la Médaille du Gouverneur général en architecture de paysage. Le jury a souligné la gaieté qu'il a insufflée à l'aménagement du territoire.



Annie Ethier

### PRIX NATIONAL | PAYSAGES PUBLICS À GRANDE ÉCHELLE



Adrien Williams

Promenade Samuel-De Champlain, phase 3  
**Daoust Lestage Lizotte Stecker**

### PRIX NATIONAL | PAYSAGES PUBLICS À MOYENNE ÉCHELLE



Olivier Blouin

Grand Quai du Port de Montréal  
**NIPPAYSAGE + collaboration Provencher\_Roy**



Stantec

Plan directeur de l'île Sainte-Thérèse, phase 3  
**Stantec**



Vincent Brillant

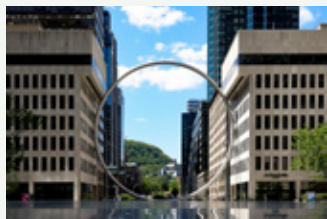
Parc Rosemont  
**Projet Paysage**

---

**PRIX NATIONAUX DE DESIGN URBAIN DE L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA (IRAC), L'INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES (ICU) ET L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU CANADA (AAPC)**

Récipiendaire dans la catégorie  
Fragments urbains

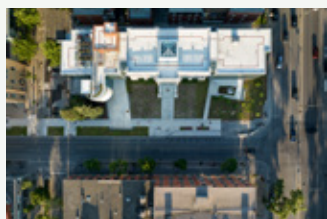
**L'Anneau, Montréal  
CCxA**



JF Sawantia

Récipiendaire dans la catégorie  
Architecture urbaine

Rénovation et agrandissement  
de la bibliothèque  
Maisonneuve  
**EVOQ Architecture + civiliti**



Adrien Williams

Médaille du Gouverneur  
général en architecture

Promenade Samuel-De  
Champlain, phase 3  
**Daoust Lestage  
Lizotte Stecker**



Adrien Williams

Récipiendaire dans la catégorie  
Projets d'aménagements municipaux

Esplanade Tranquille  
**FAUTEUX ET ASSOCIÉS  
+ FABG**



Johan Kolev

---

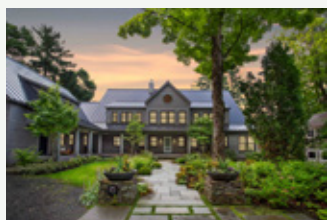
**CONCOURS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE L'ASSOCIATION DES PAYSAGISTES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC (APPQ)**

Lauréat dans la catégorie Métamorphose

Art & Jardins Conception  
**La cour des maîtres**

1<sup>er</sup> prix dans la catégorie  
Aménagement de prestige  
250 000\$ et plus  
Prix Coup de cœur

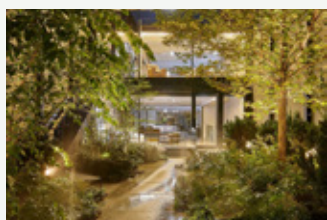
Projet Le Havre  
**DaRocha Webster Paysages**



Drew Hadley Photographs

1<sup>er</sup> prix EA dans la catégorie  
Paysage du monde des affaires  
Prix Milan Havlin

Projet Salon vert  
**HETA**



Nanne Springer

---

**FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DÉVOILÉE LORS DE L'EXPOSITION DES FINISSANTS 2024**

Prix Institut de Design Montréal Caroline-Fink

**Myriam El Yassini**

Prix de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge – Architecture de paysage (baccalauréat)

**Élodie Crevier, Alexa Plourde, Élise Stéphanne**

Prix de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge – Architecture de paysage (maîtrise)

**Nicolas Visockis, Josiane Roy**

Prix de la direction de l'École pour le baccalauréat

**Julie Dallaire**

Prix de la direction de l'École pour la maîtrise

**Didier Girard**

Prix d'excellence en connaissances techniques Cyclone

**Élyse Michaud-Simard**

Prix d'excellence Luxtec

**Jérémie Deschênes, Brian Horcicak, Diego Rodrigue  
(en équipe)**

Prix d'excellence BC2 – Jean-Marc Latreille

**Amy Beyer, Nicholas Chbat, Julie Dallaire (en équipe)**

Bourse Lemay (en architecture de paysage)

**Marie-Laurence Blanchard**

Bourse d'excellence Provencher\_Roy en architecture de paysage

**Ivana Chang**

FAPC – Bourse d'études du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'AAPQ

**Lucas Schramiak**

Bourse d'admission CCxA en architecture de paysage

**Philippe Tremblay**

Bourse Maglin-FAPC (APA)

**Josiane Roy**

Pour les détails des prix attribués, voir [aapq.org](http://aapq.org).

## GRANDS PRIX DU DESIGN 2024 – AGENCE PID

Certification Or dans la catégorie Architecture de paysage – projet culturel et institutionnel

Certification Or dans la catégorie Architecture de paysage – rue piétonne et partagée

Certification Argent dans la catégorie Architecture de paysage sur le domaine public

Berge des baigneurs  
**Projet Paysage**

Certification Or

Espace Montmorency  
**Version Paysage**

Certification Argent dans la catégorie Architecture de paysage/Architecture de paysage – projet commercial & de bureau

Gemdale Lane,  
Shanghai, Chine  
**WAA+**



IAM

Lauréat Or dans la catégorie Œuvre d'art – espace résidentiel  
Lauréat argent dans la catégorie Prix spéciaux – Paysage + Intégration de l'art

Lauréat Bronze dans la catégorie Aménagement paysager – aménagement de cour

Grandeur nature  
**Art & Jardins Conception**



Jean-Claude Humi

Prix de l'année

Lauréat Platine dans la catégorie Environnemental + Bois

Grand Quai du Port de Montréal  
**NIPPAYSAGE + collaboration Provencher\_Roy**

Lauréat Platine dans la catégorie Projet domiciliaire

Jardin YUL  
**NIPPAYSAGE + collaboration MSDL**



Benjamin Deshaies

Grand prix international – discipline Paysage & Territoires

Lauréat Platine, certification Or, dans la catégorie Architecture de paysage/Architecture de paysage sur le domaine public

Love Park, Toronto  
**CCxA**

Certification Argent

Marché central  
**Version Paysage**



Vision Art Production

Grand lauréat – discipline Paysage & Territoires

Lauréat platine dans la catégorie Architecture de paysage – maison privée

Miroir noir  
**Stuart Webster Design**

Lauréat Platine – Prix spécial : Paysage + Eau

BC2 Groupe Conseil et Ville de Québec  
**Parc Chauveau**



Studio Tarmac, Damien Ligierdi

Certification Or dans la catégorie Architecture de paysage sur le domaine public

Parc de Taishan  
**Projet Paysage**



Vincent Brillant

Grand Lauréat dans la catégorie Paysage & Territoires

Certification Or dans la catégorie Architecture de paysage sur le domaine public

Parc Rosemont  
**Projet Paysage**

Lauréat Prix du public dans la catégorie Paysage & Territoires

Certification Argent dans la catégorie Concept/Concept en paysage et/ou territoires

Certification Argent dans la catégorie Design urbain/Projets d'aménagement municipaux

Réaménagement du secteur du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Charles  
**AECOM**



AECOM

Grand Lauréat dans la catégorie Architecture de paysage/Architecture de paysage – toit-terrasse

Lauréat Platine dans la catégorie Architecture de paysage/Architecture de paysage – toit-terrasse

Certification Or dans la catégorie Architecture de paysage/Architecture de paysage – projet domiciliaire

Certification Or dans la catégorie Architecture de paysage/Architecture de paysage – toit-terrasse

Serene Residences, District de Kelana Jaya, Selangor, West Malaysia  
**WAA+**

Lauréat Platine dans la catégorie Concept en paysage et/ou territoires

Certification Argent dans la catégorie Design urbain

TOD LaSalle  
**AECOM**



AECOM

Lauréat Platine dans la catégorie Architecture de paysage/ Rue piétonne et partagée

Zone de rencontre  
Simon-Valois  
**civiliti + François Courville, FNX-INNOV et UDO Design**



civiliti / FNX-INNOV

Pour encore plus de projets lauréats, voir [aapq.org](http://aapq.org).

---

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE JARDINS – LAURÉAT DE LA 25<sup>e</sup> ÉDITION

Lauréat de la 25<sup>e</sup> édition sur le thème « Écologie des possibles »

Couleur Nature  
**Guillaume Vanderveken**

---

## PRIX MONTRÉAL CENTRE-VILLE

Lauréat dans la catégorie Prix Hommage

Claude Cormier  
**CCxA**

---

## GRANDS PRIX DU GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS 2024 DE L'ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL DU QUÉBEC (AFG)

Prix Visionnaire dans la catégorie Infrastructures urbaines

Promenade Samuel-De Champlain, phase 3  
**Daoust Lestage Lizotte Stecker**

---

## ARCHITIZER A+ AWARDS

Mention spéciale dans la catégorie Projet urbain et plan d'ensemble

Promenade Samuel-De Champlain, phase 3  
**Daoust Lestage Lizotte Stecker**

Mention spéciale dans la catégorie Parcs publics et espaces verts

Parc Rosemont  
**Projet Paysage**

---

## PRIX INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE 2024 – THE CHICAGO ATHENAEUM

Lauréat

Promenade Samuel-De Champlain, phase 3  
**Daoust Lestage Lizotte Stecker**

Lauréat

Grand Quai du Port de Montréal  
**NIPPAYSAGE + collaboration Provencher\_Roy**

---

## PRIX D'EXCELLENCE DE L'OAQ

Grand prix d'excellence  
Prix d'excellence

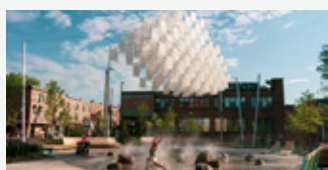
Promenade Samuel-De Champlain, phase 3  
**Daoust Lestage Lizotte Stecker**

---

## PRIX D'EXCELLENCE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE PHYTOLOGIE (SQP)

Prix d'excellence

Place des Fleurs-de-Macadam  
**NIPPAYSAGE + collaboration EXP**



Instagram: mtl

---

## CONCOURS D'ARCHITECTURE PLURIDISCIPLINAIRE DE LA VILLE DE SAINT-COLOMBAN

Projet lauréat

Construction de la nouvelle bibliothèque  
**OPTION aménagement**



Agence Spatiale – BGLA

---

## FUTURE HOUSE AWARDS

Lauréat dans la catégorie Mixed-Use Buildings

5207 Dundas (Bloor and Kipling)  
**CCxA**

---

## ULI AMERICAS AWARDS FOR EXCELLENCE

Lauréat Prix d'excellence

West Don Lands – Canary Landing, Maple House  
**CCxA**



Industryous Photography

---

## RETHINKING THE FUTURE AWARDS

First Award – Public Landscape (Built)

Parc Rosemont  
**Projet Paysage**

Third Award – Public Landscape (Built)

Parc de conservation du ruisseau de Feu (en photo)  
**Projet Paysage**



Vincent Brilliant

---

## TROPHÉES DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'UNION NATIONALE DES AMÉNAGEURS (UNAM)

Trophée international « Projet Ville et Université » de la Ville de Montréal

Quatre parcs éponges du campus MIL : parc Pierre-Dansereau (**Artelia et EXP**), parc Dickie-Moore (**Relief Design**), parc des Gorilles (**civiliti et FNX-INNOV**), parc Irma-LeVasseur (**NIPPAYSAGE**)

---

## GRAND PRIX DU PATRIMOINE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Lauréat 2023 dans la catégorie Redonner vie

Maison Robert-Bélanger, arrondissement de Saint-Laurent  
**WAA Montréal Inc.**



Millemet Photographie

# Répertoire des bureaux

## **AECOM – Montréal**

85, rue Sainte-Catherine Ouest  
Montréal QC H2X 3P4  
Serge Poitras  
514 798-7901  
aecom.com

## **AECOM – Québec**

4700, boul. Wilfrid-Hamel  
Québec QC G1P 2J9  
Youssef El Saai  
581 628-8666  
aecom.com

## **Agence RELIEFDESIGN**

5795, av. de Gaspé, bur. 114  
Montréal QC H2S 2X3  
Jean-François Veilleux  
514 500-3605  
reliefdesign.ca

## **Annie Grenon, architecte paysagiste**

1070, rang du Petit-Bois  
Louiseville QC J5V 2R3  
Annie Grenon  
819 690-6100

## **ARPaysage**

4530, rue Saint-Dominique  
Montréal QC H2T 1T5  
Adrien Ronceray  
514 222-1196  
arpaysage.ca

## **Artelia**

7101, av. du Parc, bur. 100  
Montréal QC H3N 1X9  
Donald Girard  
514 451-3055  
arteliagroup.ca

## **Art & Jardins Conception**

174, de l'Église Sud  
St-Marcel-de-Richelieu QC J0H 1T0  
Marie-Andrée Fortier  
450 794-2118  
artetjardins.com

## **Atelier Parcelle**

4060, boul. St-Laurent, bur. 412  
Montréal QC H2W 1Y9  
Camille Plourde-Lescelleur  
514 887-7655  
atelierparcelle.com

## **Atelier Paysage Design Urbain**

8955, rue Parent  
Lasalle QC H8R 3Y7  
Mark Talarico  
514 691-7771

## **BC2 Groupe Conseil**

85, rue Saint-Paul Ouest, bur. 300  
Montréal QC H2Y 3V4  
Isabelle Séguin  
514 507-3600, p. 1329  
groupebc2.ca

## **BMA Architecture de paysage**

971, boul. du Curé-Labelle, bur. 210  
Blainville QC J7C 2L8  
Martin Maurice  
514 990-2930  
bmapaysage.com

## **Catherine Fernet, architecture de paysage et design urbain**

3095, chemin d'Ayer's Cliff  
Magog QC J1X 3W2  
Catherine Fernet  
819 640-2267

## **CCxA**

1223, rue des Carrières, studio A  
Montréal QC H2S 2B1  
Sophie Beaudoin  
514 849-8262  
ccxa.ca

## **civiliti**

5778, rue Saint-André  
Montréal QC H2S 2K1  
Peter Soland  
514 402-9353, p. 101  
civiliti.com

## **Claire Filteau, architecte paysagiste**

1325, route de Haldimand  
Gaspé QC G4X 2J9  
Claire Filteau  
418 368-2575

## **COEX Architecture de paysage**

222, rue Beaubien Est  
Montréal QC H2S 1R4  
Karine Durocher  
514 571-9364  
coex.com

## **Conception Paysage Inc.**

2575, av. Bourgogne  
Chambly QC J3L 2A9  
Nancy Sanders  
514 990-4573  
conceptionpaysage.com

## **Courchesne architecte paysagiste**

270, rue du Régent  
Deux-Montagnes QC J7R 3V3  
Karine Courchesne  
450 472-9162

## **Création NaturEden**

246, ch. de Brill  
Bolton-Ouest QC J0E 2T0  
Marie-Ève Lussier  
450 539-4114  
natureden.ca

## **Daoust Lestage Inc.**

3575, boul. St-Laurent, bur. 710  
Montréal QC H2X 2T7  
Lucie Bibeau  
514 982-0877  
daoustlestage.com

## **Denis Massie, architecte paysagiste Inc.**

350, boul. Riel  
Gatineau QC J8Z 1B2  
Denis Massie  
819 770-5132  
denismassie.com

## **Diane Allie Architecte Paysagiste**

508, ch. de l'Anse  
Vaudreuil-Dorion QC J7V 8P3  
Diane Allie  
514 830-7930  
dianealliepaysage.com

## **Duodesign**

530, boul. de l'Atrium, bur. 201F  
Québec QC G1H 7H1  
Claude Lachance  
418 688-7787  
duodesign.ca

## **EVOQ ARCHITECTURE**

1435, rue St-Alexandre, bur. 1000  
Montréal QC H3A 2G4  
Marie-France Turgeon  
418 805-6731  
evoqarchitecture.com

## **EXP – Gatineau**

920, boul. St-Joseph, bur. 105  
Gatineau QC J8Z 1S9  
Marie-Philippe McInnes  
819 778-1770  
exp.com

## **EXP – Granby**

30, rue Dufferin  
Granby QC J2G 4W6  
André Turcot  
450 978-3322  
exp.com

## **EXP – Laval**

4500, rue Louis-B.-Mayer  
Laval QC H7P 6E4  
Justine Boudreault  
450 682-8013  
exp.com

## **EXP – Montréal**

1001, boul. de Maisonneuve O., bur. 800  
Montréal QC H3A 3C8  
Sébastien Pinard  
514 931-1080  
exp.com

## **EXP – Sherbrooke**

70, rue Wellington Sud, bur. 500  
Sherbrooke QC J1H 5C7  
Marc-André Brochu  
819 562-3871  
exp.com

### **Expertise Sports Design LG**

247, rue de Gentilly Ouest  
Longueuil QC J4H 1Z5  
Luc Gionet  
450 332-0735  
sportsdesign.ca

### **EXT Conseil**

995, rue Melançon  
Chicoutimi QC G7H 1N8  
Elena Angelucci  
418 490-0167  
extconseil.com

### **Fahey et associés**

360, rue Saint-Jacques, bur. 2000  
Montréal QC H2Y 1P5  
Michel Gauthier  
514 939-9399  
fahey.ca

### **FAUTEUX ET ASSOCIÉS**

5795, av. de Gaspé  
Montréal QC H2S 2X3  
Marc Fauteux  
514 842-5553  
fauteux.ca

### **FOLIAISON**

5199, rue Sherbrooke, bur. 4780  
Montréal QC H1T 3X2  
Marie-B. Pasquier  
514 692-6309

### **Fortier Design**

2774, rue du Trotteur  
St-Lazare QC J7T 3M2  
Marie-Ève Fortier  
514 825-2695  
fortierdesign.com

### **HETA**

4496, rue Ste-Catherine Ouest  
Westmount QC H3Z 1R7  
Myke Hodgins  
514 989-2391  
heta.ca

### **KAP Paysage (Karyne Architecte Paysagiste (KAP) Inc.)**

4080, boul. Le Corbusier, bur. 102  
Laval QC H7L 5R2  
Karyne Ouellet  
514 875-2103  
kapqc.com

### **Kub Paysage**

345, rue Lornclyff  
Otterburn Park QC J3H 1X9  
Vanessa Parent  
450 467-1199  
kubpaysage.com

### **Lashley + Associés**

5445, av. de Gaspé, bur. 710  
Montréal QC H2T 3B2  
David Lashley  
514 274-2555  
lashleyla.com

### **Lemay – Montréal**

3500, rue Saint-Jacques  
Montréal QC H4C 1H2  
Lucie St-Pierre  
514 932-5101, p. 7932  
lemay.com

### **Lemay – Québec**

734, rue Saint-Joseph Est, 4<sup>e</sup> étage  
Québec QC G1K 3C3  
Gérald Pau  
418 647-1037  
lemay.com

### **Les Paysages VerduRoy Inc.**

72, rue Principale  
Granby QC J2G 2T4  
Samuel Roy  
450 777-0926  
verduroy.com

### **Marie Frédéric architecte paysagiste**

5301, rue Lafond  
Montréal QC H1X 3G6  
Marie Frédéric  
514 725-8055

### **Méta + Forme paysages**

1302, rue Fleury Est  
Montréal QC H2C 1R3  
André Émond  
514 384-1114  
metaforme.qc.ca

### **Mousse Architecture de paysage**

5243, rue Clark  
Montréal QC H2T 2V3  
Charlotte Gaudette  
514 274-2897  
mousse.ca

### **NIPPAYSAGE**

6889, boul. Saint-Laurent, bur. 3  
Montréal QC H2S 3C9  
Mélanie Mignault  
514 272-6626  
nippaysage.ca

### **Nvira**

5165, rue John-Molson, bur. 100  
Québec QC G1X 3X4  
Nadège Tchuente  
1 877 809-5478  
nvira.com

### **Opaysage Architectes paysagistes**

885, rue Saint-François-Xavier  
Terrebonne QC J6W 1H1  
Jean-Michel Bédard  
450 471-0084  
opaysage.ca

### **OPTION aménagement**

225, rue Saint-Vallier Est  
Québec QC G1K 3P2  
André Nadeau  
418 640-0519  
optionamenagement.com

### **Paré + Associés**

3155, promenade du Quartier-Saint-Martin  
Laval QC H7T 0N8  
Nicole Charbonneau  
450 686-9494  
pare.plus

### **PDADesign**

3660, des Francs-Bourgeois  
Boisbriand QC H 0C6  
Martin Ducharme  
450 434-9600  
pdadesign.com

### **Pratte Paysage**

552, route de la Seigneurie  
Saint-Roch-des-Aulnaies QC G0R 4E0  
Marjorie Pratte  
581 664-8019  
prattepaysage.com

### **Projet Paysage Inc.**

24, av. du Mont-Royal Ouest, bur. 801  
Montréal QC H2T 2S2  
Maxime Brisebois  
514 849-7700  
projetpaysage.com

### **Provencher\_Roy**

276, rue Saint-Jacques, bur. 700  
Montréal QC H2Y 1N3  
Hélio Araujo  
514 844-3938  
provencherroy.ca

### **Richard Bélisle Inc. allée des Sommets**

Bolton-Ouest QC J0E 2T0  
Richard Bélisle  
450 242-2222  
richardbelisle.com

### **RobitailleCurtis Inc.**

300, av. Victoria, bur. 01  
Westmount QC H3Z 2M8  
Sophie Robitaille  
514 508-9950  
robitaillecurtis.com

### **Rousseau Lefebvre Laval**

100, rue Tourangeau Est  
Laval QC H7G 1L1  
Michel Rousseau  
450 663-2145  
rousseau-lefebvre.com

### **Rousseau Lefebvre Montréal**

2030, boul. Pie-IX, bur. 403  
Montréal QC H1V 2C8  
Daniel Lefebvre  
514 523-9559  
rousseau-lefebvre.com

### **Stantec Experts-conseils Montréal**

555, boul. René-Lévesque Ouest, bur. 200  
Montréal QC H2Z 1B1  
André Arata  
514 281-1010  
stantec.com

**Stantec Experts-conseils  
Québec**

1260, boul. Lebourgneuf, bur. 250  
Québec QC G2K 2G2  
André Arata  
418 626-2054  
stantec.com

**Studio Terra-Terra (Stéphanie  
Desmeules Paysages spirituels  
et thérapeutiques)**

915, rue du Mont-Girard  
Saint-Denis-de-Brompton QC J0B 2P0  
Stéphanie Desmeules  
819 276-1003  
stephaniedesmeules.com

**Trame Paysage**

80, rue Mgr-Tessier Est, bur. 202  
Rouyn-Noranda QC J9X 3B9  
Jean-François Bélanger  
819 762-2328  
trame.qc.ca

**TAP Trépanier  
Architecture de paysage**

4993, rue Ambroise-Lafortune  
Boisbriand QC J7H 0A4  
Robert Trépanier  
450 621-1555  
paysagetap.com

**Turquoise design**

7236, rue Waverly, bur. 4033  
Montréal QC H2R 0C2  
Gilles Hanicot  
514 500-7514  
turquoise-ap.ca

**Vlan Paysages**

24, av. du Mont-Royal Ouest, bur. 901.1  
Montréal QC H2T 2S2  
Julie St-Arnault  
514 399-9889  
vlanpaysages.ca

**WAA Montréal Inc.**

55, av. du Mont-Royal Ouest, bur. 805  
Montréal QC H2T 2S6  
Ziad Haddad  
514 939-2106  
waa-ap.com

**Yves Poitevin B.A.P.  
Consultant**

721, rue Mathys  
Deux-Montagnes QC J7R 6E4  
Yves Poitevin  
514 865-1792  
poitevinpaysage.com



Association des  
architectes paysagistes  
du Québec

# Colloque 2025 60 ans d'évolution

Les discussions se poursuivent  
le **jeudi 11 septembre 2025** au  
Grand Quai du Port de Montréal.  
Le colloque sera suivi d'une soirée  
gala afin de célébrer les 60 ans  
de l'AAPQ.

Partenaire principal du colloque

**Jambette**

Partenaire principal du gala





# TECHSPORT

Source  
d'inspiration  
pour les  
architectes  
paysagistes

## UN ÉNORME MERCI!

Votre vision donne vie à nos  
communautés.



[techsport.ca](https://techsport.ca)

# Créer une **expérience...**



Photo: Raphaël Thibodeau  
Architecture: Blouin Beauchamp architectes

  
**Equiparc**